

## Mémoire de fin d'études

**Présenté pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome**

Spécialité Systèmes agricoles et agro-alimentaires durables au Sud (SAADS)

Option Développement agricole et rural au Sud (DARS)

Parcours Marchés, organisations, qualité, services (MOQUAS)

**Accompagner l'installation agricole par le tutorat en Ardèche :  
un dispositif innovant mobilisant chercheurs, agriculteurs et associatifs**



**Par Florette RENGARD**

Année de soutenance : 2016

Structures d'accueil :  
**CIVAM de l'Ardèche**

**INRA-PACA, Unité  
Ecodéveloppement**

Responsables d'encadrement :  
**Claire LAMINE (INRA PACA)**

**Fabienne BOIVIN (CIVAM de l'Ardèche)**

Directrice de Mémoire : **Pascale MOITY-MAIZI**

# **Mémoire de fin d'études**

**Présenté pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur Agronome**

Spécialité Systèmes agricoles et agro-alimentaires durables au Sud (SAADS)

Option Développement agricole et rural au Sud (DARS)

Parcours Marchés, organisations, qualité, services (MOQUAS)

**Accompagner l'installation agricole par le tutorat en Ardèche :  
un dispositif innovant mobilisant chercheurs, agriculteurs et associatifs**

**Par Florette RENGARD**

Année de soutenance : 2016

**Mémoire préparé sous la direction de :  
Pascale MOITY-MAIZI**

Présenté le : 07/10/2016

Devant le jury :  
Claire LAMINE :  
Fabienne BOIVIN  
Mathieu POISSON  
Pascale MOITY-MAIZI

## RESUME

Bien que le mouvement d'exode rural continue de vider les campagnes françaises de ses agriculteurs, un mouvement inverse de retour à la terre s'opère aujourd'hui dans le monde rural. Il est le fait d'un nouveau profil de candidats à l'installation en agriculture, les Hors Cadre Familial. L'arrivée de ces nouvelles populations change profondément le rapport à l'apprentissage du métier d'agriculteur, depuis longtemps basé sur un modèle de transmission familiale. Elle oblige les organismes de formation professionnelle à repenser leurs enseignements, à aborder autrement l'apprentissage d'un « métier-vie » en constante évolution. Elle incite aussi les structures institutionnelles à repenser leur parcours d'accompagnement à l'installation. Le côté innovant des projets agricoles de ces populations hors cadre familial a aussi favorisé le développement de structures associatives d'accompagnement, nées dans la lignée d'un mouvement d'éducation populaire des années 1980. Ces structures ont développé un ensemble de dispositifs afin d'accompagner les installations de ce public spécifique. Face aux restrictions budgétaires qui les menacent, elles ont décidé de se regrouper en un collectif national, le collectif InPACT, décliné à échelle des Régions, voire des Départements. Le Collectif InPACT Ardèche née en 2015, rassemble un ensemble d'acteurs associatifs autour de la thématique de l'accompagnement des porteurs de projet à l'installation. InPACT Ardèche a fait émerger l'idée de créer un dispositif innovant d'accompagnement à l'installation : le tutorat. Ce dispositif vise à « remettre de l'humain » dans l'apprentissage du métier d'agriculteur en valorisant notamment l'apprentissage par les porteurs de projet de savoirs paysans auprès des agriculteurs expérimentés. Engagé dans une démarche de recherche-action menée en collaboration avec Claire Lamine, sociologue à l'INRA, le collectif InPACT a initié à partir d'avril 2016 la co-construction du futur dispositif de tutorat. Ce présent rapport a pour mission d'en définir les contours.

Mots clés : recherche-action, co-construction, agriculteur, Hors Cadre Familial, installation, tutorat, InPACT, France, Ardèche

## ABSTRACT

Although strong rural exodus is still depopulating the french countryside, a reverse trend is emerging today. This trend is essentially due to the advent of a new type of candidates to rural living and agricultural work. This population is mostly characterized by their lack of familial background in the agricultural world. Therefore, these new candidates are greatly modifying the way agricultural knowledge transfer traditionally occurred (i.e. via familial transmission). Consequently, the professional training structures must also re-think their teachings of the farmer "life-job". Similarly, institutions must also modify the way they help candidates get installed. This new type of candidates also brought about the creation of associative structures in continuity with a popular education movement started in the 1980s. These associations developed dispositives to support specifically this neo-rural population. Facing important budget cuts, the associations decided to federate at the national level, creating the InPACT collective. In the french department of Ardeche, the InPACT network brings together different actors of rural development, working to help rural newcomers. One of its main actions consists of putting together a tutoring network, aiming to bring back person-to-person relationships in the way farming is taught. Tutors are experienced farmers, willing to share their knowledge with the neo-rural candidates. The InPACT collective, in collaboration with Claire Lamine (INRA), started the creation of the tutoring network in April 2016. This study aims at defining more precisely the requests and needs of both tutors and learners, and how the network may work.

Keywords : action-research, cooperative construction, farmer, agricultural establishment, tutoring, InPACT, France, Ardeche.

## REMERCIEMENTS

Mes remerciements iront tout d'abord vers Claire Lamine, sociologue à l'INRA (Unité d'Avignon) et Fabienne Boivin, animatrice aux CIVAM de l'Ardèche. Elles ont su toutes les deux me faire confiance, m'épauler, me guider, m'orienter au long de ces six mois de stage, en me laissant toute l'autonomie dont j'avais besoin. Elles m'ont montré à quel point la jonction entre la recherche et le terrain donne un mélange passionnant. Malgré leurs emplois du temps respectifs surchargés, elles ont toujours pris le temps de m'écouter et de me rassurer dans l'avancée de mon travail et en dehors, se rendant disponible à chaque instant. Leur bonne humeur, leur sens de l'accueil et leurs grandes qualités humaines furent des rayons de soleil quotidiens. Elles ont été pour moi des « *tutrices* » exemplaires qui ne m'ont jamais fait ressentir le fait que j'étais une simple « *apprenante* ». Les grandes qualités humaines de Claire Lamine et les méthodes de travail qu'elle m'a transmises seront une mine d'or pour mes futures aventures professionnelles. Je me souviendrai aussi de nos cafés de 13h et ses phrases à la structure incroyable. De Fabienne Boivin, je garderai toujours l'image d'une *wonderwoman*, qui arrive à mener de front de multiples tâches, toujours dans la douceur et le professionnalisme. De ses qualités humaines je citerai celle qui m'a le plus touchée, sa grande générosité. Je l'ai profondément ressentie : une relation de tutorat peut mener à une grande amitié.

Ils iront ensuite à Pascale Moity-Moizi, socio-anthropologue à l'Institut des Régions Chaudes de Montpellier SupAgro, pour l'autonomie qu'elle m'a laissée au long de ces six mois de stage, me sachant très encadrée sur le terrain. Pascale Moity-Maizi a su répondre présente à chaque grande étape de ce stage. Les questions de fond qu'elle a pu me soumettre m'ont permis de réfléchir au sujet sous un autre angle, et les échanges par mail ou dans son bureau ont stimulé mon esprit critique.

Je remercie aussi le collectif InPACT Ardèche, pour l'attention portée à mon travail et les échanges sur les pistes de réflexion débattues lors des Comités de Pilotage.

Je tiens à remercier tout particulièrement les porteurs de projet et les agriculteurs rencontrés durant ces six mois de stage. Leur vision du monde agricole et leur engagement militant pour valoriser une agriculture viable m'ont apporté énormément, au-delà du cadre de ce stage. Merci de m'avoir accueillie chez vous en toute simplicité, sur votre terrain ou dans un café et d'avoir fait tout votre possible pour vous rendre disponible.

A tous mes amis de la promotion Moquas 2016 : notre ambiance interculturelle m'a fait vivre une année riche, pleine de voyages, de danses endiablées et de bonne humeur quotidienne.

Je suis aussi très reconnaissante envers ma famille pour tout le soutien qu'elle a pu m'apporter durant ces sept ans de scolarité. Merci d'avoir été là, de l'être toujours à chaque instant et de me soutenir dans chaque épreuve. Merci d'avoir été présents physiquement et moralement durant cette année difficile. Merci à Martin, mon frère, pour son soutien qui m'apporte l'équilibre dont j'ai besoin. Merci à Caroline, Evann, Alex et Alain, de m'avoir rendu visite en Ardèche. J'ai beaucoup de chance de vous avoir.

Un immense merci à Samuel, sans qui ce stage n'aurait pas été possible. Son soutien durant cette année, et tout particulièrement en fin d'année, m'a fait tenir et m'a permis de traverser les épreuves. Ses conseils avisés et nos entraînements à l'oral sont aussi toujours de précieuses aides. Merci pour tout ...

# Table des matières

RESUME .....	3
ABSTRACT .....	4
REMERCIEMENTS .....	5
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX, CONTEXTE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE.....	13
I° L'installation hors cadre familial en milieu agricole : comment apprendre à devenir agriculteur ? .....	13
1.1. Un mouvement de « <i>retour à la terre</i> » dans un contexte de déprise agricole .....	13
1.2. Le « <i>paradigme de la professionnalisation</i> » prend le pas sur des logiques de transmission en rupture avec le cadre patrimonial.....	15
1.3. Quelles spécificités dans l'apprentissage du métier d'agriculteur biologique ? .....	17
1.4. Former et accompagner les porteurs de projet hors cadre familial à devenir agriculteurs : missions des structures d'accompagnement à l'installation agricole .....	18
II° Genèse de l'idée d'un réseau de tuteurs en Ardèche .....	29
2.1. Genèse du projet de réseau de tuteur en Ardèche .....	29
2.2. Un projet de recherche-action qui englobe la thématique du tutorat .....	33
2.3. Questionnements autour de la dynamique du collectif InPACT dans la mise en place d'un dispositif de tutorat en Ardèche .....	35
III° Problématique générale et Méthodologie.....	36
3.1. Commande de stage et intérêt du stage pour les différents acteurs .....	36
3.2. Problématique générale .....	37
3.3. Méthodologie .....	40
PARTIE 2 : PANORAMA DES DISPOSITIFS DE TUTORAT EXISTANTS EN FRANCE .....	49
I° Un terreau historique favorable au tutorat en Ardèche .....	49
1.1. Asfodel : « <i>les aventuriers du monde rural</i> ».....	49
1.2. Un large réseau de tuteurs.....	50
1.3. L'expérience d'ASFODEL créée sur un terrain propice à l'émergence d'un nouveau dispositif de tutorat.....	52
II° Etat des lieux non exhaustif des dispositifs de tutorat existants en France .....	53
2.1. Entre tutorat, parrainage, test, compagnonnage et paysans-conseils : une offre diversifiée de dispositifs .....	53
2.2. Un apprentissage du métier d'agriculteur par le travail : l'importance du « faire » .....	55
2.3. Un apprentissage du métier d'agriculteur par l'échange, l'observation et le conseil : l'importance du « voir ». .....	60
PARTIE 3 : RESULTATS DES ENQUETES ET ANALYSES .....	66
I° Description et étude des profils de l'échantillon enquêté.....	66

1.1.	Description des profils de candidats à l'installation et proposition d'une typologie .....	67
1.2.	Description des profils des potentiels tuteurs et proposition d'une typologie .....	69
1.3.	Une motivation partagée pour la mise en place d'un dispositif de tutorat.....	72
II°	Une projection dans le futur dispositif de tutorat dépendante du stade de concrétisation du projet du candidat à l'installation.....	72
2.1.	De « <i>père spirituel</i> » à la « <i>personne ressource</i> » : un statut de tuteur qui se démystifie avec la concrétisation du projet d'installation agricole .....	73
2.2.	Un besoin d'apprentissage par le tutorat qui s'accroît avec la concrétisation du projet d'installation.....	74
2.3.	Le cadre géographique et temporel du tutorat se restreint avec la concrétisation du projet agricole.....	75
2.4.	Un gradient de personnalisation de l'apprentissage par le tutorat qui s'accroît avec la concrétisation du projet .....	77
2.5.	Des modalités d'apprentissage qui varient selon le gradient de concrétisation du projet agricole.....	81
2.6.	D'une réciprocité par le coup de main à une réciprocité par le don/l'échange de bons procédés .....	82
III°	Un tutorat à double visage : une projection différente des agriculteurs expérimentés dans leur futur rôle de tuteur.....	86
4.1.	Présentation des binômes et de la diversité des expériences de tutorat observées.....	91
4.2.	La nécessaire prise en compte du profil des individus dans la constitution des binômes .....	93
PARTIE 4 : PISTES DE REFLEXION ET PERSPECTIVES OPERATIONNELLES .....		98
I°	Pistes de réflexion pour la mise en place opérationnelle d'un réseau de tuteurs en Ardèche .....	98
1.1.	Privilégier le dispositif de tutorat pour les nouveaux installés : résultat des lignes directrices données par le Comité de Pilotage InPACT .....	98
1.2.	Propositions opérationnelles pour la conduite et la pérennisation du futur dispositif de tutorat en Ardèche .....	99
1.3.	Questionnements autour des moyens à disposition d'InPACT dans la mise en place et la pérennisation du futur dispositif de tutorat .....	104
II°	Application concrète des résultats de cette étude et appropriation de la démarche de recherche-action par collectif InPACT.....	105
2.1.	Une application concrète des résultats de cette présente étude .....	106
2.2.	Interaction du collectif InPACT dans la démarche de recherche-action .....	107
CONCLUSION.....		109
ANNEXES.....		113
RESUME .....		127

## ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AB : Agriculture Biologique

ADEAR : Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ADEMA : Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles

AFIP : Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

BPREA : Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole

BRF : Bois Ramifié Fragmenté

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CIVAM : Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

COFIL : Comité de Pilotage

DJA : Dotation Jeune Agriculteur

FADEAR : Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

FNCIVAM : Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

GAB : Groupement d'Agriculture Biologique

HCF : Hors Cadre Familial

InPACT : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale

MIRAMAP : mouvement Inter-Régional des AMAP

MRJC : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

PAI : Point Accueil Installation

PAM : Plantes Aromatiques et Médicinales

PdP : Porteur de Projet

PE : Plan d'Entreprise

PIDIL : Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales

PPP : Parcours Professionnel Personnalisé

RDI : Répertoire Départ Installation

RENETA : Réseau National des Espaces-Test Agricoles

SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement rural

SP : Système de Production

STIP : Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne

## INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, la thématique de l'installation en agriculture catalyse en France un ensemble de sujets qui, progressivement, imprègnent les débats de société : le renouvellement des campagnes françaises et avec lui l'endiguement de l'exode rural, l'arrivée croissante de nouveaux profils d'agriculteurs hors cadre familiaux, le maintien d'un tissu social en milieu rural et périurbain, la recherche d'une forme d'agriculture davantage en équilibre avec son paysage environnant... L'installation agricole biologique en concentre d'autant plus depuis une dizaine d'années en prônant une agriculture saine, respectueuse de l'environnement, valorisant la diversité agro-écologique des territoires et la proximité avec les consommateurs. Au-delà de la question de l'installation, un changement d'approche du monde agricole semble progressivement s'opérer à échelle européenne et nationale, décliné ensuite au niveau des régions et des collectivités territoriales. Le cadre réglementaire agricole encourage davantage le développement d'une agriculture raisonnée, moins gourmande en intrants et plus soutenable pour l'environnement à l'image de celle portée au sein des Groupements d'Intérêt Ecologiques et Economiques<sup>1</sup> reconnus officiellement par l'Etat français depuis l'adoption de la Loi d'Avenir Agricole en septembre 2014. Cette dynamique constitue donc un contexte favorable pour le développement, à partir des années 1990, des structures et activités d'accompagnement à l'installation des porteurs de projet. Ces structures peuvent être publiques (Etat, Collectivités locales, Régions, Centres de formation agricole etc.), professionnelles (Chambre d'Agriculture, SAFER, Syndicats agricoles) ou associatives (les ADEAR, CIVAM, Terre de lien, Réseau *Reclaim The Field*, AgriBio, GAB, Solidarités Paysans etc.). Elles fonctionnent le plus souvent en partenariat et pour certaines en réseaux autour d'objectifs communs dont le principal est celui d'aider les porteurs de projet à devenir des agriculteurs.

La région Rhône-Alpes a développé sa propre politique agricole avec comme axe prioritaire les enjeux de renouvellement des actifs agricoles, et a construit une stratégie de développement rural inscrite historiquement dans des logiques ascendantes de concertation (Potier, 2013). Il en ressort une multiplication d'instances locales de mise en réseau sur des thématiques directement liées aux enjeux de transmission et d'installation agricole ou sur des thématiques plus périphériques liées à la création d'activité. Le département de l'Ardèche est particulièrement moteur dans cette dynamique. Il concentre en effet de nombreux acteurs de l'accompagnement à l'installation, principalement regroupés dans le sud du département. Cette forte mobilisation s'explique en partie par un triple phénomène : celui d'une chute de 33,5 %<sup>2</sup> du nombre d'exploitations agricoles sur la décennie 2000-2010 dans un contexte de maintien d'une population active agricole (4,3%) plus forte que la moyenne régionale et nationale et d'un « *retour à la terre* » des populations néo-rurales<sup>3</sup> historiquement ancrées dans le

---

<sup>1</sup> Les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) permettent une reconnaissance officielle par l'Etat de l'engagement collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale. Ils constituent l'un des outils structurants du projet agro-écologique pour la France. Source : Site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt - <http://agriculture.gouv.fr/les-groupements-dinteret-economique-et-environnemental-giee>

<sup>2</sup> Source Agreste Auvergne Rhône Alpes, « Mémento de la Statistique », n°3, Avril 2016

<sup>3</sup> « *Ce sont des personnes venues de la ville. L'expression de néo-ruraux a été forgée par l'administration au milieu des années 1970. Ces personnes venues de la ville emboitent le pas des mouvements contre-culturels partis des USA et qui ont gagné l'Europe en commençant par le Nord. Ils veulent fuir les contraintes de la Société industrielle, capitaliste et urbaine pour aller inventer dans des espaces désertifiés, qui sont victimes de cette société, un mode de vie fondé sur des valeurs opposées à celles de la société dominante* » Catherine Rouvière dans

département depuis les années 1970 (Rouvière, 2015). Aujourd'hui, ce retour à la terre perdure dans le département de l'Ardèche. L'augmentation du nombre d'installations hors cadre familial et des spécificités des types d'installations (forte part des installations en agriculture biologique, parfois progressive et pluriactive), oblige les structures d'accompagnement à repenser la transmission des savoirs et à réinventer leurs modalités d'accompagnement à l'installation. En effet, devenir agriculteur n'est pas une chose aisée lorsque l'on est extérieur au monde agricole. S'installer en agriculture biologique l'est encore moins. Exercer le métier d'agriculteur nécessite de connaître, de comprendre et de maîtriser de nombreux cas et pratiques qui font référence à différents types de savoirs et de situations qui s'entremêlent dans un certain équilibre entre vie familiale et vie professionnelle (Pharo.P, 1985). Au cours de son parcours d'installation et dans les premières années d'exercice, l'agriculteur en devenir passe par différentes phases, faisant appel pour chacune à des prises de décisions spécifiques, à des remises en questions et à des projections. Celles-ci nécessitent un certain recul permis par l'apprentissage de connaissances, de repères et de réflexes du métier dont certains se font au contact d'un pair expérimenté. Afin de donner certaines clés de compréhension aux agriculteurs, les structures d'accompagnement à l'installation ont développé des dispositifs et outils spécifiques. Citons l'exemple de la formation « De l'Idée au Projet » dispensée au sein de plusieurs antennes de Chambre d'Agriculture dont celle d'Ardèche et destinée à aider les futurs installés à formaliser davantage leurs projets d'installation. Citons aussi l'accueil des porteurs de projet proposé par l'ADEAR de l'Ardèche qui a la vocation d'écouter et d'aider les candidats dans leurs démarches d'installation.

La Réforme Territoriale initiée en Janvier 2016 dans l'ensemble du pays rabat cependant certaines cartes dans les logiques de concertation entre les différentes structures d'accompagnement à l'installation. En matière de développement agricole et rural, cette réforme se traduit principalement par un renforcement du pouvoir de décision des Régions et de nouvelles difficultés pour accéder aux subventions des départements ; ces derniers finançant pour quelques millions d'euros en moyenne des actions liées au soutien de l'agriculture biologique et durable, à l'installation, à la vente directe, aux associations de développement agricole et rurale (Buignot, 2016). En Région Auvergne-Rhône Alpes, dirigée par Laurent Wauquiez et devenue la région la plus peuplée de France, les baisses de subventions pourraient creuser un gap dans les budgets des structures d'accompagnement à l'installation des porteurs de projet. Les possibilités de financement des structures associatives se voient d'autant plus réduites que cette baisse globale de subventions s'accompagne d'une volonté du nouvel exécutif de donner la priorité aux Chambres d'Agriculture, qui elles aussi connaissent des restrictions budgétaires. Ce climat de tensions sur les budgets rompt avec la dynamique de concertation et contribue à entretenir la concurrence apparue au cours des trois dernières années entre la Chambre d'agriculture et les structures associatives. Ce nouveau cadre politique et institutionnel pousse donc les associations à se regrouper afin de constituer une entité plus forte et moins vulnérable face aux restrictions budgétaires et à l'avantage donné aux Chambres d'Agriculture en matière d'animation et d'aide au développement. Poussées à se réinventer, les associations de développement agricole et rural présentes en Ardèche fondent début 2015 le Collectif InPACT 07, qui correspond à une déclinaison départementale d'un réseau déjà présent sur le plan régional (InPACT Rhône-Alpes) et National (InPACT). Ce collectif, encore très jeune, débute aujourd'hui son activité autour de la promotion d'une « *agro-écologie paysanne* à

---

Film Paysages avec Lutte film collectif réalisé par la 11eme promotion du Master 2, documentaire de création de Lussas Doc, mai 2016, disponible sur <http://www.lussasdoc.org>.

*échelle départementale au travers d'actions d'accompagnement et de démonstration, ceci afin d'encourager des installations agricoles nombreuses en Ardèche*»<sup>4</sup>. Face au constat d'une carence des organisations à répondre à certains besoins des porteurs de projet hors cadre familial, le collectif InPACT 07 pense alors proposer une approche différenciée de l'appui à l'installation, en mettant l'accent sur un accompagnement davantage personnalisé du porteur de projet plutôt que sur l'apport de conseils limités à une approche technique du projet. Le collectif InPACT Ardèche fait alors émerger l'idée d'un dispositif inédit dans le département qui fédère l'ensemble des associations membres du collectif autour d'un enjeu commun : celui de faciliter l'installation et l'insertion dans le monde agricole des porteurs de projet hors cadre familial en réinventant une forme originale d'accès aux savoirs et savoir-faire agricoles par le tutorat. Il impulse l'idée de constituer un réseau de tuteurs, dispositif innovant qui place la fonction de tutorat au cœur de l'accompagnement à l'installation des porteurs de projet. Un porteur de projet en parcours d'installation est engagé dans un processus progressif et systémique qui met en interaction de nombreux éléments. La question de l'installation est toujours doublée par la question de la transmission. Cette transmission peut être matérielle (ferme, terres, capital financier...) ou immatérielle (réseau, connaissances techniques, savoirs, savoir-faire, expérience vécue...). Le tutorat, processus de transmission de connaissances (et de partage d'expérience) et d'apprentissage entre des porteurs de projet et des tuteurs, constitue un moyen privilégié d'accompagner l'agriculteur en devenir dans l'exercice de ce métier complexe.

Ce stage de fin d'études d'une durée de six mois s'inscrit dans la réflexion collective d'InPACT Ardèche autour des problématiques d'installation agricole et d'accompagnement des porteurs de projet. Il s'articule tout spécifiquement autour de l'objectif du collectif de construire un cadre pour la mise en place d'un réseau de tuteurs pour la fin d'année 2016. Pour mener à bien cette réflexion et lui donner de la profondeur, les acteurs d'InPACT 07 participent à une démarche de Recherche-action<sup>5</sup> co-construite avec une diversité d'acteurs depuis 2015. Ce stage piloté par Claire Lamine, sociologue à l'INRA s'inclut dans cette démarche. Le succès d'un premier événement intitulé « Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne 2015 » organisé par InPACT 07 a permis d'instituer un cadre propice pour lancer un nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation, le tutorat. Ce tutorat mettra en relation directe des porteurs de projet (à différents stades de maturation de leur projet) avec des agriculteurs plus expérimentés en lien avec la réflexion associant un ensemble bien plus large d'acteurs associatifs et institutionnels.

La question de l'accompagnement à l'installation des porteurs de projet par des pairs et à travers la fonction de tutorat trouve une résonance dans divers travaux déjà entrepris. Dans la Recherche tout d'abord, avec les travaux en didactique professionnelle, discipline présentée comme une analyse du travail en vue de la formation. Patrick Kunégel, dans son ouvrage *Les maîtres d'apprentissage. Analyse des pratiques tutorales en situation de travail* (Kunégel, 2011), analyse les pratiques tutorales entre maître et apprenti dans le cadre de formations en alternance en immersion dans l'entreprise. Patrick Mayen aborde aussi le sujet de

---

<sup>4</sup> [civamardeche.org/Installation-en-milieu-rural](http://civamardeche.org/Installation-en-milieu-rural) dans pré-rapport de stage

<sup>5</sup> La recherche-action vise principalement deux objectifs principaux : « résoudre des problèmes et produire des connaissances scientifiques validées par l'action et des connaissances permettant d'agir sur la question visée » (CIVAM/AFIP, 2015). La démarche suivie est celle d'une co-construction entre acteurs locaux et chercheurs qui s'engagent conjointement à chercher des hypothèses et des résultats. « L'hypothèse de la recherche-action est que l'engagement dans l'action, en modifiant une certaine situation, sera source de connaissance. » (CIVAM/AFIP, 2015).

l'apprentissage en situation de travail comme dans un de ses articles publié dans la revue Recherche en éducation « *Quelques repères pour analyser les situations dans lesquelles le travail consiste à agir pour et avec un autre* » (Mayen, 2007). Plus spécifiquement directement reliée au monde agricole, l'analyse de la transmission professionnelle en milieu agricole a fait l'objet de la thèse de Fanny Chrétien soutenue en 2015 et intitulée « *Agriculteurs et apprenants au travail. La transmission professionnelle dans les exploitations agrobiologiques : une approche par les configurations sociales et les situations d'interaction* » (Chrétien, 2015). Il sera question dans ce présent mémoire de s'y référer pour analyser profondément le cadre relatif au tutorat comme processus de transmission et d'apprentissage en milieu agricole. Il s'agira aussi de comprendre quelles sont les spécificités de l'apprentissage du métier d'agriculteur bio en se référant aux études de Fanny Chrétien sur le sujet (Chrétien, 2016). Les travaux de Claire Lamine portant notamment sur les logiques d'installation et de conversion vers une agriculture biologique enrichissent aussi les ressources bibliographiques utilisées pour comprendre les particularités de l'installation en agriculture bio (Lamine, 2015).

Les questions d'accompagnement à l'installation agricole par le monde associatif ont été aussi abordées dans le cadre de stages de fin d'étude. Sophie Chaxel, qui a réalisé un stage au sein de l'ADEAR de l'Aude aborde dans son mémoire intitulé « *La Trajectoire comme support de l'accompagnement à l'installation agricole* » (Chaxel, 2010) la question de la trajectoire des porteurs de projet comme un facteur déterminant dans l'accompagnement à l'installation. Le stage réalisé au sein des CIVAM de l'Ardèche par Cécile Potier en 2013 et qui a donné lieu à un mémoire portant sur l'émergence d'un réseau d'accompagnement à l'installation agri-rurale en Ardèche (Potier, 2013) place les jalons de ce présent stage, dans un contexte nouveau, celui du collectif InPACT 07. Les associations de développement rural se sont aussi emparées de la question de l'installation en agriculture et de l'apprentissage du métier de « paysan » à travers notamment certains ouvrages comme celui paru par le Champs des Possibles (issu du réseau des AMAP Ile de France) intitulé *Devenir paysan. Reconversions professionnelles vers l'agriculture* (Les Champs des Possibles, 2016).

Il sera question dans ce travail d'effectuer dans un premier temps (Partie 1) un état des lieux sur les réalités de l'installation dans le monde agricole et de comprendre les enjeux et les difficultés de l'apprentissage du métier d'agriculteur principalement pour un public hors cadre familial (I). Face à ces réalités, il conviendra d'analyser comment à émergé l'idée d'un réseau de tuteurs au sein du collectif InPACT Ardèche (II) et comment, à travers la méthodologie suivie durant ce stage, le cadre de ce réseau est co-construit entre tous les acteurs impliqués (III). Dans un second temps, un état des lieux des réseaux de tuteurs existants permettra de dégager certaines pistes de réflexion utiles pour l'élaboration d'un réseau de tuteurs dans le contexte ardéchois (Partie 2). Les résultats d'enquêtes réalisées au long de ce stage et présentés dans un troisième temps montreront la nécessaire prise en compte de la diversité des profils de porteurs de projets et des potentiels tuteurs dans la constitution des binômes de tutorat (Partie 3). La dernière partie, plus opérationnelle et construite sur l'analyse des parties précédentes dégagera certains points d'attention et missions que devra réaliser le collectif InPACT Ardèche pour la mise en place de son réseau de tuteurs (Partie 4).

# PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX, CONTEXTE DE L'ETUDE ET METHODOLOGIE

## I° L'installation hors cadre familial en milieu agricole : comment apprendre à devenir agriculteur ?

Ce premier chapitre expose le contexte général de l'installation et de la transmission agricole pour le public spécifique des hors cadre familiaux. Il vise à comprendre en profondeur l'ampleur de la question qui guide l'ensemble de notre sujet : « Comment comprendre les difficultés d'apprentissage du métier d'agriculteur pour des personnes externes au milieu agricole ? » et « Comment accompagner ces agriculteurs en devenir dans leur parcours d'installation ? ».

### 1.1. Un mouvement de « retour à la terre » dans un contexte de déprise agricole

Le contexte d'installation dans le monde agricole en France est dominé par un mouvement inverse de déprise agricole galopante (Bernier, 2005) et de désinstallation. En effet, la moyenne du nombre d'installations par an approche les 16 500 pour 27 000 départs (Chrétien, 2015). Cela signifie que le taux de renouvellement agricole est toujours inférieur à 1, et donc que la démographie agricole diminue chroniquement. Plus concrètement, plus d'une exploitation sur quatre disparaît tous les 10 ans (Agreste, 2011). Ce phénomène s'explique par différents facteurs. Le mouvement d'agrandissement des exploitations agricoles accompagné de l'augmentation des formes sociétaires (création de GAEC) en est un premier. De plus en plus, le développement d'une spéculation et de conflits fonciers, favorisés par la concurrence d'autres affectations possibles des terres en constitue un second. Comme le dit Fanny Chrétien dans sa thèse, « le tissu social et professionnel s'est donc dilaté, accentuant les effets d'isolement des fermes » (Chrétien, 2015). La nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes ne fait pas figure d'exception avec une baisse de 48% du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2010. Le département de l'Ardèche suit cette tendance avec une baisse plus faible mais bien présente de 33,5 %<sup>6</sup> du nombre d'exploitations agricoles sur la décennie 2000-2010 (Agreste, 2016).

Face à cette déprise, un mouvement inverse de retour à la terre s'opère cependant dans le monde agricole français. En effet, une certaine « *recomposition sociologique de la population rurale et agricole* » a lieu depuis dix ans environ et plus spécifiquement depuis cinq ans. Il ne s'agit pas ici des populations « hippies » ou « néo-rurales » (Rouvière, 2015) installées dans les années 1970 qui, aujourd'hui, sont proches de la retraite et font face à des questions de transmissions comme nous le verrons par la suite. Il s'agit d'installations agricoles qui se réalisent hors du cadre familial<sup>7</sup> (HCF), c'est-à-dire sur des exploitations qui n'ont pas été reprises à la suite des parents ou des grands parents (pas de lien de parenté jusqu'au 3<sup>ème</sup> degré). Depuis dix ans environ, plus du tiers des installations en France se réalise hors du cadre familial.

<sup>6</sup> Source Agreste Auvergne Rhône Alpes, « Mémento de la Statistique », n°3, Avril 2016

<sup>7</sup> Voir définition officielle : « L'installation hors cadre familial s'entend comme l'installation sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au 3<sup>ème</sup> degré, collatéraux inclus (au sens des articles 741 et suivants du code civil) » Source : Publiée sur le site Circulaire.gouv.fr sous le N° NOR AGRT1515873J Instruction technique. DGPE/SDC/2015-573, disponible en ligne sur <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2015-573>

Ces HCF présentent des profils très hétérogènes, contrairement aux néo-ruraux des années 1970 qui se démarquaient par des similitudes dans leur approche du monde agricole. Les profils des HCF vont du fils/fille d'agriculteur s'installant sur le même territoire que ses parents, directement après une formation agricole initiale, à l'adulte de plus de 40 ans, en reconversion professionnelle et souhaitant s'investir dans un projet agricole alternatif comme « *métier-vie* » (Chrétien, 2015). Que ce soit des « *chercheurs d'or, des chercheurs de sens, des militants ou des convertis* » (Van Dam, 2005 in Chrétien F, 2016), les installations hors cadre familial s'inscrivent dans un environnement social et économique particulier. Les opportunités d'appui financier ou de structuration du marché renforcées dans les années 2000, les tensions identitaires engendrées par des souffrances et des incertitudes professionnelles héritées des modes d'organisation du travail des trente glorieuses (Dubar, 2007 ; Le Goff, 1999) ou le prolongement des revendications issues des luttes sociales, constituent des éléments de compréhension et de contextualisation générale de cette tendance qui « *accueille dans ses rangs de nouveaux convertis ou des néo-ruraux aux dispositions sociales accordées* » (Leroux, 2011). Ces derniers, bien qu'aux profils hétérogènes, partagent un certain nombre de traits communs. On peut citer notamment la recherche d'une qualité de vie (environnementale et alimentaire) ou l'inscription identitaire dans une « *communauté de pratiques* » (Van Dam & al, 2009). La part des HCF qui ont pas ou peu de racine avec le monde agricole voit le métier d'agriculteur comme un « *métier-vie* » dans le sens où il s'inscrit à la fois dans un projet professionnel et dans un projet de vie (élever ses enfants au grand air, être plus flexible, redonner du sens au travail etc..). L'approche de l'installation qui en découle présente certaines spécificités dont le choix d'une installation progressive, principalement en création d'activité. Parmi les installations HCF, 55% correspondent à des créations d'activité (c'est-à-dire en ayant créé leur ferme de tout pièce, sans avoir repris une activité fonctionnant déjà auparavant) (Chrétien, 2015) et 60% pour des installations des porteurs de projet non aidés (ne bénéficiant pas des aides étatiques à l'installation de type DJA) (Chrétien, 2016). Notons aussi que parmi les installations de moins de 40 ans, 30% sont des installations effectuées par des femmes ; celles-ci étant davantage représentées que les hommes dans les formes sociétaires. (Chrétien, 2015). Ce type d'installation répond à certaines contraintes, notamment dans l'accès au foncier. Celui-ci est central pour l'installation de « jeunes » hors cadre familial et constitue le facteur de détermination principal d'une installation en création d'entreprise : en Ardèche, et notamment en Sud Ardèche où le lobby touristique fait pression sur les terres, le prix à l'hectare s'élève à 8 600 euros en moyenne (Agreste, 2016) soit le plus cher de toute la Région Auvergne Rhône Alpes. Ajoutons à ce prix du foncier le coût d'une exploitation (avec maison d'habitation, bâtiments, matériel, voir cheptel) et on peut comprendre aisément pourquoi les porteurs de projet HCF ne sont pas à même de réunir le capital suffisant au rachat d'une exploitation et s'orientent vers la création ex-nihilo. Les activités entreprises par ce profil de nouveaux installés HCF sont le plus souvent à haute valeur ajoutée, sur de petites surfaces et commercialisées en circuits courts. Le département de l'Ardèche, dont le taux de population active agricole de 4,3% en 2014 (Agreste, 2016) dépasse largement celui de la région Auvergne Rhône Alpes (2,2%) et celui de la France (2,5%), présente un nombre élevé d'installations HCF. Avec 615 exploitations (soit 13% des exploitations agricoles ardéchoises) certifiées agriculture biologique (Agreste, 2016), l'Ardèche a une proportion de producteurs bio deux fois supérieure à la moyenne nationale, et se situe au cinquième rang des départements français producteurs de bio. De plus, 36% des exploitations commercialisent au moins un produit en

circuits courts<sup>8</sup> (Agreste 2010 in Potier, 2013). Cette « spécificité ardéchoise » s'explique en partie par une politique de valorisation des produits locaux via des labels de qualité, multiples sur le territoire (Picodon, châtaignes d'Ardèche) et des marques collectives « terroir » qui ont été créées telles que les « boutiques paysannes », « goûtez l'Ardèche », « Bistrot de pays » etc..

Ce contexte ardéchois, très spécifique, ne doit cependant pas occulter les réalités de l'installation hors cadre familial. Sur certains points, elles tranchent avec les aspirations que ces agriculteurs en devenir s'étaient faites du monde agricole avant de s'y confronter. En effet, en Ardèche 60 % des hors cadre familial s'installent seuls alors que la plupart visaient le collectif ; 39 % s'installent en agriculture biologique, alors que les 2/3 le souhaitaient avant installation (MRJC, 2013). 9/10 des HCF, au même titre que leurs homologues héritiers de fermes, sont toujours en place après cinq ans d'activité. 2/3 des installations et 47 % des HCF de moins de 40 ans ne touchent pas la Dotation jeune agriculteur<sup>9</sup> lors de l'installation.

Cependant, au niveau national, les HCF qui ont créé leur activité, abandonnent trois fois plus que ceux qui ont pu reprendre leur exploitation (Lefebvre & Quelen, 2006, p. 9 in Chrétien, F., 2015). Ces éléments de contextualisation révèlent certaines réalités de l'installation. Elles mettent l'accent sur les difficultés à l'installation vécues par ce public. Dans un premier temps, l'installation en collectif, qui entre autres demande de trouver un foncier en grande quantité et qui permet de répondre à la diversité des systèmes de production visés, semble difficile à se concrétiser, d'autant que les temporalités des futurs agriculteurs peuvent ne pas être les mêmes. Dans un second temps et malgré une volonté forte de pratiquer une agriculture biologique, sa mise en œuvre est très difficile sur le terrain à tel point que de nombreux nouveaux installés abandonnent leur projet initial pour produire en conventionnel.

L'arrivée dans le monde agricole de ces populations hors cadre familial change donc le rapport à la question de l'installation, doublée historiquement de celle de la transmission. Pour les populations HCF, le cadre patrimonial de transmission d'une exploitation agricole comme moyen privilégié d'acquérir des savoirs, savoir-faire et de s'insérer socialement dans les réseaux agricoles auprès d'un pair n'existe pas. Il induit donc un nouveau « *paradigme de la professionnalisation* » du métier d'agriculteur (Pharo, 1985).

## **1.2. Le « *paradigme de la professionnalisation* » prend le pas sur des logiques de transmission en rupture avec le cadre patrimonial**

L'installation récente des populations HCF change profondément le rapport historique à l'acquisition de connaissances nécessaires à l'exercice du métier d'agriculteur. Quelle transition est en train de s'opérer dans l'apprentissage du métier d'agriculteur, traditionnellement transmis par un pair/père membre de la famille ? De nombreux

---

<sup>8</sup> Vente directe ou vente avec un seul intermédiaire.

<sup>9</sup> Dotation Jeune agriculteur (ou DJA) : Aide à l'installation accordée aux porteurs de projets candidats à l'installation agricole de moins de 40 ans. Cette aide est octroyée à condition que le porteur de projet remplisse une condition de capacité professionnelle agricole et ait établi un plan d'entreprise (PDE) qui traduit l'élaboration d'un projet d'installation viable du point de vue économique permettant à terme de dégager un revenu suffisant. Une possibilité d'installation progressive a été mise en place pour des projets qui atteignent la solidité économique au bout de 5 ans seulement. Le montant de la DJA est de l'ordre de 15.000 € en moyenne. Il est plus fort dans les zones défavorisées et en montagne. Il sera aussi modulé pour donner un coup de pouce supplémentaire aux installations hors cadre familial, aux projets répondant aux principes de l'agro-écologie et aux projets générateurs de valeur ajoutée et d'emploi.

anthropologues et sociologues se sont intéressés à la transmission et à l'apprentissage des métiers de l'agriculture (Samona, 1994 ; Delbos et Jorion, 1984 ; Jouvenot, 2000). Dans son article « *Apprendre et se tester avant de s'installer en maraîchage biologique* », Fanny Chrétien reprend les bases historiques de transmission du métier d'agriculteur en s'intéressant aux travaux de Dominique Jacques-Jouvenot (2000) sur ce sujet. « *Dominique Jacques-Jouvenot précise l'importance du processus de désignation du successeur dans la transmission familiale des fermes, un processus qui fait intervenir dans le même temps des jeux d'enrôlement et d'apprentissage progressif, ainsi que la construction d'identités sociales par des signes de reconnaissance et des prises de responsabilité.* » (Chrétien F & al., 2014, p.102). Ce processus constitue un des déterminants de l'identification au père agriculteur et, dans le même temps de la socialisation au métier (Salmona, 1994). Celle-ci s'opère par des mécanismes d'imprégnation qui s'inscrivent dans l'histoire de la personne au sein de son milieu familial et social proche. L'encadré ci-dessous, issu de son article, développe ces mécanismes :

*Il s'agit (ces mécanismes d'imprégnation) par exemple de l'incorporation de manières de faire au quotidien (un langage, des gestes, des relations au vivant et aux personnes, histoires des attachements), d'associer le jeu et le travail dans les mêmes mouvements, de stabiliser des repères et de susciter une fierté d'occuper une place sur la ferme. Ce processus de socialisation n'est pourtant pas suffisant pour expliquer les disparités de trajectoires, de transmission et de processus d'identification que l'on observe au sein des fratries ou d'une famille à l'autre. Salmona nuance le rôle du milieu dans la transmission des savoirs en pointant du doigt la place des circonstances microsociales, des contingences dans la diversité des configurations familiales de transmission, ou la diversité des mondes qui s'ouvrent désormais aux enfants d'agriculteurs, par le biais des études ou des opportunités économiques.*

Figure 1 : Mécanismes d'imprégnation du métier d'agriculteur dans un cadre familial  
– Source : Chrétien & al., 2014

Comment ces mécanismes s'opèrent-ils alors pour les populations HCF, qui n'ont pas connu des mécanismes d'imprégnation du métier d'agriculteur depuis leur enfance ? Ces mécanismes existent aussi dans le cadre des transmissions hors cadre familial même si elles apparaissent sous des formes différentes de par les choix, les interactions et les contraintes qu'implique une installation ex-nihilo. Plus généralement, Pharo dans son ouvrage *Savoirs paysans et ordre social. L'apprentissage du métier d'agriculteur* (Pharo, 1985) affirme qu'une transformation historique de tous les porteurs de projet (cadre familiaux et hors cadre familial) s'opère, qu'ils soient ou non héritiers d'une exploitation. Par exemple, les rencontres entre « jeunes » agriculteurs, agriculteurs plus expérimentés et autres acteurs de l'accompagnement (comme les associations de développement rural) prennent des formes qui peuvent s'éloigner du modèle familial esquissé plus haut. « *L'installation exogène engage des choix, des interactions et des contraintes qui sortent du giron familial* » (Chrétien, 2015). La part croissante des candidats à l'installation se compose de nouveaux venus dans le monde agricole avec lesquels ils n'ont pas d'attaches et d'antécédents familiaux. Pharo (1985) pousse la réflexion en affirmant qu'il en ressort un glissement historique : le « *paradigme de la professionnalisation*<sup>10</sup> » semble prendre le pas sur un ordre social longtemps porté par des

<sup>10</sup> La professionnalisation du métier d'agriculteur est faite d'une forme de socialisation par le travail regroupant des dynamiques de construction de normes et valeurs, de conduites, de compétences ou encore de postures au sein

« *savoirs paysans* » (Pharo.P, 1985) transmis au sein de la famille (Delbos, G., & Jorion 1984). Le processus de transmission s'en trouve donc lui aussi transformé. Bien que les profils hors cadre familial soient hétérogènes, ces nouveaux apprenants manifestent des attentes spécifiques qui conduisent à réinventer une autre approche de l'apprentissage et de la transmission de ce savoir-faire. Ce présent rapport place cette question au cœur de la réflexion.

En effet, la plupart des porteurs de projet candidats à l'installation n'ont pas d'idée prédéfinie du métier d'agriculteur, n'ont pas encore stabilisé leur conception de ce métier car ils n'ont pas traversé l'épreuve de la pratique. Ils sont plongés dans une phase de transition, qui met un terme à leur « ancienne vie » et s'ouvre sur celle d'un « métier-vie » en adéquation avec leurs aspirations militantes et leur personnalité. Cependant, la mise en place de moyens matériels et immatériels en vue de traduire leurs projets en un ensemble de choix techniques et organisationnels peut constituer pour eux une réelle difficulté (Chrétien, 2015). Les façons d'opérer ces traductions sont, pour les apprenants, au centre des apprentissages professionnels. Comme l'explique Fanny Chrétien dans sa thèse, elles vont dépendre de plusieurs facteurs : « 1/ *des pratiques sociales qu'ils prennent pour référence* (Martinand, 1981), 2/ *des connaissances qu'ils ont de la complexité du paysage professionnel en mutation*, 3/ *des opportunités de mise en relation avec ce dernier*, et 4/ *des capacités (internes et externes) qu'ils ont à faire correspondre avec l'idéal qu'ils se font du métier* » (Chrétien, 2015).

Au-delà de la question de l'apprentissage exogène du métier d'agriculteur, dans un contexte où les 2/3 des HCF veulent s'installer en agriculture biologique et où seuls 35% y parviennent, une autre question se pose : au-delà de l'apprentissage du métier d'agriculteur, comment apprendre celui d'agriculteur biologique ? A quelles difficultés cela renvoie ?

### **1.3. Quelles spécificités dans l'apprentissage du métier d'agriculteur biologique ?**

Engagés dans le monde agricole le plus souvent suite à une rupture avec leur ancien milieu professionnel, la majorité des candidats à l'installation HCF s'orientent vers ce nouveau milieu pour « *redonner un sens à la vie* <sup>11</sup> », au contact avec une nature moins artificialisée que celle qu'ils ont précédemment connue. Pour de nombreux HCF, l'installation agricole va donc de pair avec une installation agricole biologique. Cependant, alors que deux tiers des candidats à l'installation HCF ont le projet de s'installer en agriculture bio en France, 39 % seulement s'installent en agriculture biologique (rapport MRJC, 2013). Ces chiffres sont révélateurs de la double difficulté dans l'apprentissage et dans l'exercice du métier d'agriculteur : celui de devenir agriculteur et celui de produire et de commercialiser en bio. Il convient ici de s'arrêter sur ce point, qui constituera un socle important de compréhension dans la suite de ce travail.

S'installer en agriculture biologique lorsque l'on n'est pas du milieu agricole soulève des difficultés dans l'apprentissage de compétences et savoir-faire que cela suppose. En effet, ces savoirs et savoir-faire répondent à la spécificité des principes de l'environnement professionnel agrobiologique (Armand, 2009). Au premier plan, l'impossibilité d'avoir recours aux antibiotiques et produits de synthèse qui modifie considérablement à la fois :

---

d'un groupe de pairs (Wittorski, 2008) accompagné d'une appropriation personnelle de ces « règles » afin d'organiser son activité selon les objectifs fixés par le porteur de projet (Cardonna,;Chrétien, and al., 2014) semble aujourd'hui se transformer.

<sup>11</sup> Phrase souvent ressortie des entretiens menés auprès des hors cadre enquêtés dans l'échantillon de cette étude.

- le rapport au champ et aux cultures/élevage : gestion du risque et de la fertilité, recherche de la durabilité et de la stabilité, prévention et gestion des maladies, parasites et adventices, élargissement et enchaînement des activités culturelles dans le temps et l'espace ;
- le rapport à la gestion de la ferme et de ses systèmes de production : produire soi-même ou acheter une ration toute faite en bio (qui pèse lourd dans les budgets) ;
- le rapport au métier en lui-même : recherche d'informations et co-construction dans les réseaux de pairs.

Les connaissances à acquérir pour exercer le métier d'agriculteur biologique sont donc différentes de celles mobilisées dans le cadre d'installations en agriculture conventionnelle, bien qu'elles ne soient pas totalement en rupture avec elles. On le comprend facilement, devenir agriculteur biologique requiert de l'expérience qui s'acquiert au cours d'années de pratiques, de test, qui oblige l'agriculteur bio à s'adapter à telle ou telle maladie, à tel ou tel parasite... Un nouvel installé en AB n'est pas « équipé » de savoirs « robustes » et durables constitués au fil des années. La phase d'installation concentre de nombreux questionnements, incertitudes et remises en questions des enseignements théoriques reçus pour les porteurs de projet ayant une expérience professionnelle agricole faiblement « *sédimentée* »<sup>12</sup> (Rogalski. & al., 2011). Le porteur de projet pourra donc plus difficilement prendre du recul sur les savoirs « *fragiles* » dont il dispose pour s'adapter et réagir aux aléas et menaces sur sa production biologique. Toutes ces dimensions du travail sont donc à transmettre par un pair d'avantage expérimenté et sont aussi très dépendantes des particularités agro-écologiques des lieux (type de sol, climat, ressources en eau).

Au second plan, l'agriculteur bio doit gérer une charge administrative forte, d'autant plus lourde si l'exploitation est certifiée par un label ou une marque bio spécifique. A ces réalités, s'ajoutent les débats et incertitudes sur les pratiques agronomiques pouvant s'opérer dans les interactions entre agriculteurs et apprenants car les pratiques et savoirs agronomiques sont en constante évolution et ne sont pas stabilisés (le boom de la permaculture peut en être une illustration).

Face à l'ensemble de ces difficultés et à la spécificité de l'installation hors cadre familial, un panel de structures d'accompagnement ont émergé et ont mis en place certaines initiatives qui tendent à se multiplier.

#### **1.4. Former et accompagner les porteurs de projet hors cadre familial à devenir agriculteurs : missions des structures d'accompagnement à l'installation agricole**

Le paysage agricole ne manque pas de structures d'accompagnement et d'encadrement à l'installation. Face à l'ensemble des difficultés éprouvées par les HCF dans leur démarche à l'installation et dans l'exercice de leur métier, certaines initiatives naissent et se multiplient (Le Blanc, 2011). Les évolutions rapides et récentes du métier d'agriculteur (et principalement de certains statuts, formes et aides à l'installation) obligent ces structures à mettre à jour, moderniser et innover leur accompagnement afin que celui-ci soit toujours efficace pour l'apprentissage du métier d'agriculteur. Il s'agira dans cette partie d'exposer les structures

---

<sup>12</sup> La « *sédimentation* renvoyant à un processus dynamique par lequel l'expérience à un moment donné prend en compte l'expérience acquise au moment précédent en même temps que l'activité qui vient juste d'être réalisée » (Rogalski & Leplat, 2011, p. 7 in Chrétien, 2015).

intervenant dans le parcours à l'installation en agriculture d'un porteur de projet, en voulant faire un état des lieux exhaustif mais en mettant l'accent sur celles qui jouent un rôle direct dans l'accompagnement des projets du PdP.

#### **1.4.1. Former au métier d'agriculteur : une « rupture en ingénierie de formation »<sup>13</sup>**

Les organismes de formation sont les premiers maillons préparant le public hors cadre familial au métier d'agriculteur. Confrontés à d'importants changements dans l'approche de ce métier, ces organismes sont amenés à modifier leur organisation interne et le contenu de leurs enseignements.

L'enseignement agricole, organisé, accompagné et géré en France par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt<sup>14</sup> est dispensé en partie au sein de Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)<sup>15</sup>. Ceux-ci préparent le public hors cadre familial au Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), qui correspond à un diplôme de niveau IV, nécessaire à l'obtention des aides à l'installation de type DJA (Dotation Jeune Agriculteur). Il existe généralement différents BPREA au sein de chaque centre de formation, comme c'est le cas au CFPPA du Pradel en Ardèche du Sud qui prépare deux BPREA : un en caprin fromager et un autre mixte (viticulture, maraîchage, élevage de cochon, PAM et arboriculture). La nature de ces diplômes et leurs contenus sont définis en fonction des différents systèmes de production couverts par les BPREA et selon les besoins économiques et les possibilités d'emploi dans les régions. Les référentiels de formation continue présentent donc une importante liberté d'application pour les formateurs et les équipes pédagogiques. C'est pour cette raison que l'on observe de grandes variabilités de contenus, de modalités de formation et de public d'un BPREA à l'autre. (Chrétien, 2015). Les formations BPREA s'étalent sur un an au cours duquel les porteurs de projet réalisent des stages, qui s'étalent généralement sur 4 à 10 semaines chez un ou plusieurs agriculteurs. Laurent Vidal, formateur au CFPPA du Pradel en Ardèche affirme que ses étudiants suivent 9 semaines de stage sur l'année de formation. Ces stages sont destinés à introduire le porteur de projet au métier d'agriculteur, de manière concrète et en immersion sur la ferme de son maître de stage. Il affirme à ce sujet qu' « avec neuf semaines de stage, on a compris ce qu'est une ferme » ; le but des stages étant de faire voir aux stagiaires « les phases clés de leur production ». Laurent Vidal distingue trois grands profils de porteurs de projet parmi ses étudiants exposés ci-dessous :

---

<sup>13</sup> Laurent Vidal, formateur en BPREA au CFPPA du Pradel, Ardèche du Sud

<sup>14</sup> Contrairement aux autres domaines professionnels gérés par le ministère de l'éducation nationale.

<sup>15</sup> Comme l'explique Chrétien F., « parmi l'ensemble des formations diplômantes, seules une petite partie est explicitement orientée vers la préparation au métier d'agriculteur. Parmi elles, nous trouvons en première ligne le BPREA, mais aussi certains baccalauréats professionnels et brevets de technicien agricole » (Chrétien, 2015)

- **les 25-30 ans, fils ou filles d'agriculteurs et très motivés à s'installer.** Ces fils/filles d'agriculteurs sont formés sur des connaissances techniques pures (taille de la vigne, conduite du tracteur...) mais ont des difficultés à prendre du recul sur le système de production de leurs parents pour le questionner (tendance forte à considérer le mode de fonctionnement de leurs parents comme « modèle ») ;
- **les 30 à 40 ans, anciens urbains, à haut niveau d'études.** Ils souhaitent se reconvertir dans le monde agricole car aspirent à changer de vie. Ils ont le plus souvent du capital financier important mais ont pour la plupart très peu de connaissances agricoles.
- **les plus de 40 ans- 60 ans :** deux profils dans cette catégorie :
  - les plus de 45 ans, anciens conducteurs de bus, trains, gendarmes, militaires, légionnaires qui sont à la retraite et reçoivent leurs retraite et ont un peu d'argent à investir dans une installation agricole
  - les personnes « en seconde partie de vie », divorcées et ayant rencontré un nouveau conjoint. Ces personnes ont le plus souvent un projet d'installation de couple avec une partie en production et une autre en hébergement/ tourisme. Ce sont ces personnes qui ont le plus besoins d'une connaissance en terme de filières présentes sur le territoire, de débouchés commerciaux etc.

Figure 2 : Typologie des porteurs de projet en BPREA au CFFPA du Pradel, Sud Ardèche  
 – Source : entretien avec Laurent Vidal, formateur en BPREA

L'évolution des profils de porteurs de projet et leur diversité croissante, les changements rapides s'opérant dans les formes d'installation et les opportunités d'accompagnement des porteurs de projet dans leur parcours (aides, couverture sociale...), couplés à une baisse des financements octroyés par les régions, entraînent des préoccupations parmi le corps enseignant. Ces préoccupations portent sur les méthodes et modalités de formation et les types de publics en présence.

Depuis 2009, est menée une réflexion sur la valorisation de « *savoirs agro-écologiques ruraux* » (Billett, S., & Somerville, M., 2004) dans les formations de l'enseignement agricole professionnel. Encadrée par Supagro Florac, elle a fait l'objet de plusieurs rencontres réunissant chercheurs, enseignants, formateurs et autres acteurs de l'enseignement agricole (ingénieurs de formation, inspecteurs, etc.). À partir d'entretiens effectués lors d'une phase exploratoire de terrain, des résultats de l'étude réalisée par Clarisse Duquet<sup>16</sup> (stage qui s'inscrivait dans le cadre des travaux de thèse de Fanny Chrétien) et des conclusions issues des rencontres SAR, certains points essentiels des préoccupations des formateurs concernant l'encadrement des élèves stagiaires sont à soulever :

- la fin du stage en exploitation passant de 6 mois à une durée allant de 4 semaines minimum à 10 semaines maximum ;
- la diversité des publics en BPREA et l'hétérogénéité des niveaux rend la gestion des classes plus difficile et peut entraîner des tensions entre les formés comme entre les formateurs. A ce propos, un des formateur en BPREA au Pradel souligne que « *les échanges entre néo-ruraux et fils/filles d'agriculteurs sont parfois violents mais au bout de huit mois ensemble, ils arrivent à apprendre les uns des autres* »<sup>17</sup> ;

<sup>16</sup> Mémoire de Master 1 sciences de l'éducation, UB, Dijon « *Situations de transmission de savoirs en formation BPREA, un préalable parfois choisi pour une installation agricole biologique* », Clarisse Duquet.

<sup>17</sup> Source : entretien avec Laurent Vidal, formateur en BPREA au CFPPA du Pradel, Sud Ardèche.

- l'appréhension difficile des nouveaux outils et directives didactiques dans le cadre de l'introduction des approches systémiques et pluridisciplinaires dans les formations (Chrétien, 2015, p.44-47).

Ces préoccupations ont été ressenties en Ardèche au CFPPA du Pradel, à tel point qu'une « rupture en ingénierie de formation » s'est opérée en 2007. Laurent Vidal, formateur en BPREA affirme qu'en 2007, le personnel enseignant du CFPPA prend conscience que les fils d'agriculteurs ne sont plus majoritaires dans la formation BPREA (« on a mis 15 ans à s'en rendre compte »). Les formations très techniques du type zootechnie, production végétale ne sont plus d'actualité pour le public hors cadre familial et nécessitent une révision de leurs contenus. A partir de 2007, de nouveaux modules apparaissent donc dans la formation du BPREA au Pradel :

- le module « diagnostic de territoire » destiné à mettre en relation les porteurs de projet avec le territoire dans lequel ils sont installés<sup>18</sup> ;
- le module « commercialisation »<sup>19</sup> aidant les HCF à être d'avantage renseigné sur les opportunités de vente au sein des circuits courts ;
- le module « durabilité » qui aborde des techniques de productions écologiques et durables avec notamment un focus sur l'agriculture biologique ;
- le module spécifique sur la main d'œuvre et le temps de travail qui aborde la question de la pénibilité des tâches et du côté répétitif du travail agricole<sup>20</sup>.

### **La Chambre d'agriculture comme structure institutionnelle accompagnant les agriculteurs en devenir dans la concrétisation de leur projet**

Les Chambres d'Agriculture constituent le second grand maillon dans l'accompagnement à l'installation des porteurs de projet. Elles ont construit des dispositifs d'accompagnement à l'installation diversifiés et destinés à accompagner les futurs agriculteurs à différentes étapes de leur parcours. L'enjeu n'est pas ici de faire une description exhaustive de tous les dispositifs mis en place au sein des chambres d'agriculture mais de comprendre à quelles étapes du projet des candidats à l'installation ils interviennent.

Confrontés elles aussi à l'évolution des profils des porteurs de projet qui demandent un accompagnement personnalisé, les Chambres d'agriculture ont dû innover dans leur approche de l'accompagnement et proposer des dispositifs davantage adaptés aux nouveaux profils hors

---

<sup>18</sup> Le territoire que je vise est-il accueillant en terme d'installation en agriculture, que fait-il pour les PdP, quelles sont les dynamiques (CUMA, débouchés commerciaux en terme de circuits courts, points de vente collectifs...)

<sup>19</sup> Avant 2007, le BPREA considérait que ses étudiants, majoritairement fils d'agriculteurs, avaient leurs propres points de vente, vendaient en coopératives ou en circuits indirects et n'avaient donc pas besoin de formation sur les techniques de commercialisation. Après 2007, avec l'augmentation du nombre de HCF au sein des étudiants BPREA, le module de formation devenait essentiel et s'est concentré sur la question de trouver des débouchés, de pénétrer les circuits courts.

<sup>20</sup> Laurent Vidal affirme à ce sujet que l'évaluation de la charge de travail est une donnée peu prise en compte par les porteurs de projet candidats à l'installation et que ce module permet de les prévenir des réalités du métier agricole. Ce module aborde aussi la question de la nature des contrats de travail, du coût d'un service de remplacement et de la prise de vacances d'un agriculteur.

cadre familiaux. Ainsi, elles ont mis en place à partir de 2009 le Parcours Professionnel Personnalisé (PPP). Il est destiné à valider la capacité professionnelle (en plus du diplôme de niveau IV) et à ouvrir le droit aux aides nationales à l'installation : la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) et prêts à taux bonifié. Ce parcours se destine aussi à aider les candidats à l'installation à concrétiser leur projet en passant par différentes étapes, qu'ils soient demandeurs ou non des aides à l'installation. L'objectif est de personnaliser le parcours de formation et d'expériences professionnelles avant l'installation. Le PPP débute au PAI (Point Accueil Installation), unique porte d'entrée au PPP. Le porteur de projet y rencontre un conseiller de la Chambre et échange sur son projet et des opportunités d'accompagnement dont il peut bénéficier. A l'issue de cet entretien, un diagnostic du projet est transmis au porteur de projet et certaines formations ou stages complémentaires peuvent lui être prescrits pour combler certaines compétences identifiées comme manquantes. Afin de valider son PPP, le porteur de projet devra réaliser le Stage de 21h qui a pour but de brosser un panorama de l'agriculture du département et des différents interlocuteurs qui seront rencontrés durant le parcours d'installation. Le porteur de projet peut réaliser au cours de son PPP son Plan d'Entreprise (PE et ex PDE), indispensable dans le dossier de demande de DJA. Le PDE est validé par la Commission Départementale D'Orientation Agricole (CDOA). C'est elle qui fixera le montant exact de la DJA qui sera versée au candidat et le montant des emprunts à taux bonifiés qui lui seront accordés. Depuis peu de temps, certaines antennes des Chambres d'agriculture comme celle de l'Ardèche ont mis en place un stage de quatre jours intitulé « De l'Idée au Projet ». Celui-ci est destiné à aider les candidats à l'installation situés très en amont de leur parcours et qui n'ont pas d'idée précise de leur projet à d'avantage le formaliser<sup>21</sup>. En 2015, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche dont l'antenne est située à Privas, a reçu 540 appels téléphoniques (dont 64% sont des hors cadre familiaux) qui se sont soldés par 250 entretiens physiques individuels au PAI. 25 porteurs de projet ont suivi le stage « De l'idée au Projet ». La Chambre d'agriculture d'Ardèche a accompagné au total 45 personnes par an pour l'obtention de la DJA<sup>22</sup>. Pour aider les porteurs de projet dans leurs recherches de fermes ou de foncier, la Chambre d'Agriculture a mis en place un outil, le Répertoire Départ Installation (RDI). Il pour objectif de mettre en relation les agriculteurs en recherche de repreneur ou d'associé (qui déposent leur annonce moyennant un certain prix) et les candidats à l'installation en recherche d'une exploitation support de leur installation individuelle ou en société (le porteur de projet doit passer par la Chambre d'Agriculture pour avoir accès à l'intégralité de l'offre). Ce répertoire constitue un autre outil que celui mis en place par les SAFER, Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, sur son site<sup>23</sup>. En post installation, la Chambre d'agriculture assure un suivi des nouveaux installés qu'elle accompagne, notamment concernant les engagements pris dans cadre du PDE pour l'obtention de la DJA<sup>24</sup>. S'étalant sur cinq ans (au bout desquels le nouvel installé qui a demandé la DJA doit dégager un SMIC par mois), un suivi économique, règlementaire et technique de l'exploitation est assuré par des conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture.

---

<sup>21</sup> Voir à ce sujet les travaux de Sophie Chaxel menés dans le cadre du projet Intersama.

<sup>22</sup> Chiffres transmis par la Chambre d'Agriculture d'Ardèche lors d'un entretien téléphonique avec les responsables du PAI.

<sup>23</sup> [www.proprietes-rurales.com](http://www.proprietes-rurales.com)

<sup>24</sup> Dégager un SMIC par mois au bout de 5 ans par Exploitant agricole notamment et ne pas effectuer d'investissements supplémentaires que ceux inscrits dans le PDE sous peine de devenir effectuer des avenants sur la somme engagée.

## **Les structures associatives d'accompagnement à l'installation : prendre le parti des installations « innovantes »**

Comme amorcé en introduction, le cadre réglementaire agricole des années 1990, davantage tourné vers la promotion d'une agriculture durable et écologiquement intensive, constitue une dynamique propice au développement des structures associatives d'accompagnement à l'installation parmi lesquelles figurent les ADEAR, les CIVAM, Terre de Liens, Accueil Paysan, Solidarités Paysans, Agri Bio., etc... Ces structures se sont construites au cours du XX<sup>ème</sup> siècle autour des trois courants majeurs du XIX<sup>ème</sup> siècle: laïque humaniste, religieux et ouvrier. Issues des mouvements d'éducation populaire, elles s'orientent autour d'actions multiples, de l'accès au savoir à la citoyenneté active.

Ces structures ont un socle commun de contestation de la société actuelle, critiquant notamment le capitalisme, le consumérisme et l'amenuisement des liens sociaux au sein des territoires. Sur le plan agricole, elles défendent une agriculture durable, respectant les équilibres agro-écologiques des territoires et renouant avec des produits de qualité disponibles auprès des consommateurs à travers les circuits de proximité. L'enjeu de ces associations est de bâtir le monde de demain en inventant les rapports sociaux et les activités d'une société plus démocratique et solidaire. Innovantes dans leur approche, ces structures sont souvent utilisées comme des « *terreaux d'expériences pionnières* » (Potier, 2013). Leur mode de fonctionnement basé sur un fort ancrage au terrain, présente des spécificités qui ont créé au fil des années leur identité : forte mobilisation des citoyens dans leurs approches démocratique et participative (foires, fêtes thématiques, rassemblement artistiques). Par leur caractère associatif, le pouvoir décisionnel est donné aux acteurs du territoire (et notamment les agriculteurs) et les décisions prises sont donc directement issues du terrain. Ces structures sont ainsi en mesure de réagir plus rapidement aux changements de la société, et de proposer des réponses adaptées dans des délais plus courts que les instances institutionnelles (Potier, 2013). Ces structures, qui fonctionnent dans une logique *bottom up*, tentent de répondre aux besoins remontant du terrain, en réaction à des manques ou défaillances institutionnelles (Potier, 2013). C'est pourquoi ces associations touchent des porteurs de projet « atypiques », « alternatifs », « innovant », qui ont fait volontairement le choix de tourner le dos aux structures d'accompagnement institutionnelles ou qui ont été rejetés par celles-ci du fait de la spécificité ou particularité de leur projet<sup>25</sup>. Ces associations fonctionnent le plus souvent en réseau, ce qui leur permet de promouvoir une dynamique commune tout en valorisant les spécificités de chaque association en son sein.

A échelle nationale, le réseau InPACT, « Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale » est un collectif issu du rapprochement de différentes associations œuvrant pour le développement du monde rural qui est né en 2008. Les associations présentes dans le réseau sont l'AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales), l'Inter AFOCG (Inter Associations de Formation Collective à la Gestion), la FADEAR (Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), la FNCIVAM, Accueil Paysan, la MRJC (Mouvement rural de la Jeunesse Chrétienne), Terre de Liens, le MIRAMAP (mouvement Inter Régional des AMAP) et Solidarités Paysans. Le réseau InPACT

---

<sup>25</sup> Certains projets d'installation, du fait de leur faible rentabilité économique ou de leur forme (petites surfaces, système de production choisis) ne sont pas éligibles à la DJA.

touche aujourd'hui 500 000 agriculteurs dans toute la France et emploie 400 animateurs et chargés de missions au sein des différentes associations membres.

La structuration en réseau répond à la volonté de proposer des dispositifs et outils d'accompagnement concrets aux agriculteurs. Les membres d'InPACT s'organisent autour de quatre grandes missions :

- Elaborer et diffuser des références sur l'agriculture durable,
- Accompagner au changement de pratiques,
- Faire la promotion de l'emploi et de l'installation,
- Développer des liens entre agriculture et territoires<sup>26</sup>.

Afin de construire une vision commune comme base de leur plaidoyer, les membres du Collectif InPACT ont élaboré un « socle commun pour un développement durable » développé dans un document du même nom (InPACT). Celui-ci est directement inspiré de la définition de Développement Durable construite lors de la Déclaration de Rio en 1992 : « *L'agriculture durable ne peut pas être autre chose que la déclinaison au secteur agricole et rural des 27 principes du Développement Durable, ratifiés par 174 pays à RIO et qui de ce fait constituent LA référence en matière de durabilité* ». Le « socle commun de la durabilité » s'est construit autour de quatre principes :

- l'efficacité économique : l'agriculteur doit mettre en place des systèmes de production économes et rentables qui lui permettent de dégager des revenus décents ;
- l'équité sociale : les richesses doivent être partagées, tout comme le droit à produire et le pouvoir de décision ;
- la protection de l'environnement : la fertilité des sols doit être préservée, tout comme les paysages, la qualité de l'eau et de l'air, ainsi que les écosystèmes ;
- la culture et l'éthique : les générations futures doivent être respectées tout comme les communautés paysannes et rurales, la gestion participative de l'espace et des modes de production de qualité.

Les associations membres d'InPACT souhaitent apporter leurs savoirs et leurs connaissances du développement rural, des circuits courts, de l'accueil et de l'installation dans le monde agricole ainsi que leur expertise sur les relations entre agriculture et territoire. Pour cela, le Réseau InPACT s'est structuré en pôles régionaux afin de coller le mieux aux réalités et spécificités de chaque région. InPACT Rhône Alpes suit les mêmes objectifs que le réseau national et inclut ses initiatives dans le même « socle commun de la durabilité ». Le schéma ci-dessous illustre ses principaux objectifs :

---

<sup>26</sup> [www.agricultures-alternatives.org/](http://www.agricultures-alternatives.org/)

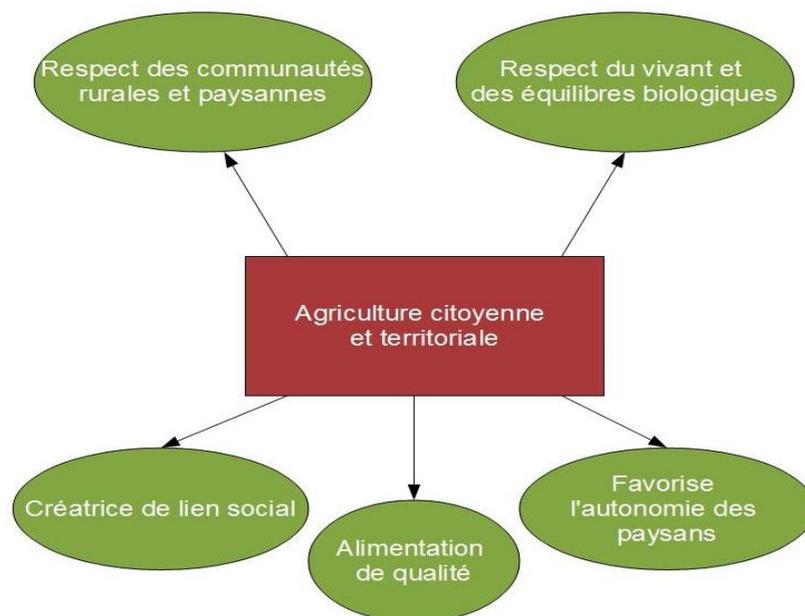


Figure 3 : Objectifs du réseau InPACT Rhône-Alpes - Source: [www.inpact-rhonealpes.fr/](http://www.inpact-rhonealpes.fr/)

Au sein d’InPACT Rhône Alpes, InPACT Ardèche (ou InPACT 07) a été récemment créé au début de l’année 2015. Ce collectif, encore très jeune, débute aujourd’hui son activité autour de la promotion d’une « *agro-écologie paysanne à échelle départementale* » et la redynamisation des campagnes ardéchoises. Il regroupe et s’organise autour de différentes associations telles que Terre de Liens, Accueil Paysan, Agri Bio Ardèche, les CIVAM, l’ADDEAR, Nature & Progrès, Solidarité Paysan, le MRJC. Celles-ci se concentrent principalement dans le Sud du département. Chaque association membre du réseau InPACT intervient à certains stades de l’accompagnement à l’installation avec des dispositifs spécifiques mis en place. La frise ci-dessous vise à présenter certains de ces dispositifs mis en place par les structures membres d’InPACT dans l’accompagnement à l’installation :

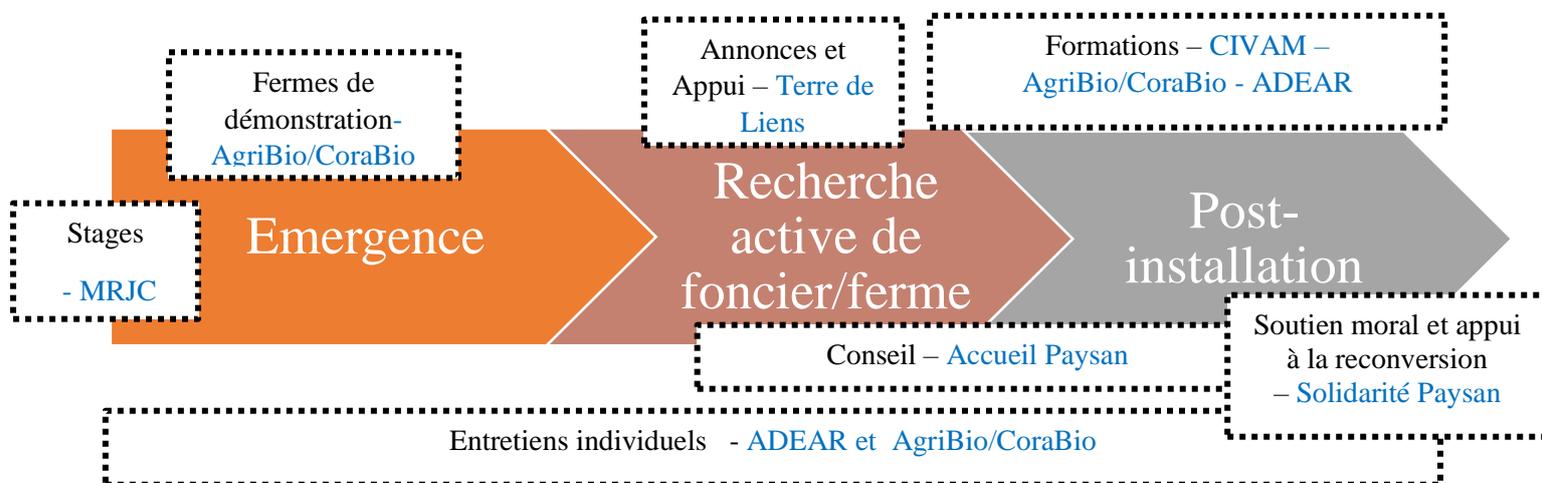


Figure 4 : Dispositifs d’accompagnement à l’installation mis en place par les associations membres d’InPACT Ardèche – Réalisation personnelle

Depuis la création d’InPACT Ardèche, les associations membres du collectif ont organisé conjointement une action phare : la Semaine de l’Installation-Transmission Paysanne

2015. Cette semaine, ouverte à tous les acteurs de l'accompagnement à l'installation et à destination principalement des futurs agriculteurs, a consisté en l'organisation de fermes ouvertes, tables rondes thématiques autour de la question des statuts à l'installation, de la création d'une activité d'accueil à la ferme etc...

Les structures membres du collectif InPACT connaissent aujourd'hui cependant un tournant dans leur mode de fonctionnement induit par la forte baisse des financements régionaux et par le choix fait par la nouvelle Région Auvergne Rhône-Alpes de donner la primauté aux Chambres d'agriculture. Cette baisse, devant aller de 15% à 35%<sup>27</sup> des subventions, menace les structures associatives par des licenciements économiques et par, de fait, l'abandon de certains projets. Comme l'affirme Dominique Despras, conseiller à l'agriculture biologique au sein de la grande Région: *"l'objectif n'est pas nécessairement d'avantager les Chambres d'agriculture mais plutôt de les retrouver au cœur du dispositif : elles sont l'église qu'il faut remettre au centre du village."*<sup>28</sup>. La baisse des subventions régionales et la diminution du pouvoir des départements dans les prises de décisions obligent l'ensemble des structures d'accompagnement à l'installation, institutionnelles comme associatives, à redéfinir leurs missions et leurs schémas d'intervention. La figure suivante, prise à l'occasion d'un Comité de Pilotage du Collectif InPACT Ardèche montre comment les structures associatives tentent de redéfinir leur positionnement au sein du parcours d'installation.

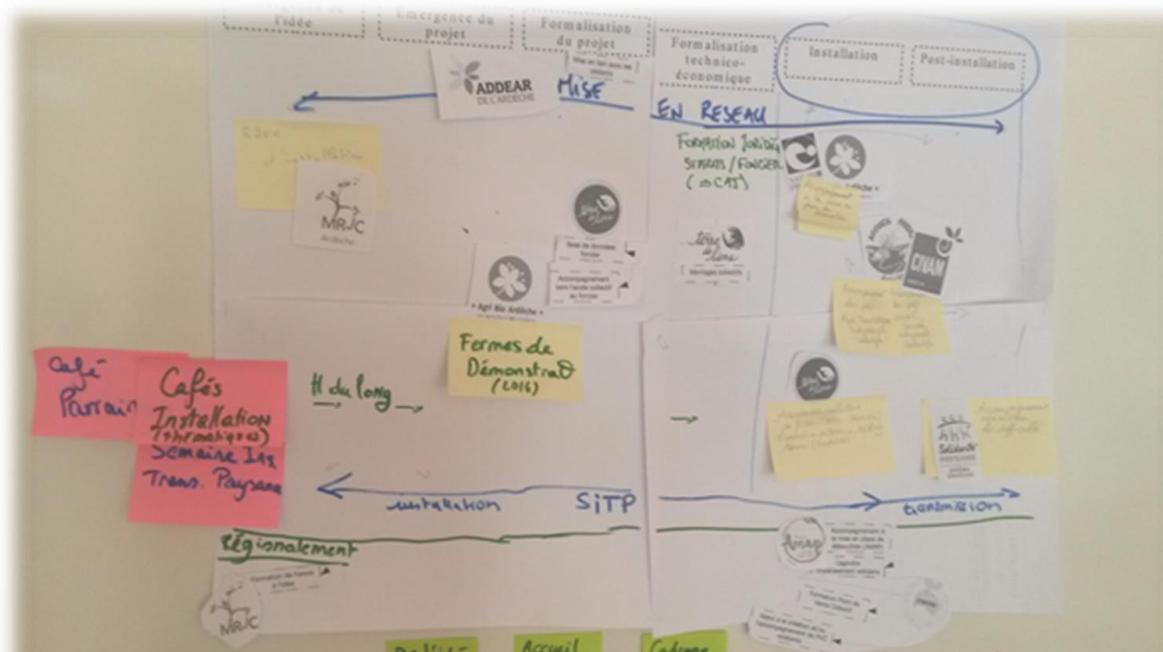


Figure 5: Une redéfinition des missions de chaque structure membre d'InPACT dans le parcours à l'installation – Photographie prise à l'occasion du COPIL du 01/07/16

<sup>27</sup> Article Rue 89 «AMAP et agro-écologie dans le viseur de Laurent Wauquiez » disponible sur [www.rue89lyon.fr/2016/05/25/amap-agro-ecologie-viseur-de-laurent-wauquiez/](http://www.rue89lyon.fr/2016/05/25/amap-agro-ecologie-viseur-de-laurent-wauquiez/)

<sup>28</sup> [www.rue89lyon.fr/2016/05/25/amap-agro-ecologie-viseur-de-laurent-wauquiez/](http://www.rue89lyon.fr/2016/05/25/amap-agro-ecologie-viseur-de-laurent-wauquiez/)

Cette redéfinition se fait cependant dans un climat de tension sur les financements, et à trois niveaux. Entre la Chambre d'agriculture et les structures associatives membres du Collectif InPACT d'abord. Apparues récemment (depuis moins de 3 ans) entre ces deux grandes entités, les tensions sont ici induites entre autres par une concurrence sur les financements régionaux, ont été alimentées par le dépôt de certains projets de la part de structures membres d'InPACT Ardèche, ceux-ci ayant été perçus comme une concurrence directe faite aux dispositifs institutionnels (la formation « de l'Idée au Projet » déposée par les CIVAM notamment). Au sein d'InPACT ensuite, car la baisse des financements régionaux allant aux associations, entraîne un climat de lourdeur dans les démarches de demande de subventions et pèse sur le temps de travail de chaque association. Cette baisse des fonds entraîne aussi une augmentation du temps de travail bénévole des associations pour certaines actions du collectif InPACT<sup>29</sup>. Au sein des structures d'InPACT enfin puisque la baisse drastique des financements régionaux menace certains postes salariés d'un potentiel licenciement économique.

#### **1.4.2. Une offre d'accompagnement à l'installation en Ardèche pluri-forme et diversifiée qui peut cependant « brouiller les pistes » des futurs agriculteurs**

L'existence d'une offre d'accompagnement à l'installation diversifiée constitue un atout considérable pour la diversité des porteurs de projet dans leur accompagnement à l'installation dans le département d'Ardèche.

##### *De la phase d'émergence du projet agricole à l'installation*

De l'émergence de leur projet à leur installation, les porteurs de projet bénéficient d'une offre en accompagnement diversifiée, à la fois institutionnelle et associative. Cette offre est multiple dans la forme : accueil personnalisé, formation, démonstration, stages, accompagnement, suivi, appui dans les démarches de recherche, test ... Elle s'appuie sur des dispositifs variés de prospection de foncier (RDI, annonces Terre de Lien etc.), de montage de projet à l'installation (PPP, espaces test...) et d'acquisition de connaissances (stages, formations, test) visant à coller aux besoins des porteurs de projet. Cette diversité offre le choix aux porteurs de projet de combiner plusieurs dispositifs et d'avoir la possibilité de choisir entre différentes approches de l'installation. Cependant, les entretiens menés au cours de ce stage auprès des candidats à l'installation révèlent plusieurs critiques envers cet ensemble. La première critique faite est celle d'une rétention de l'information, notamment dans la transmission des offres de reprise de foncier ou d'exploitations. Les opportunités semblent rester localisées au sein de petits réseaux et parviennent difficilement aux candidats. La seconde critique est celle d'un sentiment de solitude éprouvé par les porteurs de projet en sortie de BPREA dans leurs démarches de prospection de foncier ou de ferme à reprendre. Les démarches d'accompagnement institutionnelles sont par ailleurs parfois vécues de manière trop protocolaire de la part de certains porteurs de projet, qui aspirent à davantage de marges de manœuvre dans la temporalité de leur installation. Fanny Chrétien rajoute à cette réflexion que les procédures d'installation agricole sont souvent perçues comme des limites à la réalisation d'un projet d'installation. Globalement complexes pour les candidats à l'installation, les démarches qu'il faut réaliser pour passer toutes les étapes d'éligibilité aux aides apparaissent

---

<sup>29</sup> Stands du Collectif InPACT pour l'événement *Ethnoplantes*, événements de la Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne 2015 et 2016 etc...

comme un parcours décourageant. Par ailleurs, les candidats n'ont pas toujours facilement accès aux modalités de suivi et d'accompagnement proposées par d'autres structures pour instruire et aider à l'élaboration du PDE (Plan de développement de l'exploitation) ou encore pour suivre des formations complémentaires (offertes par des structures associatives telles que : GAB, Civam, Adear, ect...) (Chrétien, 2015). Enfin, l'accès payant à certaines procédures ou outils d'accompagnement tels que l'étude de faisabilité (dans le parcours PPP) dont le coût est retenu sur une partie du montant de la DJA ou encore l'accès aux formations des CIVAM (qui nécessitent une inscription au fond VIVEA, accessible à toute personne ayant fait la démarche d'aller rencontrer le Point Accueil Installation) constituent des freins soulevés par certains porteurs de projet. Le manque d'expériences de terrain induit par une diminution de la durée des stages en exploitation au cours de la formation BPREA constitue aussi une limite pour les futurs agriculteurs, notamment dans l'acquisition de connaissances techniques. Enfin, la pluralité et la diversité des structures d'accompagnement à l'installation et de l'offre associée peut « brouiller » les porteurs de projet qui soulignent la nécessité de clarifier le « qui fait quoi » et à quelle phase du projet d'installation.

### *En post installation*

En post installation, l'offre en accompagnement se restreint, comparé à la diversité des structures et dispositifs mis en place en pré-installation. En effet, sur le plan institutionnel, l'offre en accompagnement se réduit au dispositif de suivi-conseil mis en place par la Chambre d'Agriculture auprès duquel les porteurs de projet affirment pouvoir surtout obtenir des conseils techniques, juridiques et financiers sur leur installation. Les structures associatives offrent aux nouveaux installés la possibilité d'assister aux formations (sous couvert d'être éligible aux fonds VIVEA<sup>30</sup>) et de pouvoir être écouté par certaines structures (ADEAR). Il ressort donc un sentiment d'isolement de la part des nouveaux installés auquel s'ajoute parfois le ressenti d'être démuné face aux questions d'ordre technique ou commercial.

En prè ou post installation, le contexte ardéchois participe à l'accentuation de ce sentiment d'isolement des porteurs de projet. En effet, la concentration des structures d'accompagnement à l'installation dans le Sud du département, à l'exception du MRJ dont le siège se situe à Annonay (Nord Ardèche), rend plus difficile l'accès à l'information et la participation aux différents événements mis en place par les structures d'accompagnement à l'installation. L'enclavement de certaines zones, notamment montagneuses, rend les trajets rapidement longs et éprouvants, d'autant que les événements mis en place dans le département se tiennent le plus souvent dans les principaux pôles urbains du pays (Privas, Aubenas, Annonay) ou à proximité.

Conscient de ces réalités et face au constat d'un manque d'accompagnement des agriculteurs en devenir par des pairs plus expérimentés, le Collectif InPACT Ardèche a fait émerger l'idée de constituer un réseau de tuteurs dont ce stage a pour but de définir ce futur cadre.

---

<sup>30</sup> VIVEA est le fonds d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles, habilité par décret du 30 novembre 2001. VIVEA accompagne les chefs d'entreprise du secteur agricole et leurs conjoints dans le développement de leurs compétences et le financement de leur formation professionnelle continue.

## II° Genèse de l'idée d'un réseau de tuteurs en Ardèche

Dans cette partie, il convient de retracer comment est née l'idée du réseau de tuteurs en Ardèche et comment ce présent stage a permis de lui donner un cadre concret.

### 2.1. Genèse du projet de réseau de tuteur en Ardèche

*Les ambitions d'InPACT de créer un réseau innovant et inédit, qui fédère un collectif et crée de la valeur ajoutée.*

En premier lieu, ce réseau de tuteurs émerge d'un sentiment partagé par tous les membres des associations d'InPACT qu'il existe un réel manque en termes d'accompagnement à l'installation des porteurs de projet et des nouveaux installés hors cadre familial. Ce manque vient du constat fait par les associations d'InPACT, en contact quotidiennement avec des porteurs de projet du territoire Ardéchois, que ceux-ci se trouvent démunis face à certaines questions dans différents domaines (technique, juridique, économique, gestion du travail et de la vie de famille etc..). Ce manque est d'autant plus fort en post-installation (c'est-à-dire dans les mois et les premières années qui suivent le lancement de l'activité de production) que, comme vu précédemment, le conseil prédomine sur l'accompagnement<sup>31</sup> alors que, comme le rappelle le dossier de presse présenté par l'Observatoire National de l'Installation-Transmission en 2012, l'installation agricole est une période clé au sein des trajectoires d'agriculteurs. « *S'il existe une grande diversité des parcours à l'installation, les premières années suivant l'installation constituent bien souvent une étape clé dans la trajectoire des exploitations, marquées selon les cas par une consolidation de l'activité ou des changements structurels* ». C'est en effet dans ce moment de transition que les premières grandes trames de production prennent forme et que les questions relatives à l'exercice de ce « *métier-vie* » s'articulent. C'est aussi une zone de fragilité qui n'est pas totalement vouée à la formation et n'est pas non plus la garantie d'une insertion professionnelle réussie. (Chrétien, 2015). Le collectif InPACT 07 voit donc dans le tutorat l'opportunité de faire profiter les candidats à l'installation de l'expérience de pairs pour se professionnaliser plus facilement et plus rapidement et ce, par un accompagnement personnalisé dans leurs différentes étapes d'installation. L'idée de faire émerger un réseau de tuteurs en Ardèche s'inclut aussi dans la volonté d'InPACT de créer un dispositif innovant et inédit autour duquel le collectif puisse se structurer. En effet, InPACT Ardèche, vieux de moins de deux ans, est en quête d'un dispositif fédérateur, géré en collectif, qui puisse rassembler toutes les associations membres autour d'un enjeu commun : celui d'accompagner les futurs agriculteurs dans leurs démarches d'installation. Le réseau de tuteurs a émergé de cette volonté de créer une « identité » spécifique au sein du collectif. De plus, dans un contexte où les fonds régionaux alloués au secteur associatif s'amenuisent, constituer un dispositif innovant et fonctionnant indépendamment des subventions, pourrait permettre de pérenniser cette action. Une autre raison donnée par InPACT dans la volonté du collectif de mettre en place un dispositif de tutorat est de créer de la valeur ajoutée par rapport aux dispositifs institutionnels déjà existants. Cette valeur ajoutée permettra de renforcer l'identité d'InPACT au travers de cette action, de donner davantage de crédibilité au collectif, notamment face aux dispositifs d'accompagnement déjà existants au sein des parcours institutionnels.

---

<sup>31</sup> Ces deux termes restent très proches dans le vocabulaire du développement agricole et ont donné lieu à des travaux de recherche spécifiques.

L'existence d'un tel réseau pourra aussi permettre au collectif InPACT de prendre les devants, « d'avoir une longueur d'avance » sur le projet des structures institutionnelles d'accompagnement à l'installation susceptibles de s'engager dans la même voie. Enfin, certaines initiatives de tutorat mises en place par l'association AgriBio Ardèche<sup>32</sup> constituent un terreau favorable à la constitution d'un réseau de tuteurs à plus grande échelle et géré en collectif.

*Créer un réseau qui couvre l'ensemble du département ardéchois*

Le collectif InPACT a pour ambition de mettre en place un réseau de tuteurs couvrant l'ensemble du département ardéchois. Le département de l'Ardèche présente en effet la spécificité d'être vaste et très diversifié sur le plan agro-écologique. La forme du département, toute en longueur et présentant un relief accidenté particulièrement en son cœur, joue considérablement sur le temps de transport.

---

<sup>32</sup> Réseau de quatre tuteurs n'ayant pas d'application opérationnelle sur le terrain.

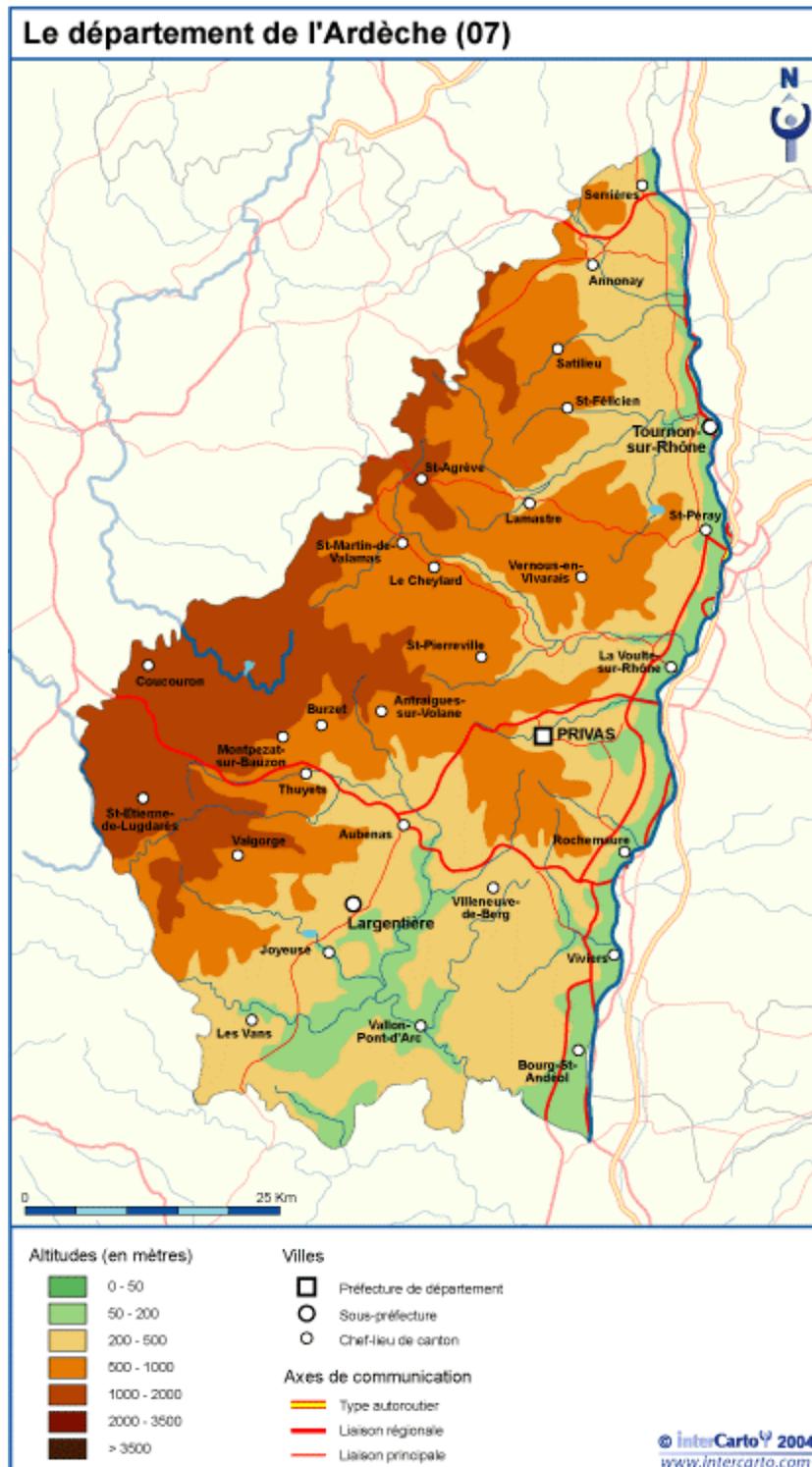


Figure 6: Carte de l'Ardèche - Source : interCarto, 2004 disponible sur [www.intercarto.com](http://www.intercarto.com)

Comme le montre le dicton ardéchois « *si tu as fait moins de 35 minutes de route, c'est que tu n'es même pas allé au village d'à côté* », le temps de transport est une donnée considérable à prendre en compte pour la mise en place du cadre du tutorat. Avec au minimum trois heures de route qui séparent la ville d'Annonay au Nord du département de Vallon Pont d'Arc au Sud (2 heures 20 par autoroute), et 2h 30 entre l'est et ouest du département, le temps passé au volant constitue une donnée importante à ne pas sous-estimer et à intégrer dans la constitution du réseau de tuteur.

De plus, comme l'illustre la carte ci-dessous, la quasi-totalité des associations membres d'InPACT Ardèche sont concentrées dans la moitié Sud du département, à l'exception du MRJC (situé à Annonay), de Terre de Lien (qui a son siège national à Crest), et Solidarités Paysan (qui s'organise aussi entre deux départements et se localise à Portes-les-Valence).

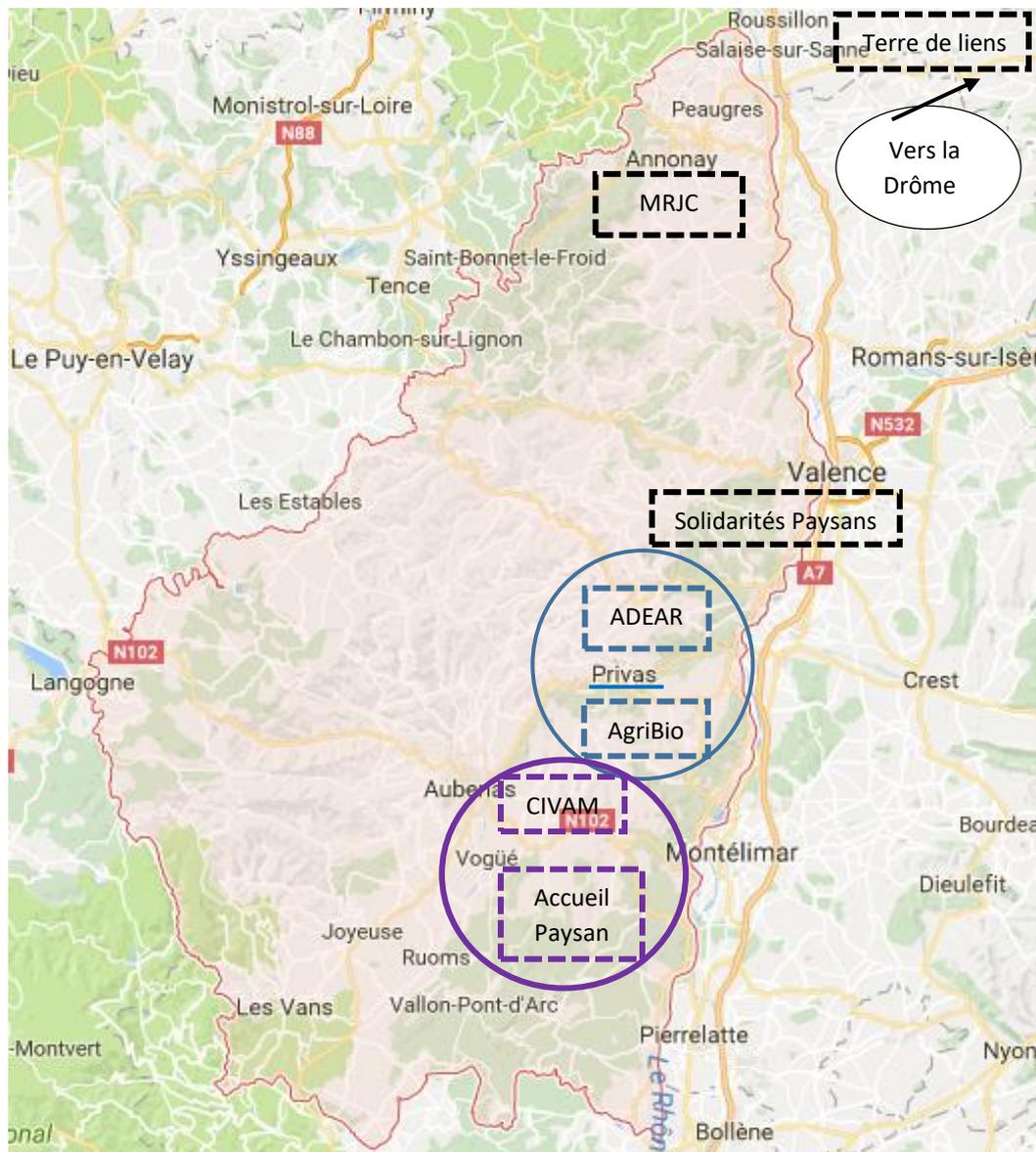


Figure 7: Répartition des structures membres d'InPACT dans le département de l'Ardèche – Source : Google maps

Cette répartition est aussi une donnée primordiale à prendre en compte dans la gestion collective du futur réseau de tuteurs.

#### *Un lancement du réseau de tuteurs prévu pour la fin 2016*

Le Collectif InPACT Ardèche s'est donné pour mission de lancer le réseau de tuteurs de manière opérationnelle pour la fin d'année 2016. Le cadre temporel imaginé par les membres d'InPACT est de lancer officiellement le réseau de tuteurs à l'occasion de la seconde édition de la Semaine de l'Installation Transmission Paysanne, qui aura lieu dans le département entre le 28 septembre et le 4 octobre 2016. Organisée par le collectif InPACT 07, cette semaine

spécialement dédiée à l'installation-transmission proposera au public principalement composé de porteurs de projet, nouveaux installés, agriculteurs et structures d'accompagnement, des fermes ouvertes, tables rondes et animations culturelles (projection de films, spectacles de théâtre...). Le réseau de tuteurs sera lancé officiellement à l'occasion de deux présentations des résultats de ce présent stage.

Comment l'idée du collectif InPACT de mettre en place un réseau de tuteurs a-t-elle pris forme dans ce stage et dans quel cadre celui-ci s'inscrit-il ? Il sera question dans la partie suivante de comprendre dans quelle dynamique s'inscrit plus largement la thématique de la mise en place d'un réseau de tuteurs.

## 2.2. Un projet de recherche-action qui englobe la thématique du tutorat

La réflexion menée dans cette présente étude autour de l'élaboration d'un dispositif de tutorat en Ardèche s'inscrit dans un contexte plus large de recherche-action mené par un ensemble d'acteurs, associatifs comme de recherche. Ce stage de fin d'études d'une durée de 6 mois s'inclut dans cette démarche de recherche-action dont il convient de retracer l'historique et d'explicitier son fonctionnement.

La recherche-action vise (en général) deux objectifs principaux : « résoudre des problèmes et produire des connaissances scientifiques validées par l'action et des connaissances permettant d'agir sur la question visée » (CIVAM/AFIP, 2015). La recherche-action se destine à résoudre des problèmes de manière concrète. La démarche suivie est celle d'une co-construction entre acteurs locaux et chercheurs qui s'engagent conjointement à chercher des hypothèses et des résultats. « *L'hypothèse de la recherche-action est que l'engagement dans l'action, en modifiant une certaine situation, sera source de connaissance.* » (CIVAM/AFIP, 2015). Ce présent stage est en effet le point d'aboutissement d'une démarche de recherche action de plus grande ampleur entamée avec un collectif d'acteurs à partir de 2015 mais étant au ralenti au moment où s'est monté ce stage, par faute de subventions. En 2015 avait en effet été élaboré un projet soumis à la Fondation de France, par deux chercheurs impliqués sur ce territoire : Claire Lamine, sociologue à l'Unité Ecodéveloppement de l'INRA PACA et accueillie au Centre d'Études et de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes en Ardèche (PACTE-CERMOSEM) situé au Domaine du Pradel (Ardèche du Sud) et Pierre Antoine LANDEL, géographe à l'UMR PACTE-CERMOSEM et Maître de Conférence en Développement territorial et Aménagement à l'université Joseph Fourier de Grenoble. Cette demande de subvention avait pour sujet « *L'agroécologie autour de la table. Partage de pratiques agricoles et alimentaires à l'échelle du territoire de l'Ardèche méridionale* »<sup>33</sup>. Ce projet est né – au fil de réunions entre les chercheurs et les acteurs, dans les quelques mois du processus de montage, mais sur la base d'interactions s'étalant sur bien plus longtemps, de la rencontre des envies de chercheurs et acteurs associatifs investis sur leur territoire et intéressés pour développer une démarche de recherche-action autour de la reconnexion entre agriculture et alimentation. Outre les deux chercheurs impliqués, ce projet s'articulait autour de trois autres acteurs associatifs présents en Sud Ardèche : les CIVAM<sup>34</sup>,

---

<sup>33</sup> Dossier de demande subvention « Ecosystèmes, Agricultures et Alimentation », Fondation de France, 2015.

<sup>34</sup> Les CIVAM s'adressent avant tout aux agriculteurs, en essayant de faire le lien avec la société locale.

l'association Savoirs de Terroir<sup>35</sup> et le Terreau<sup>36</sup>. Le projet proposait trois ensembles d'actions qui ont été définies conjointement entre les chercheurs et les trois associations partenaires. La figure suivante vise à présenter ces trois grandes actions pilotes telles qu'elles ont été formulées dans le dossier de demande de subvention Fondation de France :

**Action Pilote 1 - Expérimentations et échanges autour de variétés potagères (pilotes côté recherche, C.Lamine et L. Garçon, côté associations, Savoir de Terroirs)**

L'objectif dans le présent projet est d'initier :

- 1.1. un dispositif d'évaluation variétale et de suivi des conduites de culture
- 1.2. un travail sociologique sur les trajectoires des agriculteurs du groupe
- 1.3. une enquête auprès de jardiniers « amateurs » du territoire
- 1.4. un élargissement par Savoirs de Terroirs d'une démarche de valorisation de ses variétés en 2014, pourra élargir celle-ci via les cantines mais aussi via des acteurs privés comme des restaurateurs –réseau des Bistrots de Pays par exemple- ou magasins bio.

**Action pilote 2 – Echanges autour des pratiques alimentaires, de leurs liens à l'agriculture locale, et de leurs évolutions (pilotes côté recherche, C.Lamine et M.L. Prévost, côté associations, le Terreau)**

- 2.1. une capitalisation collective sur les pratiques d'animation des associations
- 2.2. une analyse des transformations des pratiques alimentaires dans les familles destinataires des « paniers solidaires »
- 2.3. une réflexion sur la souveraineté alimentaire et ses échelles et espaces pertinents

**Action pilote 3 – Accompagnement de projets agricoles vus comme projets de vie et d'insertion territoriale (pilotes côté recherche, P.-A. Landel et C. Lamine, côté associations, les Civam)**

- 3.1. capitalisation collective sur les pratiques d'accompagnement
- 3.2. enquête sociologique auprès des accompagnants
- 3.3. enquête auprès d'agriculteurs à des étapes différentes de leurs parcours
- 3.4. sur la base de toutes ces démarches et analyses, élaboration collective d'un scénario de structuration de l'offre d'accompagnement à l'installation agricole au travers de différentes actions portés par les diverses structures impliquées

Figure 8: Présentation des trois grands volets d'action rédigés dans le dossier de demande de subvention de la Fondation de France en 2015.

Ce dossier sera retenu pour la première sélection mais ne sera pas finalement sélectionné par la Fondation de France. Claire Lamine, décide alors de monter un stage en fin d'année 2015 sur la base de l'action pilote 3 « *Accompagnement de projets agricoles vus comme projets de vie et d'insertion territoriale*<sup>37</sup> » et de ses trois sous-parties sur le budget d'un autre projet qu'elle coordonne à l'INRA, visant à développer des démarches de réflexion collective

<sup>35</sup> Savoirs de Terroir s'adresse plutôt aux particuliers amateurs de variétés anciennes (principalement potagères) mais travaille aussi avec des paysans

<sup>36</sup> Le Terreau est une structure du Réseau Cocagne, qui accompagne des personnes en insertion en produisant des légumes biologiques pour des paniers et met en place des actions à visée éducative et sociale.

<sup>37</sup> Proposition de stage Master 2016, INRA PACA – Unité Ecodéveloppement (Avignon) – CIVAM de l'Ardèche, 2015). Au printemps 2016, quelques binômes tuteurs/PdP doivent être mis en place<sup>37</sup>.

entre chercheurs et avec les acteurs sur l'écologisation de l'arboriculture (le présent stage ne se centrera de fait pas sur l'arboriculture). Ce stage, d'une durée de six mois a pour mission globale « d'analyser les démarches d'accompagnement d'agriculteurs en parcours d'installation » et plus spécifiquement de questionner la volonté des différents acteurs impliqués (porteurs de projet, agriculteurs, associations membres du Collectif InPACT) de s'engager dans la mise en place d'un nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation, le tutorat.

### **2.3. Questionnements autour de la dynamique du collectif InPACT dans la mise en place d'un dispositif de tutorat en Ardèche**

Le contexte politique, financier et territorial dans lequel le Collectif InPACT inscrit son futur dispositif de tutorat en Ardèche soulève différentes questions qu'il s'agit ici de poser et qu'il conviendra d'avoir en tête comme fil rouge de réflexion tout au long de ce rapport.

Certains points d'attention peuvent être directement posés car ils relèvent de composantes de l'action collective. Ainsi, se posent :

- la question de la **gouvernance** au sein du collectif InPACT : qui coordonne le réseau de tuteurs qui sera mis en place ? Autrement dit, est-ce que ce dispositif sera géré par le collectif tout entier, par une partie du collectif ou au contraire par une structure « tête de réseau » membre d'InPACT et à qui le collectif confiera la gestion et la coordination ? Est-ce que cette tête de réseau sera tournante pour partager la charge de travail entre l'ensemble des associations membres d'InPACT ? Cette gouvernance soulève une seconde question relative plus spécifiquement au territoire ardéchois : la concentration dans le Sud du département de la majorité des structures associatives membres d'InPACT ne constitue-t-elle pas un frein, une limite à la coordination d'un dispositif pensé en commun ? Ainsi, comment coordonner en étant éloigné ? Les distances au sein du département interrogent aussi l'échelle dans laquelle va s'inscrire le réseau de tuteurs : comment coordonner, animer et pérenniser un réseau qui s'étendra sur un territoire aussi vaste que l'Ardèche ?

- la question des moyens **financiers et humains pour mettre en place et animer**. Dans un contexte de baisse de financements régionaux, qui constituent 80% des ressources des associations de développement rural, la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement à l'installation interroge les moyens financiers et humains à disposition pour le mettre en place et le pérenniser. Ainsi, la question « *qui paye, à qui ?* » semble importante pour notre sujet : par exemple, est-ce que le reste du collectif paye la structure tête de réseau pour les missions qu'elle fera pour coordonner le collectif et gérer le réseau de tuteurs ? Est-ce que les fonds alloués au réseau de tuteur seront au contraire répartis entre les structures pour la gestion conjointe du dispositif ?

- **la question de la pérennisation** du dispositif : comment pérenniser un tel dispositif ? Quels moyens cela suppose, à la fois financiers et humains ?

- **la question de la légitimité du futur dispositif de tutorat vis-à-vis des structures institutionnelles**. Comme évoqué précédemment, les tensions récentes entre le collectif InPACT et la Chambre d'agriculture devront être une donnée importante prise en compte par le Collectif associatif. Comment gérer un dispositif de tutorat dans un contexte de tension avec une structure institutionnelle dominante ? Ces tensions peuvent-elles jouer sur la pérennisation

du dispositif ? Le Collectif InPACT doit-il continuer dans une logique de confrontation ou au contraire jouer la carte de l'intégration avec la Chambre d'Agriculture ? Et comment ?

### III° Problématique générale et Méthodologie

Il s'agit dans cette partie de présenter la commande de ce stage, comment celle-ci a été formulée par les acteurs concernés et quels intérêts ils ont à s'inscrire dans cette démarche de recherche-action. Après l'énoncé de la problématique, il s'agit d'exposer la méthode suivie au cours de ces six mois de stage et poser les quelques limites à cette présente étude.

#### 3.1. Commande de stage et intérêt du stage pour les différents acteurs

Comme vu précédemment, ce présent stage émane d'une démarche de recherche-action menée par un panel d'acteurs, associatifs comme de recherche, à plus grande échelle autour des questions d'agro-écologie et de pratiques agricoles et alimentaires à l'échelle du territoire de l'Ardèche méridionale. Ce stage a été pensé par Claire Lamine, sociologue à l'INRA, en co-construction avec le Collectif InPACT dont fait partie les CIVAM de l'Ardèche. Ces derniers, sont moteurs dans les dynamiques d'accompagnement à l'installation au sein d'InPACT et débutent une réflexion sur les espaces-test, en relation avec les Jardins de Cocagne (dont fait partie l'association Le Terreau installée en Ardèche également partie prenante du projet initialement déposé par C. Lamine) et le réseau National des Espaces Test Agricoles, le RENETA. De par son antériorité au sein du projet Fondation de France, il était donc cohérent que les CIVAM de l'Ardèche installés au Domaine du Pradel hébergent et pilotent en partie ce stage, en collaboration avec le réseau InPACT Ardèche.

Le thème du stage, tel qu'il a été formulé dans la proposition de stage soumise à la candidature en fin d'année 2015, consiste en une « *Analyse des démarches d'accompagnement d'agriculteurs en parcours d'installation*<sup>38</sup> ». Plus spécifiquement, cette étude s'inscrit dans le contexte actuel où le réseau InPACT souhaite initier un système de tutorat de porteurs de projets par des agriculteurs plus expérimentés, « *en lien avec une réflexion associant un ensemble bien plus large d'acteurs associatifs et institutionnels, autour des espace-tests agricoles* »<sup>39</sup>. Ainsi, sur la base d'un travail d'enquête auprès de porteurs de projets agricoles et de producteurs expérimentés, tuteurs ou tuteurs potentiels (environ 25 à 30), et d'une revue de la littérature existant sur le sujet, les objectifs du stage formulés dans la commande étaient les suivants :

- Identifier les besoins d'accompagnement des porteurs de projets et la manière dont ils mobilisent les différents dispositifs existants ;
- Analyser les formes d'accompagnement à l'œuvre à partir du suivi de quelques binômes tuteurs/porteurs de projets qui seront probablement mis en place au printemps 2016, ainsi que les dimensions de l'activité qu'elles englobent (techniques, organisationnelles, d'expérimentation etc.) ;
- Identifier les besoins d'accompagnement des agriculteurs dans leur posture de tuteur,
- Participer à la réflexion collective à l'échelle territoriale sur la structuration de l'offre d'accompagnement, en lien avec les co-encadrantes du stage.

---

<sup>38</sup> Proposition de stage Master 2016 INRA PACA – Unité Ecodéveloppement (Avignon) – CIVAM de l'Ardèche, Janvier 2016.

<sup>39</sup> Ibid.

Ainsi, les missions de ce stage doivent permettre à InPACT de faire valider ou non l'idée du Collectif de mettre en place un système de tutorat et de comprendre si celui-ci répond réellement à un besoin des acteurs du terrain, porteurs de projet comme agriculteurs. Cette étude permettra aussi de soulever les points d'attention concernant le lancement des premiers binômes de tutorat et de créer les prémices d'un cadre opérationnel dans lequel le réseau pourra s'inscrire. Le co-encadrement du stage par Claire Lamine, sociologue à l'INRA, donne l'opportunité à InPACT de jouir d'une approche « recherche » dans ce travail et donc d'enrichir l'angle d'approche du futur dispositif de tutorat. Pour le CIVAM Ardèche, association membre d'InPACT, ce stage permet, au-delà de l'intérêt collectif pour la mise en place d'un dispositif de tutorat, de renforcer ses connaissances sur l'installation. En effet, impliqués dans la construction de partenariats avec des réseaux d'Espace-Test<sup>40</sup> (RENETA et Réseau de Cocagne), les CIVAM peuvent utiliser cette expérience d'encadrement afin de creuser d'avantage la thématique de l'installation en test. Dans un contexte où les associations, qui fonctionnent selon une logique de projet, ont l'habitude de travailler sur un temps restreint et sur plusieurs dossiers simultanément, ce stage à l'interface entre recherche et action donne l'opportunité pour les salariés des CIVAM et pour le collectif InPACT d'approfondir un sujet, de « se poser » sur celui-ci sans contraintes temporelles. Claire Lamine, sociologue à l'INRA, travaille sur les questions de transition vers l'agriculture biologique, sur les circuits courts et le système agri-alimentaire, notamment au sein du territoire ardéchois où elle vit. Ce stage dont elle est à l'origine permet d'approfondir ces thématiques et d'analyser comment les acteurs associatifs de l'accompagnement à l'installation en Ardèche parviennent à créer une dynamique collective pour gérer un dispositif commun tel que le tutorat. Pour les porteurs de projet en agriculture, nouveaux installés et agriculteurs expérimentés, ce stage constitue l'opportunité de faire remonter aux associations de développement leurs besoins, leurs attentes et leurs préoccupations envers un tel dispositif. Pour moi enfin, ce stage de fin d'études, outre la validation de mon cursus d'Ingénieur Agronome, me permet de mieux connaître le monde associatif du développement rural, potentiel recruteur de nouveaux diplômés et de m'imprégner des logiques collectives innovantes. Ce stage, à l'interface entre la recherche et l'action me permet aussi de me familiariser avec ce type de démarche que j'affectionne particulièrement.

### 3.2. Problématique générale

#### *Analyse préalable des termes de la commande et pistes de réflexion*

La première piste de réflexion concerne « *la démarche de réflexion collective* » dans laquelle s'inscrit ce stage et implique un ensemble d'acteur associatifs (InPACT), de recherche (INRA) et de terrain (porteurs de projet et agriculteurs). L'objectif en amont et pendant ce stage est de mieux comprendre la démarche de recherche-action initiée: quels en sont ses objectifs, quel système d'acteurs elle implique, comment collectif InPACT s'approprie-t-il cette démarche, etc... Comme vu précédemment, on sait qu'aujourd'hui, InPACT est dans une étape

---

<sup>40</sup> Le test d'activité consiste à tester un projet de création d'activité agricole, dans un cadre juridique et matériel limitant la prise de risques, sur un lieu donné et pour un temps défini, tout en étant accompagné par un réseau professionnel d'agriculteurs et d'associations. Pendant cette phase de test, il n'y a pas de création effective d'entreprise agricole, mais une mise en situation en « grandeur réelle » du porteur de projet sous couvert d'une structure qui l'héberge juridiquement et administrativement. Le test doit prévoir plusieurs modalités de sortie d'expérimentation (installation, réorientation, retour vers l'activité antérieure, etc.). Et le droit à l'erreur et la réversibilité doivent être garantis. Définition RENETA sur <http://reneta.fr/-Se-tester-comment-ca-marche->

charnière, du fait notamment de la réduction des financements - et doit mieux se structurer pour acquérir plus de (re)connaissance. Cette structuration est un enjeu considérable dans un contexte où les subventions régionales risquent de se restreindre encore plus et inciter les associations membres à acquérir davantage d'autonomie financière. Il devient donc crucial pour les coordinateurs d'InPACT d'avancer et de rassembler leurs membres autour de motivations communes en leur garantissant une plus forte reconnaissance mutuelle au sein du collectif. A partir de là, on peut se demander quel est l'intérêt pour les coordinateurs du réseau et pour ses membres, de s'engager dans une démarche de recherche-action, avec des chercheurs : est-ce là une manière d'innover rapidement, sur des formes d'accompagnement notamment, qui soient validées par les scientifiques ? Ces questions seront nécessairement présentes tout au long de ce stage. Elles ne devront cependant pas occulter l'objectif essentiel de cette étude : l'analyse des expériences de tutorat et des besoins exprimés par les acteurs. Nous envisageons d'analyser l'articulation entre ces dimensions, en essayant par exemple de montrer en quoi le dispositif de tutorat, comme processus original d'accompagnement à l'installation, peut permettre aux membres du collectif InPACT de mieux se structurer autour d'un enjeu commun. Quelles limites peuvent aussi être constatées par rapport à cette dynamique collective.

L'énoncé de la commande et les objectifs de ce stage portent sur le champ large d'une interrogation : « *Comment devenir agriculteur ?* ». La question semble triviale, cependant elle se pose pour des porteurs de projet HCF dont le métier d'agriculteur est le plus souvent étranger et doit s'apprendre en partant de zéro. Cette question en recouvre d'autres : comment apprendre ce métier complexe, comment acquérir des connaissances techniques, des savoir-faire, tirer profit des expériences des autres agriculteurs ? Notre étude doit dans ce cadre s'attacher en particulier à analyser un dispositif destiné à accompagner le PdP dans son parcours d'installation et dans l'exercice de son métier : « le tutorat ».

La notion de « **besoin (s) d'accompagnement** » est très présente dans les termes de la commande, à la fois du côté porteur de projet comme du côté agriculteurs potentiels tuteurs. Mais la notion de besoin (notamment en tutorat) peut être très floue pour un porteur de projet qui n'est pas encore installé. Ceci justifie donc de rencontrer des PdP récemment installés, pour identifier à travers leurs trajectoires (trajectoire de vie, trajectoire d'installation, trajectoire d'exploitation), les besoins qu'ils ont pu ressentir en termes d'accompagnement. Il s'agira aussi à travers l'analyse de leur trajectoire d'identifier aussi avec eux leurs points de vue sur les dispositifs d'accompagnement qu'ils ont connus (tutorat, espace-test, autres), pour comprendre la manière dont ils imaginent un processus de tutorat (quelle forme il peut prendre par exemple, à quel moment il peut intervenir...).

### **Problématique(s) opérationnelle(s)**

La démarche de recherche-action dans laquelle s'inscrit cette étude amène à appréhender la problématique de ce stage selon deux grandes approches qui s'imprègnent l'une de l'autre : une opérationnelle et une de recherche. Il s'agit donc ici de poser la problématique de ce stage pour que celle-ci « parle » aux acteurs opérationnels (c'est à dire au collectif InPACT principalement) et de la traduire selon des questions de recherche.

Ainsi, la problématique de ce rapport, vu sous un angle opérationnel pourrait consister à se poser a question suivante :

## « Comment améliorer l'offre et les formes d'accompagnement en agriculture pour des candidats à l'installation principalement hors cadre familiaux ? »

De cette question découlent les sous questions suivantes :

- Les dispositifs d'accompagnement à l'installation (institutionnels comme associatifs) existant localement sont-ils adéquats et performants ; suffisent-ils à satisfaire les porteurs de projet et nouveaux installés ? Ces différents dispositifs sont-ils complémentaires ou concurrents ? Quelles sont leurs forces et leurs limites, du point de vue des acteurs qui les activent ?
- Quelle(s) autre(s) forme(s) de tutorat imaginer en dehors de ces dispositifs ?
- Comment les acteurs de l'accompagnement à l'installation présents sur le territoire peuvent-ils co-construire et pérenniser de nouvelles formes de tutorat ? En ont-ils réellement les moyens humains et matériels ?
- Enfin, comment le tutorat pourrait-il être mobilisé à plus grande échelle ?

Un détour par la notion de « tutorat » s'impose pour poser les bases sémantiques de ce mémoire. Comme le dit Patrick Kunégel dans son ouvrage « *Les maîtres d'apprentissage. Analyse des pratiques tutorales en situation de travail* » (Kunégel, 2011), l'origine du mot tuteur vient du latin « *tutor* » : « *défenseur* », « *protecteur* ». Selon le dictionnaire encyclopédique de la formation et de l'éducation, ce mot de tuteur désigne une « *relation inégale entre une personne adulte, socialement reconnue pour ses compétences, et une autre personne nécessitant un étayage, une aide* ». (Françoise Cros, 1994, p. 1012). Le tutorat désigne des fonctions qui s'exercent dans plusieurs champs sociaux dont le champ professionnel. On utilise ce terme communément pour désigner des agents « *dont la fonction dominante est une fonction de production de biens et de services* » et qui « *de façon significative (...) (contribuent) à la production de compétences par le travail et pour le travail* » (Barbier, Morin, 1995, p.3) Ainsi, le tutorat participe à un double phénomène : la fois à « *l'intention sociale de professionnalisation* » (2006) c'est-à-dire « *des mutations économiques, techniques, sociales avec des effets sur le facteur humain comme variable d'ajustement* » et à un phénomène lié à « *l'accompagnement à la construction de compétences dans le cadre de dispositifs de formation alternés* ». Barbier et Morin définissent ainsi ce tutorat comme « *l'ensemble des activités mises en œuvre par des professionnels en situation de production en vue de contribuer à la production ou à la transformation de compétences professionnelles de leur environnement, de jeunes embauchés ou de salariés en poste connaissant une évolution professionnelle* ». Le tutorat est à la fois une mission dans le sens où l'activité de tutelle est laissée à l'entière discrétion du tuteur, une fonction informelle plus ou moins reconnue et plus ou moins organisée, s'inscrivant dans « *un environnement humain dynamique* » (Kunégel, 2011).

Dans cette étude, le tutorat appréhendé sous le spectre agricole, est considéré comme un **processus de transmission de connaissances, de partage d'expérience et d'apprentissage d'un agriculteur expérimenté, en vue de contribuer à la production ou à la transformation de compétences professionnelles agricoles d'un porteur de projet ou d'un nouvel installé en agriculture. Le tutorat est donc à la fois un processus de transmission du tuteur et d'apprentissage du tuteur ; et en même temps un contenu relatif à des savoirs, savoir-faire, savoir-être, expériences acquises.** Le tutorat est introduit dans la loi de modernisation agricole de 2006. Ce statut est légiféré dans le cadre de la transmission de compétences au sein des entreprises, y compris agricoles. Il ne spécifie pas cependant de statut particulier à

l'agriculteur remplissant cette fonction. Il est récemment utilisé dans le cadre des espaces test agricoles (dispositif explicité dans une section ultérieure). Au-delà de son étymologie et de son usage sémantique, le tutorat se distingue du « parrainage »<sup>41</sup>, puisque ce dernier est davantage utilisé par les structures institutionnelles d'accompagnement à l'installation.

Pour le collectif InPACT, le tutorat est appréhendé comme la mise en place d'une forme d'organisation de l'action collective comprenant « *les agencements organisationnels, allocations de ressources hétérogènes, décidées et/ou pratiquées en vue de buts fixés* » (Astier et al, 2006). Le dispositif de tutorat dont nous parlons dans ce présent rapport correspond donc à une forme de transmission intergénérationnelle entre un agriculteur tuteur et un porteur de projet tuteuré, inclus dans un cadre collectif (celui du réseau InPACT) d'accompagnement à l'installation en agriculture.

A la lumière de ces éclairages sémantiques et dans la perspective de déconstruire la problématique opérationnelle, la question de recherche est de comprendre si les catégories de porteurs de projet et les formes d'accompagnement à l'installation mises en place sont homogènes ou présentent au contraire certaines spécificités.

L'hypothèse qu'il faut explorer des profils différents non seulement de porteurs de projet mais aussi de tuteurs peut être posée.

Après les questions opérationnelles et de recherche, celle de la réflexivité et de réflexion sur la démarche de recherche-action menée durant ces six mois de terrain est aussi abordée.

### 3.3. Méthodologie

Il convient dans cette partie de reprendre les grandes étapes méthodologiques suivies au cours de ces six mois de terrain et de décrire en quoi celles-ci ont fait évoluer la réflexion et à la problématique d'étude.

La méthodologie suivie, au-delà de s'inclure dans un contexte de recherche-action, est issue d'une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs impliqués au cours de ce stage. La co-construction, qui se définit par « *l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action* » s'inscrit le plus souvent dans un processus d'innovation créé par la participation d'acteurs diversifiés aux compétences et niveaux d'expertise multiples (Akrich, 2003). Dans le cadre de cette étude, la démarche de co-construction du dispositif de tutorat émane du collectif InPACT Ardèche dont fait partie le CIVAM qui co-encadre ce stage, de Claire Lamine pour l'apport de la recherche, les porteurs de projet et agriculteurs enquêtés pour leur vision du futur dispositif et de ma supervision.

Cette démarche de co-construction fut étirée durant toute la durée de ce stage et s'est matérialisée par des réunions régulières, téléphoniques ou physiques entre tous les acteurs en présence, à l'occasion notamment de Comités de Pilotage<sup>42</sup> du réseau InPACT. Concrètement, cette démarche a impliqué que tous les acteurs de cette étude pouvaient, quand ils le

---

<sup>41</sup> Parrainage : viens du latin « *patruus* » : « oncle paternel ». Le parrainage est la qualité de parrain (ou de marraine). C'est un appui moral apporté par une personne d'autorité à quelqu'un ou à un projet. Il est très souvent associé aux notions de marketing, de sport, d'économie et de gestion d'entreprise.

<sup>42</sup> Les Comités de Pilotage d'InPACT regroupent l'ensemble des structures membres d'InPACT autour d'un ordre du jour portant sur les actions communes du réseau. En fonction des disponibilités de chacun, les Comités de pilotage regroupaient entre 7 et 15 personnes, salariés des associations comme bénévoles.

souhaitaient, intervenir et échanger sur l'avancée du travail, voir le réorienter si besoin. Le schéma de déroulement du stage ci-dessous reprend les grandes étapes méthodologiques suivies au cours des six mois, qu'il convient ensuite de décrire selon un ordre chronologique :

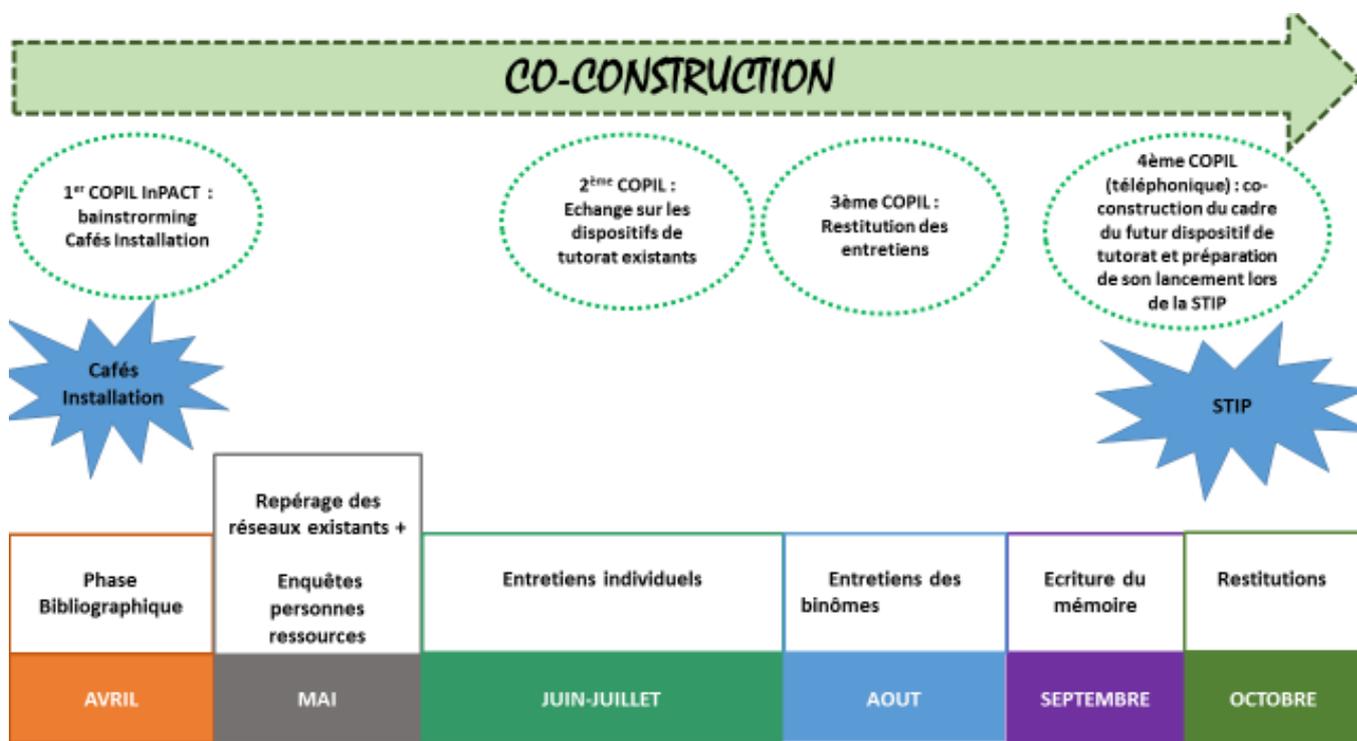


Figure 9 : Grandes étapes méthodologiques de ce stage

### Phase 1 : les « Cafés installation », porte d'entrée du stage.

Le mois d'avril fut ponctué par deux grands événements marquant officiellement le début de cette présente étude : la tenue des « Cafés installation » les 19 et 26 Avril 2016. Ces deux cafés se sont tenus dans deux cadres différents : l'un au café « le Panorama » à Aubenas pour le Sud Ardèche et l'autre à la ferme de l'Amélie, à Préaux (Nord Ardèche) chez une agricultrice membre du réseau ADEAR-Confédération Paysanne. Ces deux cafés, organisés par le Collectif InPACT avaient pour but de rassembler des porteurs de projet et des agriculteurs expérimentés autour du thème suivant : « *S'installer grâce au parrainage* ». Cette rencontre inédite au sein du réseau InPACT<sup>43</sup> avait comme mission de rassembler des porteurs de projets, agriculteurs expérimentés ou moins expérimentés et futurs cédants *afin d' « échanger pour construire ensemble un réseau de parrainage destiné à : se tester en agriculture grâce au parrainage, transmettre des savoir-faire à une personne en projet d'installation »*<sup>44</sup>. Trois grands points étaient à l'ordre du jour de cette rencontre :

- l'échange de témoignages sur des dispositifs de parrainage ayant déjà existés en Ardèche,

<sup>43</sup> Les Cafés Installation, organisés par les ADEAR ou Terre de Lien existent déjà dans d'autres départements

<sup>44</sup> Invitation « Café Installation », «S'installer grâce au parrainage» le 19 avril à Aubenas et le 26 avril à Préaux, document InPACT.

- un temps d'échange pour « *dégager des solutions collectives* »,
- un « *espace pour recenser les porteurs de projet et les agriculteurs intéressés par le dispositif* »<sup>45</sup>.

Les « Cafés installation » ont été un succès selon les organisateurs puisqu'ils ont rassemblé une vingtaine de personnes chacun. Le déroulement des deux rencontres a suivi la même organisation et a mobilisé les mêmes techniques d'animation qu'il convient de décrire. Les cafés ont commencé par une présentation d'InPACT de la part des salariés organisateurs et des agriculteurs administrateurs membres du réseau, de la thématique de l'accompagnement à l'installation à travers le tutorat, du contenu et des missions du stage. La séance s'est poursuivie par un tour de table de toutes les personnes présentes. Les porteurs de projet ont été amenés à faire une présentation succincte de leur situation actuelle, de leur projet d'installation et des facteurs de blocage auxquels ils font face. Les agriculteurs expérimentés ont présenté leur système de production et leur offre de reprise (pour les cédants). Après ces temps, un partage d'expériences sur le réseau Asfodel (réseau de tuteurs qui était influent en Ardèche méridionale jusqu'en 2006) a eu lieu (seulement pour le « Café installation » Sud Ardèche). Les salariés organisateurs ont alors divisé les participants en deux sous-groupes: un sous-groupe composé de porteurs de projet/nouveaux installés et l'autre composé d'agriculteurs expérimentés. Une personne impliquée dans le stage (membre d'InPACT, Claire Lamine ou moi-même) animait les sous-groupes (posait des questions, prenait des notes...). Le groupe des candidats à l'installation a été amené à exposer et à échanger sur les difficultés rencontrées au cours des parcours d'installation. Il a été aussi questionné sur l'intérêt d'un dispositif de tutorat et la forme que celui-ci pourrait prendre. Le groupe des agriculteurs a été amené à se positionner sur la posture de tuteur et à réfléchir sur ce qu'ils projettent dans une relation de tutorat, ce qu'ils peuvent offrir aux porteurs de projet et quelles sont leurs craintes par rapport à leur futur rôle. L'animateur de chaque groupe a ensuite produit une synthèse des grands points échangés qui ont ensuite été discutés en commun, entre tous les participants réunis. Les « Cafés installation » se sont poursuivis par un temps d'échange informel entre les participants qui désiraient rester. Ces deux cafés ont été l'occasion de récupérer les contacts des personnes présentes, intéressées par cette démarche afin de construire une partie de l'échantillon des personnes enquêtées.

## **Phase 2 : Etat de l'art sur la question de l'apprentissage du métier d'agriculteur et repérage des expériences de tutorat existantes en France.**

Une importante phase de recherche bibliographique a suivi les deux événements. Celle-ci répondait à deux grands enjeux pour la conduite de ce stage. Le premier était de comprendre le cadre conceptuel sur l'apprentissage des savoirs agricoles et paysans, notamment pour le public spécifique des hors cadre familiaux. Cette importante phase bibliographique, qui s'est étirée tout au long du mois d'Avril, a consisté à se nourrir des travaux existants sur la question du « *comment apprendre à devenir agriculteur ?* ». Ainsi, les ressources bibliographiques ont mobilisé des travaux déjà existants en didactique professionnelle, en sociologie, en agronomie et en géographie, notamment pour comprendre comment cette question de l'apprentissage du métier d'agriculteur aborde des particularismes propres au contexte ardéchois dans lequel s'inscrit cette étude. Le second enjeu de cette phase bibliographique était d'effectuer un travail

---

<sup>45</sup> Flyers d'invitation aux « Cafés installation ».

de repérage et de capitalisation à échelle nationale des dispositifs de tutorat déjà existants. Ces dispositifs étaient ensuite étudiés, « décortiqués » en profondeur selon une grille abordant certains points clés d'analyse et ce, durant le mois de mai. La grille ci-dessous présente les principaux points de cette analyse, présentés notamment en Comité de Pilotage du 1<sup>er</sup> Juillet 2016 :

Structure	GAB Ile de France	AMAP PACA	AgriBio Drôme	CIVAM du Haut Bocage (Poitou Charente)	ADEAR Bouches du Rhône	ADEAR Limousin	Fourche et Champs Libre Reclaim The Field
Appellations + Contexte							
Forme du tutorat							
Engagement du parrain							
Engagement du porteur de projet							
Indemnisation du parrain?							
Accompagnement du réseau							
Type de contrat/statut							
Points à retenir							

Figure 10: Grille d'analyse des réseaux de tuteurs existants en France, présentée en Comité de Pilotage le 1<sup>er</sup> Juillet 2016

Ces dispositifs existants ont été ensuite interrogés plus en profondeur à l'occasion d'entretiens physiques (dans le département de l'Ardèche) ou téléphoniques (hors département) avec des personnes ressources impliqués dans la tenue de ces dispositifs. Au total, 8 entretiens ont été menés avec des personnes ressources. Ces entretiens ont permis de préciser les informations récupérées sur internet ou dans les ressources papier.

### Phase 3 : Entretiens semi-directifs en deux étapes.

Le cœur de ces six mois de stage, étalé entre Juin et fin Août, a consisté en une série d'entretiens auprès du public cible du dispositif de tutorat imaginé par le collectif InPACT: les porteurs de projet et les agriculteurs.

Cette phase d'entretien a été divisée en deux grandes périodes. La première, qui s'est étalée entre le début du mois de Juin et le début du mois d'Août a eu pour mission d'enquêter l'ensemble des porteurs de projet, nouveaux installés et agriculteurs expérimentés-potentiels tuteurs rencontrés dans les deux « Cafés installation » au cours du mois d'avril. La seconde période, qui s'est déroulée au cours du mois d'Août, a eu pour objet d'enquêter des porteurs de

projets et des agriculteurs expérimentés déjà en interaction dans une relation de tutorat en binôme où l'ayant été par le passé. L'enjeu de cette double phase d'entretiens a été d'aborder le tutorat sous différents regards, et non pas seulement sous l'angle de la projection qui peut être parfois tronquée<sup>46</sup>. Le tutorat a été vu dans un premier temps sous un angle individuel : les porteurs de projet et potentiels tuteurs étaient ainsi amenés à se projeter dans un dispositif de tutorat dans lequel ils pourront par la suite être impliqués. Dans un second temps, le tutorat a été analysé en interaction entre un apprenant et un tuteur déjà structurés en binômes. Il s'agissait dans ce cas d'observer leurs interactions dans leur relation de tutorat et d'échanger avec eux sur leur perception de cette relation. Enfin, le tutorat a été regardé à posteriori dans le cas de binômes qui n'existent plus ou dont la relation tuteur-apprenant s'est transformée en une relation d'associés.

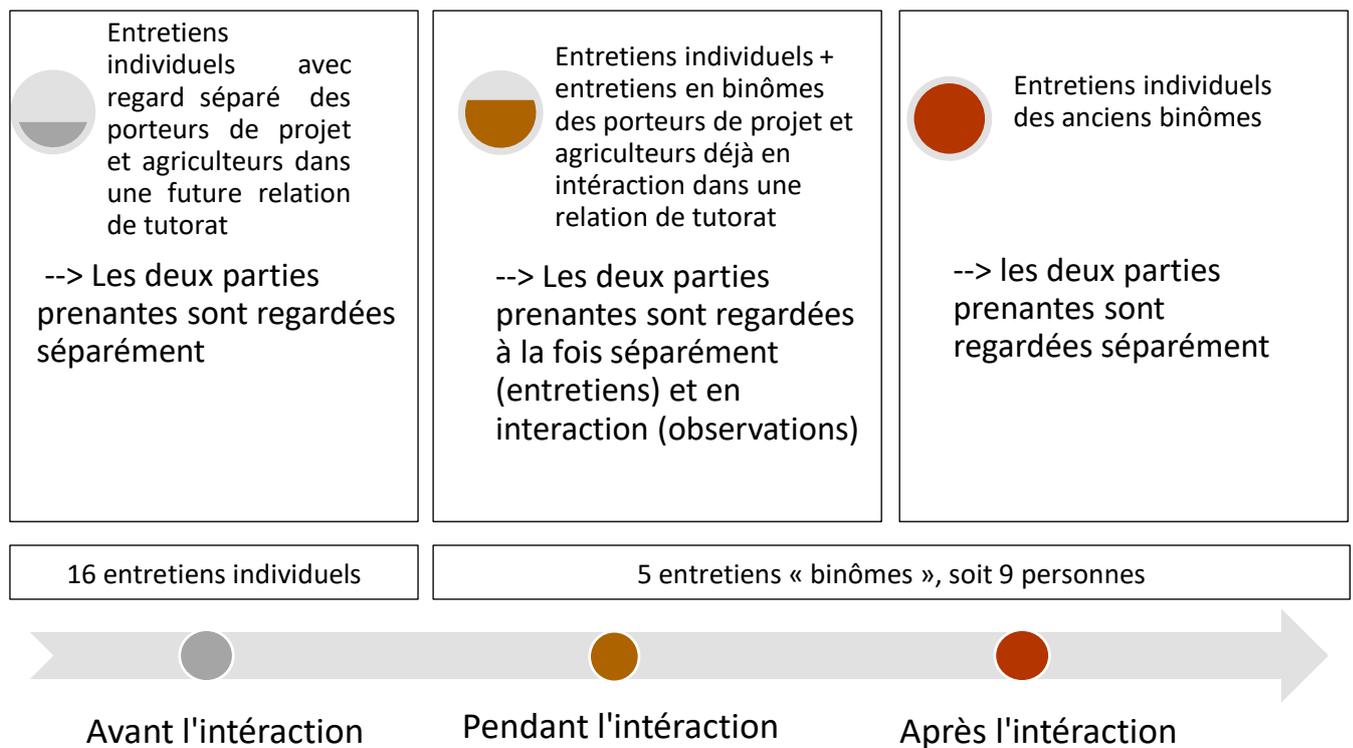


Figure 11 : Différents regards portés sur le tutorat au cours des entretiens

### ***Echantillonnage***

Les entretiens réalisés au cours de ce stage ont donc été menés principalement auprès des personnes présentes aux deux « Cafés installation ». Leurs contacts sont issus des feuilles d'émargement remplies lors des deux cafés. Re-rencontrer les porteurs de projet et les agriculteurs présents aux « Cafés installation » présentait le double avantage de les savoir impliqués et intéressés par un projet de tutorat et d'avoir eu un premier contact avec eux, propice à des entretiens complets et directement orientés vers le cœur du sujet. L'enjeu de l'échantillon choisi pour les entretiens n'était donc pas de s'assurer de la représentativité des profils enquêtés à une échelle territoriale plus large, mais d'analyser davantage les profils et de comprendre les motivations qui ont poussé les participants à venir à ces cafés. La quasi-totalité des personnes

<sup>46</sup> Il est en effet parfois difficile pour un porteur de projet en émergence de se projeter dans un dispositif de tutorat encore inexistant.

présentes aux deux cafés a été recontactée pour un entretien individuel, soit 24 personnes au total : 10 porteurs de projet et 14 tuteurs. Sur ces 24 personnes, 14 ont été rencontrés physiquement : 7 porteurs de projet et 7 tuteurs. Les 10 personnes qui n'ont pas pu être enquêtées étaient soit trop prises pour se dégager du temps d'entretien, soit n'avaient pas donné suite à ma sollicitation ou n'avaient pas consulté leurs mails. Comme le montre la figure suivante, les 14 personnes qui ont été rencontrées suite aux « Cafés installation » se répartissaient dans deux grandes zones du département, l'extrême Nord et l'extrême du Sud de l'Ardèche. Comme l'illustre la carte ci-dessous, ces deux zones correspondent aux communes situées à moins de 30 minutes de trajet<sup>47</sup> des deux lieux dans lesquels se sont tenus les deux « Cafés installation » (Préaux et Aubenas). En dehors de ces 14 personnes, les entretiens individuels ont été complétés par 2 autres entretiens porteurs de projet (dont un couple) avec des personnes qui avaient été intéressées par la démarche des « Cafés installation » mais qui n'avaient pas pu y assister.

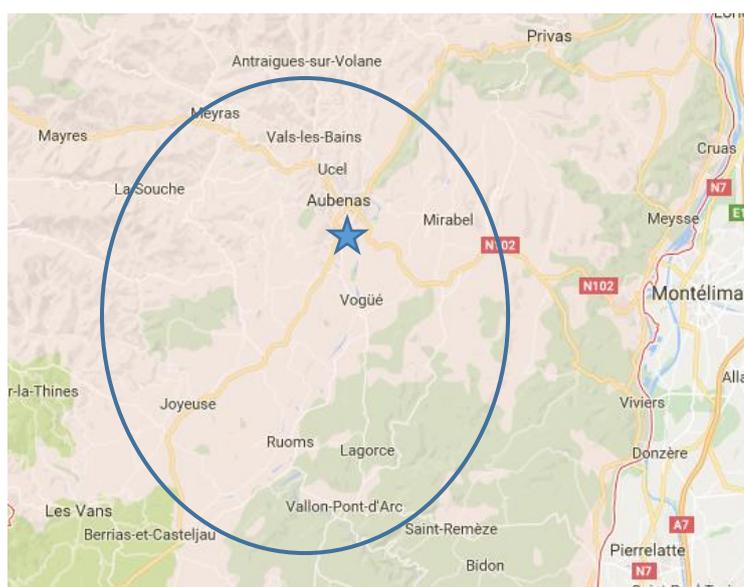


Figure 12 a) : Périmètre d'entretien en Sud Ardèche -  
Source : Google Maps



Figure 12 b) : Périmètre d'entretien en Nord Ardèche -  
Source : Google Maps

En plus des entretiens individuels, 5 entretiens de « binômes » ont été menés, soit 9 personnes enquêtées au total (1 tuteur n'a pas pu être enquêté). Trois binômes étaient dans une situation de tutorat au moment de l'entretien et deux autres en post tutorat (un binôme est passé du stade apprenant-tuteur au stade associé et l'autre a mis fin à sa relation de tutorat pour des raisons qu'il conviendra de mettre en lumière par la suite).

<sup>47</sup> Rappelons qu'en Ardèche, la distance entre deux points est usuellement abordée en temps de transport et non en kilomètres parcourus.

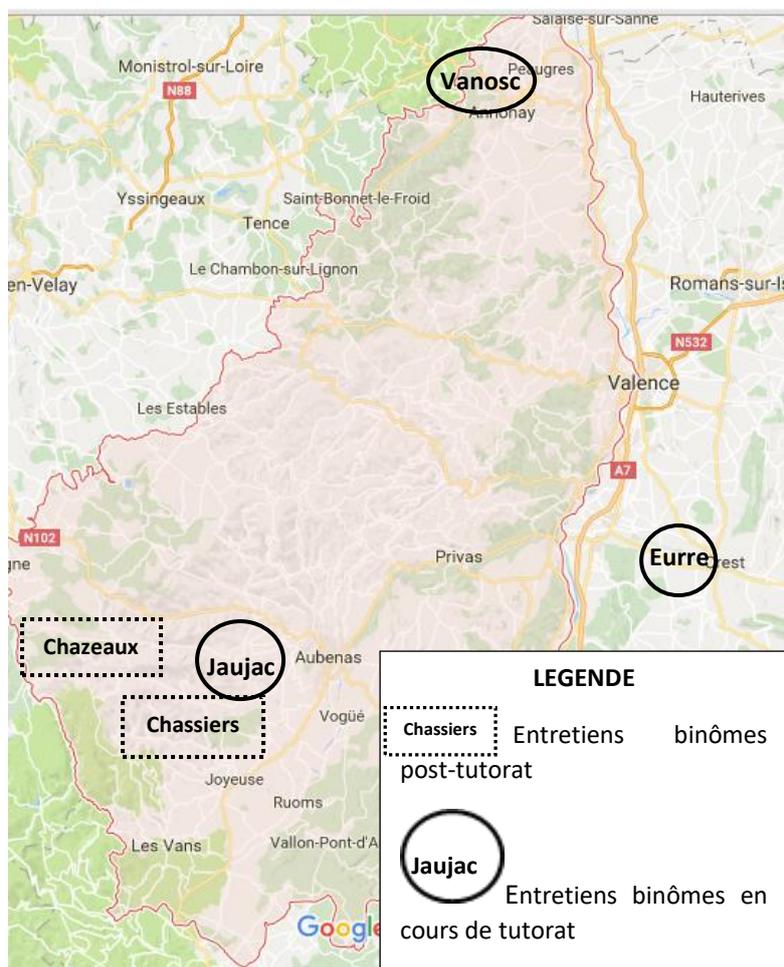


Figure 13 : Localisation des entretiens faits auprès des binômes –Source : Google Maps

### ***Préparation et déroulement des entretiens***

- Préparation en amont des guides d’entretiens

Le guide d’entretien a pour fonction d’orienter la discussion et les réponses de la personne interrogée afin d’être capable de répondre à une question de compréhension d’une histoire, d’une trajectoire, ou d’un système. Il doit être élaboré en amont après l’identification des acteurs et est différent selon les acteurs interrogés et les objectifs recherchés. Le guide n’est donc pas un questionnaire en soi. Dans le cas du travail mené dans cette présente étude, trois guides d’entretien ont été élaborés en concertation avec les différentes personnes encadrant le stage : un guide d’entretien porteurs de projet/ nouveaux installés, un guide d’entretien agriculteurs expérimentés et un guide d’entretien binômes. Les éléments des guides ont été formulés sous forme de questions précises et ouvertes afin de coller le plus aux enjeux du stage.

Les entretiens individuels étaient centrés sur 3 principaux éléments (abordés par ordre chronologique au cours des entretiens et développés dans les guides d’entretien en annexes 1 et 2) :

- **la trajectoire** de l’enquêté. Afin de se familiariser avec cet outil, il a été nécessaire de se référer aux travaux déjà effectués sur la trajectoire des individus dans le monde agricole et notamment les travaux de Sophie Chaxel (*La Trajectoire comme support de l’accompagnement*

à l'installation agricole », Mémoire de fin d'année Ingénieur Agronome, IRC, 2010), de Claire Lamine et de Nathalie Perrot (*Trajectoires d'installation, de conversion et de maintien en agriculture biologique : étude sociologique*). L'outil trajectoire permet à l'enquêteur de comprendre qui est son interlocuteur et d'où il vient (formation, expériences professionnelles antérieures, expériences dans le monde agricole, etc...) ;

- **sa projection dans un réseau de tuteurs** : les futurs apprenants comme les futurs tuteurs ont été questionnés sur la manière dont ils se perçoivent au sein d'un dispositif de tutorat et comment ils conçoivent ce réseau pour que celui-ci puisse répondre à leurs besoins/attentes. Ainsi, les questions de forme, de contenu du tutorat leur ont été soumis, tout comme les questions relatives à la réciprocité, à la périodicité des entrevues ou à l'accompagnement par le réseau InPACT ;

- **son expérience de tutorat**. Pour les binômes qui sont actuellement impliqués dans une relation de tutorat, ou pour ceux qu'ils l'ont vécu, diverses questions tentent de questionner cette expérience : la nature des interactions entre l'apprenant et le tuteur, leur fréquence, le contenu des échanges, les facteurs d'avancée du porteur de projet/nouvel installé dans son projet, les possibles points de blocage ou tensions etc...

- Des entretiens semi-directifs

Les entretiens se déroulaient majoritairement sur l'exploitation de l'enquêté, qu'il s'agisse d'un terrain ou d'une ferme (sauf pour les candidats à l'installation en émergence du projet où l'entretien a pu se dérouler dans un café). Les entretiens débutaient toujours par un rappel du sujet du stage, du cadre dans lequel celui-ci s'inscrit et des principaux enjeux de la rencontre. Les guides d'entretien s'adaptaient en fonction du temps octroyé par l'enquêté et se réajustaient au cours du stage en fonction des informations récoltées et des questions à approfondir. Les entretiens individuels duraient en moyenne 2h mais pouvaient aussi durer entre 1h30 et 2h30. Les entretiens collectifs et moment d'observation des binômes étaient quant à eux plus long puisqu'ils intervenaient « en situation » c'est-à-dire alors qu'apprenant et tuteur étaient en interaction dans une tâche ou lorsqu'ils échangeaient sur leurs projets. Ainsi, l'échange avec les binômes et l'observation de leurs interactions pouvait durer entre 4 et 6 heures.

Les entretiens pouvaient être enregistrés ou non, en fonction de l'aisance de l'interlocuteur et du cadre dans lequel s'inscrivait l'entretien.

### **Analyse des données récoltées**

L'analyse des données récoltées, exposée en Partie 3 de ce rapport résulte d'un certain processus qu'il convient d'exposer.

Chaque entretien donnait lieu à un compte-rendu détaillé de la rencontre et s'organisait selon les grandes parties du guide d'entretien. Certaines citations viennent appuyer les informations organisées. Les données des entretiens étaient ensuite extraites de chaque compte-rendu et organisées par entrées (par exemple forme du tutorat/contenu/ contraintes géographiques et temporelles/ besoin d'accompagnement par une tierce personne etc..) dans trois grandes grilles d'analyse (une grille d'analyse porteurs de projet/nouveaux installés, une grille d'analyse potentiels tuteurs et une grille d'analyse binômes). Ces grilles, au-delà d'une aide visuelle, ont pour but de faire ressortir les points communs et différences entre tous les

entretiens. Les résultats explicités en troisième partie de ce rapport résultent d'un croisement des données de ces grilles.

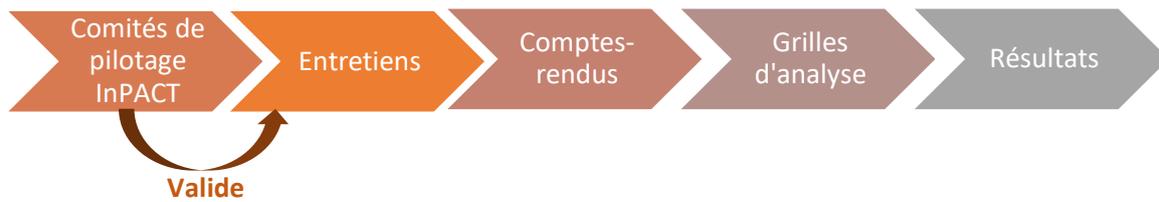


Figure 14: Des entretiens aux résultats : processus analytique suivi au cours de ce stage

### Les Comités de pilotage comme étapes intermédiaires dans l'analyse des données

Comme le montre la figure, quatre grands Comités de Pilotage (COFIL) du réseau InPACT ont jalonné ce stage. Ces Comités de pilotage, ouverts aux salariés et administrateurs des associations membres du collectif ont constitué des étapes d'analyse et de restitution intermédiaires. Le premier COFIL, tenu le 29 Avril 2016, a été l'occasion de faire un débriefing à l'ensemble du Comité sur les deux « Cafés installation » tenus le même mois. Le second COFIL, organisé le 1<sup>er</sup> Juillet a eu pour but de présenter les différentes expériences de tutorat répertoriées durant le mois de mai et d'échanger sur la forme que pourra prendre le futur réseau de tuteurs. Les échanges entre membres du comité ont abouti à une première conclusion : étant donnée la diversité de l'offre institutionnelle et associative d'accompagnement à l'installation des porteurs de projet en émergence et les manques en la matière en post installation, le futur dispositif de tutorat mis en place au sein d'InPACT Ardèche se concentrera sur les nouveaux installés. Le troisième comité de pilotage, tenu le 25 Août dernier a été l'occasion de faire le bilan de tous les entretiens menés au cours de ces six mois et de réfléchir au cadre opérationnel du réseau. Il a été aussi décidé du lancement officiel du réseau de tuteurs lors de la Semaine de l'installation-transmission paysanne 2016 et de la mise en place, en cette fin d'année 2016, de 5 binômes « expérimentaux ». A la suite du Comité de pilotage, des outils opérationnels d'animation du futur réseau de tuteurs ont été rédigés et soumis au Comité. Un Comité de pilotage téléphonique, en date du 20 septembre a permis de discuter de ces outils et de la forme que prendra le lancement officiel du dispositif de tutorat lors de la Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne 2016.

### Restitutions et livrables

Trois principales restitutions achèveront ce travail. Deux restitutions auront lieu les 1<sup>er</sup> (à Chazeaux) et 3 octobre 2016 (à Satillieu) dans le cadre de la Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne 2016, organisée cette année sur le thème de l'installation au féminin. Ces deux restitutions lanceront officiellement le dispositif de tutorat co-construit par l'ensemble des acteurs impliqués dans ce stage. Une autre restitution aura lieu cette fois à SupAgro Montpellier le 7 octobre afin de valider le diplôme de fin d'étude d'ingénieur agronome. Notons qu'une présentation de ce stage a été faite le 21 juin à l'unité Ecodéveloppement de l'INRA d'Avignon à l'occasion de la Journée des Stagiaires.

## **PARTIE 2 : PANORAMA DES DISPOSITIFS DE TUTORAT EXISTANTS EN FRANCE**

Cette partie, construite sur un travail de prospection des différentes expériences de tutorat en France a pour but d'analyser les formes qu'elles peuvent prendre afin de dégager des pistes de réflexion pour la construction d'un futur dispositif de tutorat en Ardèche. Ces pistes de réflexion seront ensuite interrogées (en 3<sup>ème</sup> partie de ce rapport) sur la base des entretiens auprès des porteurs de projet et agriculteurs.

Cette partie montrera que l'Ardèche est un terreau favorable à la mise en place d'un dispositif de tutorat étant donnée l'existence d'un ancien réseau de tuteurs, Asfodel, qui avait été influent dans le département. En dehors du cadre ardéchois, la multiplicité des expériences de tutorat en France soulève plusieurs questions qui seront traitées dans les entretiens.

### **I° Un terreau historique favorable au tutorat en Ardèche**

#### **1.1. Asfodel : « les aventuriers du monde rural »<sup>48</sup>**

Asfodel, Association de formation et de développement rural appliqué au local, a été créée en 1992 en Ardèche dans le but de continuer à porter la formation « Exploitants Ruraux de Peuple et Culture » déjà mise en place en Isère. Cette association a installé son siège au sein du CFPPA du Domaine Olivier de Serre, pôle agronomique et de recherche situé au Pradel (Sud Ardèche). Elle s'inscrit dans la mouvance de l'Education Populaire dont une des spécificités est de chercher à appuyer toute connaissance ou compétence par la pratique, par l'appropriation de la méthodologie et par un entourage accompagnant les gens dans leur parcours. Constatant que le public de porteurs de projet formé en BPREA évoluait vers un nombre grandissant de HCF, cette association a désiré créer une formation davantage en cohérence avec le type d'installation de ce public spécifique.

Une enquête préalable à la construction de cette formation diplômante, menée par des sociologues et agronomes de l'INRA, visait à comprendre pourquoi certains agriculteurs éprouvaient des difficultés en post installation alors que d'autres non. Leur constat montre une différence entre des « *exploitants ruraux* », agriculteurs installés maîtrisant à la fois les activités de production, de transformation, de gestion économique, administrative et juridique, bien insérés dans des réseaux d'entre-aide et de solidarité, et d'autres moins intégrés dans leur territoire. Cette approche « *exploitant rural* » a motivé le Ministère de l'agriculture en place, qui a soutenu la création d'une formation spécifique à Grenoble avec un agrément pour la mise en place d'un module « Exploitant rural » au BPREA du Pradel. Comme l'affirment les responsables de cette association, « *nous travaillons avec des hommes et des femmes, avant tout sur des projets de vie qui s'inscrivent dans une dynamique de solidarité en milieu rural* » (Asfodel, 1999). Cette formation diplômante spécifique (de niveau IV) avait une approche innovante de la formation au métier d'agriculteur puisqu'elle visait à répondre aux besoins d'adultes désirant s'installer dans des zones rurales en diversifiant, en combinant des activités

---

<sup>48</sup> Devise de l'Association Asfodel.

de productions et/ou de services, en y développant la pluriactivité. Ce module spécifique avait la particularité de s'étaler sur 10 mois de formation contrairement aux BPREA « classiques » plus courts. Il développait des compétences spécifiques supplémentaires et se basait sur une approche par combinaison d'activités au sein d'une exploitation : celle-ci était abordée comme un système intégrant la production, la transformation, la commercialisation en vente directe ainsi que la gestion administrative économique et juridique. Un ancien formateur du module interrogé à ce sujet insiste sur le fait que la notion de temps de travail et de calendrier de travail était centrale dans la découverte et la compréhension du métier d'agriculteur. Les enseignements envisageaient les productions agricoles le plus souvent sous l'angle biologique.

Au-delà du contenu, les formateurs du module « *Exploitant rural* » se démarquaient des formateurs des BPREA « classiques » dans le sens où ils étaient majoritairement eux même agriculteurs et très impliqués sur le territoire (nombreux d'entre eux avaient des fonctions spécifiques au sein de collectivités territoriales ou d'associations de développement). Leur approche des enseignements, était innovante dans le sens où les formateurs accordaient une grande importance à ce que les stagiaires BPREA découvrent par eux-mêmes les réalités du métier d'agriculteur. Un ancien formateur du module « Exploitant rural » d'Asfodel et ex-salarié à la Chambre d'agriculture d'Ardèche, affirme que le corps enseignant pratiquait la méthode « prospective ». Celle-ci prenait la forme de la question suivante : « *si je veux encore être installé dans 10 ans, il faut que...* ». Développée dans le but de faire prendre conscience des réalités de l'installation et de la pratique du métier d'agriculteur, cette méthode a été appliquée car beaucoup de porteurs de projets arrivaient en formation avec une idée précise de ce qu'ils voulaient faire mais sans forcément se rendre compte de ce que cela représentait (quantité de travail, réalités agronomiques, chiffres d'affaires, vie familiale) . *Beaucoup de personnes venaient (à la formation) pour les aides. Nous les formateurs, on était des animateurs, on aidait les projets, on s'occupait de les aider à trouver leur chemin. On insistait sur l'intérêt de la DJA. Quand on a des gens qui pensent qu'on peut vivre avec 5 000 m<sup>2</sup> ou 1ha de maraîchage, c'est faux. Nous (les formateurs), on était des tueurs de mythes. (...) Dans la formation ASFODEL, on rencontrait des personnes très intéressantes, mais il faut être réaliste, il y a une différence entre le rêve et la réalité* ». Le travail des formateurs au sein de la formation BPREA était alors d'échanger sur la nature de leurs projets utopiques et de travailler là-dessus afin qu'ils puissent se rendre compte, par des chiffres et des situations réelles, de la non faisabilité de leurs projets.

## **1.2. Un large réseau de tuteurs**

L'association Asfodel était (re)connue en Ardèche et dans les départements limitrophes par le large réseau de tuteurs construit au fil des années (elle en recensait près de 130). Ces tuteurs étaient répartis dans différents départements tels que l'Ardèche, la Drôme et l'Isère. Comme le dit Alain Gibert, actuel Maire de Rocles (Sud Ardèche) et ancien formateur à Asfodel « *Comme le diplôme d'exploitant agricole était innovant, il a fallu chercher des tuteurs. On a alors lancé un appel à nos réseaux immenses. Pour la traction animale, je suis allé chercher un ami installé dans les Pyrénées et comme les stagiaires étaient motivés, ils n'hésitaient pas à y aller* ». Ces tuteurs étaient des agriculteurs expérimentés, aux systèmes de production et formes d'installation variés. Ainsi, parmi les tuteurs figuraient des agriculteurs dont la production était leur activité principale ou secondaire (cas de tuteurs ayant développé une activité de tourisme à la ferme). Tous ces tuteurs, conscients des difficultés pour s'installer dans

le monde agricole (surtout lorsque le porteur de projet ne vient pas du milieu), étaient engagés dans la volonté d'aider les porteurs à mieux vivre cette étape charnière qui mène à l'exercice du métier. Les agriculteurs engagés comme tuteurs au sein de l'association ont accepté bénévolement de consacrer un peu de temps et d'expérience avec les porteurs de projet qui se sont adressés à Asfodel. L'ensemble des tuteurs étaient répertoriés dans un « guide de réseau ». Ce répertoire à grande échelle avait pour but de recenser l'ensemble des tuteurs motivés pour être en contact avec des porteurs de projet. A destination de ces derniers, ce guide était un outil créé pour faciliter l'orientation des stagiaires vers leurs futurs tuteurs. Ainsi, organisé en différentes entrées (d'abord selon le(s) système(s) de production puis en fonction de l'activité principale de l'exploitation), ce guide permettait à un porteur de projet de trouver rapidement un tuteur pouvant correspondre à ses attentes. Il était distribué durant le premier mois de formation sous forme papier.

Les porteurs de projet étaient mis en contact avec leurs tuteurs à deux occasions principales. Durant l'année, la formation « Exploitant Rural » intégrait 5 jours d'immersion chez un agriculteur tuteur membre du réseau Asfodel. Ces journées d'immersion étaient organisées en collectif. Entre 3 à 8 porteurs de projet étaient réunis par centre d'intérêt. A cinq reprises dans l'année, ils allaient passer la journée chez un agriculteur de leur choix et s'immerger. La journée commençait par une visite de ferme et se poursuivait par un travail collectif sur la ferme. Ce « coup de main » donné par les stagiaires permettait de découvrir un système de production spécifique et favorisait l'échange entre stagiaires et agriculteurs expérimentés. Comme le dit un ancien stagiaire passé par la formation Asfodel et aujourd'hui maraîcher, « *à peine arrivés, on échangeait sur notre projet* ». « *Ces journées, ça permettait de prendre contact, et puis de voir des trucs que tu ne connaissais pas* ». Le repas du midi, partagé entre agriculteurs et stagiaires permettait l'échange sur les projets des futurs installés. Ces journées permettaient au porteur de projet d'être initié à différents systèmes de production (« *de se rendre compte ce qui n'était pas fait pour toi* » affirme l'ex-stagiaire d'Asfodel) et de rencontrer des personnes, de créer son réseau parmi les agriculteurs expérimentés. Ces journées étaient aussi l'occasion de faire davantage connaissance avec les autres membres du groupe, et de profiter des questions posées en commun.

Le réseau de tuteurs au sein d'Asfodel était aussi mobilisé au cours des stages de terrains effectués par les stagiaires. En effet, la formation « Exploitant rural » prévoyait 10 semaines de stage chez des tuteurs membres du réseau. Les stagiaires avaient l'entière liberté de choisir chez quel(s) tuteur(s) ils allaient faire leur terrain et combien de tuteurs différents ils allaient rencontrer. Le plus souvent, les stagiaires recontactaient des tuteurs chez qui ils avaient fait leur journée d'immersion et avec qui ils avaient des affinités. Ces stages chez les tuteurs avaient différentes missions pédagogiques. Les stagiaires étaient dans un premier temps poussés par leurs formateurs à prendre une posture d'observateur : observer l'organisation du temps de travail, de la répartition des tâches de la journée, du temps laissé à la vie de famille etc.. Ainsi, les stages chez les tuteurs permettaient « *de se rendre compte* » de la compatibilité de certains SP et de certaines activités: « *les stagiaires se rendaient compte en terme de calendrier de travail que faire des cerises et des chèvres est incompatible car les foins tombent en même temps que les récoltes des cerises. Par contre, faire des châtaignes et des framboises est totalement compatible et mobilise en plus les mêmes circuits de commercialisation et les mêmes réseaux* » (J.B. ancien formateur en BPREA au sein d'Asfodel). Ainsi, le rôle du tuteur dans l'accompagnement du porteur de projet est donc entre autres, de faire prendre conscience au stagiaire des réalités du métier comme le décrit l'ancien formateur :

**« Le tuteur est important pour se rendre compte ».**

*« Il y a deux types de réaction lorsque des hors cadre familiaux se rendent chez des tuteurs installés depuis trente ans : une partie des stagiaires, en voyant que les exploitants s'en sortent bien restent dans l'idéal (cas 1) ; une autre partie considère que le parcours réalisé par l'exploitant est trop complexe (cas 2). Ils restent dans l'idée qu'ils n'arriveront jamais à ce stade, ils restent dans leurs craintes. Dans le cas 1, l'intérêt du tuteur est alors de mettre l'accent sur les étapes de l'installation et les problèmes rencontrés à chacune de ses étapes et de montrer les changements de direction opérés dans ce long parcours. Dans le cas 2, l'intérêt du tuteur est de dédramatiser leur parcours sans pour autant mystifier la situation, afin que le stagiaire soit capable de faire évoluer ses idées de départ. »*

*. « Le rôle d'un tuteur doit être de montrer des choses qui ratent : on apprend plus de ses échecs que de ses réussites si on s'adapte ». Le tuteur doit aussi insister sur les unités de surface : montrer que lorsqu'on achète ou loue un terrain, il y a des pertes de surface comme les zones où l'on circule entre les parcelles, les parcelles d'engrais vert et les surfaces nues destinées aux rotations. Cela correspond à tant de production en mois. (...) Le passage de l'idée au projet doit venir du stagiaire lui-même : le stagiaire peut éliminer des choses de son projet comme il peut en rajouter en fonction de ses analyses et de ses observations».*

J.B. ex formateur au sein de la formation « Exploitant Rural » d'Asfodel.

Une fois leur année de BPREA validée, les stagiaires restaient le plus souvent en contact avec leurs tuteurs, qui continuaient à les appuyer dans leurs démarches d'installation (recherche de foncier, prêt de matériel, conseils techniques...). Alain Gibert affirme que ce qui faisait la force et la spécificité du réseau Asfodel, c'était que celui-ci était « un auto-réseau » dans le sens où les stagiaires devenaient ensuite des tuteurs de générations d'installés : *« Chacun ramenait sa ramification. Et puis on a cherché des spécificités (en termes de système de production ou de techniques) et on les a rajoutées. Les stagiaires se sont ensuite joints au réseau et sont devenus tuteurs et des gens extérieurs se sont portés volontaires pour nous rejoindre. (...) Dans ASFODEL, chaque tuteur a son réseau, c'est une vraie toile d'araignée. Tous les gens qui ont démarré avaient été installés grâce à un réseau ».*

### **1.3. L'expérience d'ASFODEL créée sur un terrain propice à l'émergence d'un nouveau dispositif de tutorat**

L'association a cessé son activité en 2006, pour des raisons financières et de cadre réglementaires. Elle a cependant laissé des traces sur le territoire ardéchois. Bien que le réseau de tuteurs n'existe plus officiellement aujourd'hui, le réseau d'entraide de l'association a imprégné le territoire et persiste de manière informelle. En effet, les enquêtes réalisées auprès des agriculteurs présents au sein des deux « Cafés installation » et qui se disent intéressés pour devenir des tuteurs étaient déjà liés au réseau Asfodel. Ils y étaient soit déjà tuteurs comme le dit Alain Gibert (*« maintenant quasiment tous les gens d'ASFODEL, on les retrouve responsables politiques. Ils n'ont pas changé »*), soit des stagiaires qui ont bénéficié d'un tutorat

et qui se disent intéressés de «*rendre ce qu'ils ont reçus à de nouveaux porteurs de projets*<sup>49</sup>». Le réseau Asfodel constitue donc un terreau favorable au tutorat en Ardèche. L'expérience d'Asfodel confirme aussi l'idée développée par InPACT que la notion de réseau est essentielle pour résoudre collectivement les difficultés d'installation.

Au-delà de la tradition d'entraide induite par la relation tuteur-stagiaire, l'engouement des personnes enquêtées passées par la formation BPREA d'Asfodel peut amener à souligner et à reprendre certains facteurs de réussite. Le succès des journées d'immersion en groupe, appréciées pour la découverte par l'observation et l'entraide, de différents systèmes de production, le côté collectif comme moteur des rencontres, sont des éléments à retenir pour la conception du futur dispositif de tutorat au sein du réseau InPACT. Dans le cadre de stages réalisés au sein de la formation Asfodel, l'opportunité laissée aux porteurs de projet de pouvoir entrer en contact avec différents tuteurs et de «*s'essayer à plusieurs systèmes de production*», semble être aussi une idée importante qui pourra être questionnée par les entretiens en troisième partie.

Enfin comme le montre Cécile Potier dans son mémoire (Potier, 2013), cette expérience a permis d'initier un renouveau des formations agricoles, notamment au lycée agricole Olivier de Serres, qui a repris le fonctionnement en modules, et certaines pratiques innovantes qui avaient été mises en place par Asfodel (Partie 1, I° 1.4) : diagnostic de territoire, réflexion sur la commercialisation, individualisation du parcours etc..

## **II° Etat des lieux non exhaustif des dispositifs de tutorat existants en France**

L'étude des dispositifs existants en France a pour but d'interroger la pluralité des expériences de tutorat vécues, la forme qu'elles arborent et de comprendre dans quel cadre elles ont été instaurées. Ce panorama, qui n'a pas pour ambition d'être exhaustif mais qui souhaite mettre l'accent sur la diversité, permettra de souligner des points qui seront ensuite questionnés par les entretiens dans le contexte plus spécifique de l'Ardèche.

### **2.1. Entre tutorat, parrainage, test, compagnonnage et paysans-conseils : une offre diversifiée de dispositifs**

Les dispositifs de tutorat présentés dans cette partie sont issus d'une méthode de prospection associant une multitude de supports de recherche : internet, ressources internes des CIVAM et du réseau InPACT, travaux de recherches menés par Claire Lamine, prospectus et dépliants obtenus en accès libre, dires d'acteurs etc. Chaque expérience de tutorat repérée donnait lieu à des recherches plus approfondies. Celles-ci permettaient de dégager le contact d'une personne ressource, contactée et enquêtée quand cela a été possible. Les entretiens menés pour cet état des lieux ont consisté à approfondir et à interroger la forme de ces dispositifs.

Il ressort ainsi une grande diversité des dispositifs de tutorat et des acteurs les ayant initiés, institutionnels comme associatifs. Tous ces dispositifs font de l'acquisition des savoirs, savoir-faire, d'objets et gestes techniques des moteurs d'un processus de *professionnalisation*

---

<sup>49</sup> L.M., ancienne stagiaire au sein de la formation d'Asfodel et potentiel futur tuteur au sein du réseau InPACT.

<sup>50</sup> (Wittorski, 2008). Comme le montre Denis Chevalier dans son article intitulé « *Des savoirs efficaces* » publié dans la revue Terrain, les critiques de la parcellisation des tâches qui se développent au cours des années 60-70 avec les nouvelles formes d'organisation du travail (Herzberg, 1971), la multiplication des travaux des ergonomes énumérant les situations où les agents contreviennent aux procédures prescrites, le plus souvent au bénéfice du déroulement correct du processus de travail, les analyses des formes de résistance à la taylorisation (Coriat, 1979) constituent autant de repères dans l'attention nouvelle apportée aux savoirs ouvriers. Cette attention portée aux savoirs et savoir-faire rejaillit dans le monde agricole où la course à la mécanisation a amené les nouvelles générations d'agriculteurs, nées dans l'innovation technique, à s'éloigner des savoirs ancestraux liés à la terre. Les dispositifs de tutorat mis en place visent donc aussi à renouer avec le patrimoine technique qui « *comprend donc les savoir-faire, c'est-à-dire l'ensemble des capacités de maîtrise pratique des techniques au sein de l'appareil de production, telles qu'elles s'expriment dans la participation au procès de travail* » (Chevallier, 1991). Le tutorat renoue avec ces savoirs et savoir-faire agricoles à travers les humains qui les détiennent, qui les ont expérimentés et qui les transmettent aux porteurs de projet dans l'apprentissage du métier. Quelle est donc cette diversité des dispositifs de tutorat renouant avec la transmission de ces savoirs et savoir-faire ?

Sur le plan institutionnel, elle est portée par un dispositif national, le PIDIL (Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales)<sup>51</sup> décliné sous différentes formes au sein des régions. En Rhône-Alpes, le PIDIL prend la forme d'un dispositif de parrainage à la reprise avec le « stage-reprise ». Celui-ci donne l'opportunité au porteur de projet hors cadre familial (répondant aux critères DJA) de faire une période d'essai (de 6 mois renouvelables une fois) chez son futur repreneur en bénéficiant d'une indemnisation mensuelle régionale. Le « stage reprise » donne surtout l'opportunité au candidat à l'installation de travailler en collaboration avec un agriculteur expérimenté, proche de la retraite et cherchant à transmettre son outil de production (et ses savoirs). Sur le plan institutionnel toujours, Pôle Emploi a créé un autre dispositif qui permet de découvrir les métiers de l'agriculture par le biais d'une formation professionnelle rémunérée : le dispositif ADEMA (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles). Le parcours ADEMA dure un mois et se déroule en trois étapes : formation de 4 jours en centre de formation avec apprentissage des bases du métier, immersion durant 3 semaines dans une entreprise agricole et bilan individuel pendant 3 jours à nouveau dans le centre de formation (Emploi, Pôle, s.d.). D'autres formes de tutorat sont proposées par le monde associatif et s'incluent dans cette logique de *professionnalisation*, avec des modalités variables et des moyens alloués très différents. C'est le cas des espaces-tests mis

---

<sup>50</sup> « Le mot professionnalisation vient de la sociologie américaine fonctionnaliste (travaux de Parsons, notamment) et indique, dans sa première acception, le processus par lequel une activité devient une profession libérale mue par un idéal de service. », Richard Wittorski. *La professionnalisation*, Savoirs, 2008, 17, pp.11 -38

<sup>51</sup> Une étude de 2006 fait le bilan de la mise en œuvre de ce plan. Elle précise que « *Le PIDIL, mis en œuvre en 1995 dans le cadre de la Charte Nationale à l'installation, se décline comme un ensemble de mesures opérationnelles et optionnelles répondant à 4 objectifs majeurs : accompagnement et soutien des jeunes agriculteurs, sensibilisation des propriétaires fonciers et des agriculteurs cédants, animation et communication* ». Ce plan a été financé dans le cadre d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales, pour favoriser l'installation des jeunes et le développement d'initiatives locales. Le rapport rappelle les objectifs du programme : « *1/ faciliter l'installation HCF des jeunes non issus du milieu agricole qui désirent devenir chefs d'exploitation ; 2/ soutenir l'installation de jeunes dans un cadre familial sur des exploitations nécessitant un agrandissement, avec des terres issues du cadre non familial, dans des conditions économiquement viables* », in Chrétien F, 2015

en place par le réseau RENETA<sup>52</sup>, dont les formes peuvent être très variables en fonction des partenaires, des objectifs d'accompagnement et des publics visés. Existe aussi le réseau de parrainage du GAB Ile de France, le réseau des paysans-conseils du réseau des AMAP PACA, le réseau des tuteurs de certains CIVAM ou ADEAR. De manière plus informelle, le réseau de compagnonnage mis en place en France par le réseau Fourche et Champ Libre, appartenant au réseau européen *Reclaim The Field* constitue aussi une forme spécifique d'aide à la professionnalisation. Au-delà de ces dispositifs qui mettent en interaction deux personnes physiques, certains outils matériels ont été développés afin de favoriser la transmission d'expérience. C'est le cas du répertoire des savoirs paysans, accessible gratuitement sur le net (<http://www.savoirfairepaysans.fr/>) et conçu par l'ARDEAR de Champagne-Ardenne sur la base d'enquêtes menées auprès d'agriculteurs du réseau. Interactif et à entrées multiples, il s'articule autour de deux axes de recherche : un axe par savoir-faire et un axe par expérience.

Tous ces dispositifs et initiatives sont centrés sur la dimension d'apprentissage par la pratique (la partie suivante développera ce sujet). L'insertion professionnelle n'est donc pas seulement une question de facilitation logistique, administrative, financière et statutaire. Elle n'est pas non plus simplement une question de formation en classe. Le métier d'agriculteur est un « métier-vie » car la construction des règles d'action et des modalités de conduite d'une exploitation ne cessent de se réactualiser dans les pratiques face aux incertitudes, liées d'une part à la dimension du vivant et d'autre part aux contextes sociotechniques changeants (Chrétien, 2014 ; Lamine, 2006). Les « bonnes » articulations entre le travail, le projet de vie, l'insertion sociale dans le territoire et les engagements professionnels, sont à construire et à consolider. Cela demande du temps, de l'expérience, et peut être facilité par la transmission de connaissances au sein d'un réseau professionnel (Chrétien, 2015).

« *La transmission professionnelle est à la fois un processus et des contenus* » (Chrétien F.& al., 2014). Les processus et les contenus de la transmission sont inscrits dans une continuité des situations de travail, des expériences vécues et du développement à la fois de la relation et des compétences acquises. L'aborder sans se référer aux interactions entre agriculteurs et apprenants ne paraît donc pas concevable. Les situations de transmission se comprennent comme des jeux de va-et-vient entre les activités réalisées par les apprenants et les tuteurs (seuls ou en interaction et suivant les modalités d'interaction) et le contexte de l'action (environnement de la ferme, son histoire, trajectoire des parties prenantes, médiation, accompagnement ect.). La transmission professionnelle se situe à première vue entre le travail et la formation. D'un côté, elle se déroule sur le lieu de travail et non sur un lieu de formation instituée ; et elle se met en place à travers les activités de travail.

A travers tous les dispositifs présentés précédemment, institutionnels et associatifs, étudions par quelles modalités s'opère la formation de nouvelles compétences chez l'apprenant et interrogeons la diversité des formes de transmission professionnelle.

## **2.2. Un apprentissage du métier d'agriculteur par le travail : l'importance du « faire »**

L'état des lieux des dispositifs de tutorat repérés dans le panorama général révèle un certain nombre d'expériences de transmission de connaissances agricoles passant par le travail. L'apprentissage par le travail constitue une modalité d'acquisition des savoirs agricoles

privilegiée par de nombreuses structures d'accompagnement à l'installation et recherchée par les candidats hors cadre familial. Quatre grands dispositifs de tutorat repérés dans les recherches font intervenir le travail comme modalité de transmission de connaissances agricoles : le « stage reprise » mis en place par la Chambre d'Agriculture, le test d'activité dans le cadre des espaces-test, le salariat avec le GAB (Groupement d'Agriculture Biologique) d'Ile de France et le bénévolat avec le réseau *Reclaim The Field*. Ces quatre dispositifs s'inscrivent dans des contextes très différents qu'il convient de développer afin de mieux comprendre la diversité des formes qu'ils arborent.

## **Des dispositifs de tutorat qui s'inscrivent dans des contextes très différents**

### *Le « stage-reprise » de la Chambre d'Agriculture d'Ardèche*

Le « Stage-reprise » initié par la Chambre d'agriculture d'Ardèche résulte du constat que, malgré le nombre de fermes mises en vente dans les différents réseaux, les porteurs de projet éprouvent des difficultés à reprendre des exploitations. Le « stage reprise » a donc été créé par certaines Chambres d'Agriculture afin de faciliter les démarches d'acquisition et de cession des fermes par une approche innovante. Créé sur l'initiative de certaines Régions et mis en place au sein des Chambres d'Agriculture départementales, ce dispositif est ouvert aux porteurs de projet exclusivement hors cadre familial éligibles à la DJA. Il exclut donc une part importante des reprises, qui se font hors aides et pour des repreneurs de plus de 40 ans. Ce stage, d'une durée minimum de trois mois (à 1 an), constitue une période d'essai pour le porteur de projet impliqué dans la démarche de reprise d'exploitation. Durant cette période, le stagiaire perçoit une indemnisation de la Région Rhône Alpes, cumulable avec ses allocations chômage/RSA. Le binôme constitué se fait accompagner par un conseiller de la Chambre d'Agriculture. Comme écrit sur un document de présentation du stage-reprise distribué aux candidats, cet accompagnement « *permet aux 2 parties d'échanger sur le déroulement du stage, d'évoquer éventuellement les difficultés rencontrées, d'aborder les éléments concrets de l'installation. Le conseiller de la Chambre d'Agriculture a un rôle de médiateur, d'interlocuteur. Il assure également le montage et le suivi administratif du dossier* ». (Document « Stage reprise d'exploitation agricole », Chambre d'agriculture de l'Ardèche). Un conseiller d'entreprise de la Chambre peut ensuite accompagner le stagiaire dans son projet d'installation.

### *Le réseau de parrains du GAB Ile de France*

Le dispositif de tutorat mis en place par le GAB Ile-de-France partage avec le « stage-reprise » le fait qu'il s'intègre dans un contexte de promotion de l'installation en agriculture. Dans le cas du GAB, le dispositif de parrainage a été soutenu par un Mécène, la Fondation Lemarchand pour l'Equilibre entre les Hommes et la Terre. Cette Fondation a « *pour objet essentiel de rééquilibrer les relations entre l'Homme et la terre en soutenant des projets de communautés humaines en France et dans les pays du Sud* » (Lemarchand, s.d.). La politique de la Fondation est en effet d'encourager le maintien et le développement de modes de vie écologiques via le soutien à l'agrobiologie. L'initiative menée par le GAB Ile de France s'inscrit dans la politique de la Fondation puisqu'il promeut l'installation en AB en développant un dispositif de parrainage innovant dans un contexte de déprise agricole en Ile de France. Le dispositif de parrainage mis en place par le GAB met en relation des agriculteurs en AB d'Ile de France et des porteurs de projet candidats à l'installation en AB. Les moyens financiers mis à disposition pour la gestion de ce réseau de parrainage sont donc conséquents. Ils permettent

de développer une forme « originale »<sup>53</sup> de tutorat, le salariat, accompagné par une « bourse à l'installation » octroyée au « filleul » ainsi qu'une indemnisation de l'agriculteur accueillant pour son rôle de parrain. Le porteur de projet est en effet salarié chez un agriculteur biologique d'Ile de France entre six mois et un an, en vue de préparer une installation prochaine en agriculture biologique. L'agriculteur chez qui est accueilli le porteur de projet perçoit une indemnisation pour le temps passé avec son filleul. Celui-ci, en plus d'être salarié, reçoit une bourse à l'installation versée par le GAB pour aider au financement du projet lorsque celui-ci vient de s'installer. La condition pour recevoir cette bourse est d'avoir un projet d'installation « dont la faisabilité doit être démontrée » (GAB) et que certaines pièces justificatives doivent être fournies à l'association. L'engagement entre le GAB, le filleul et le parrain est formalisé dans une convention tripartite.

#### *Le test d'activité au sein des espaces test agricoles du réseau RENETA*

Les premières réflexions autour du test d'activité agricole ont débuté en 2002 à l'initiative de l'Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales (AFIP). Le point de départ de la réflexion portait sur la mise en œuvre de conditions permettant à des porteurs de projet de tester l'exercice du métier dans un cadre juridique et matériel sécurisé sur un lieu-test donné et pour un temps défini, avant de démarrer leurs entreprises individuelles. (Chrétien, 2015). Les structures ayant participé à la réflexion autour des premières formes de test d'activité pour les hors cadre familiaux sont regroupées aujourd'hui au sein d'un réseau national, le RENETA. Le réseau définit dans ce document le test d'activité agricole, comme « *l'acte de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre limitant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet* ». Les dispositifs imaginés ont donc tous au départ pour objectif d'apporter au créateur une zone « tampon » entre la formulation du projet et sa concrétisation. En principe, le test est limité dans le temps (3 ans maximum) et doit permettre un ajustement du projet professionnel en fonction des résultats du test. De ce fait, un test est supposé être assorti d'une procédure d' (auto)évaluation plus ou moins formalisée dont l'objet est d'éclairer les choix d'orientation des personnes en test. Aussi, un test doit-il prévoir plusieurs modalités de sortie d'expérimentation : la mise en place d'une entreprise autonome, l'intégration dans l'exploitation d'accueil, l'abandon du projet, ou une réorientation importante de celui-ci. Le droit à l'erreur et à la réversibilité doit être garanti. Durant le test, le porteur de projet souscrit un contrat spécifique, le contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) qui lui permet de continuer à toucher ses allocations chômage et d'être sous le régime de la Sécurité Sociale pendant la durée du test. Le test se différencie donc du stage et du parrainage par l'autonomie et la responsabilisation du porteur de projet, depuis l'acte de production jusqu'à la commercialisation de ses produits. (Chrétien, 2015). Les différentes modalités d'organisation des espaces-test font que la fonction de tutorat est assurée par différentes personnes : soit par l'agriculteur accueillant (chez qui le porteur de projet se teste) ou par des tuteurs extérieurs nommés qui accompagnent le porteur de projet sur différents plans (technique, commercial etc..). Un accompagnement extérieur est aussi assuré par un animateur sur les questions administratives, juridiques et économiques.

---

<sup>53</sup> Originale dans le sens où peu d'initiatives de ce genre ont été repérées dans le panorama réalisé dans le cadre de cette étude.

## *Le compagnonnage du réseau Reclaim The Field*

La configuration de tutorat mis en place par le réseau *Reclaim The Field* tranche avec les trois dispositifs vus précédemment puisqu'il prend une forme originale de la transmission de connaissances, le compagnonnage. Il se définit comme une « *association de solidarité entre ouvriers d'un même corps de métier* »<sup>54</sup> (...) et d'un temps pendant lequel un ouvrier apprend un métier au contact d'un maître, avant de devenir maître lui-même. En effet, le compagnonnage porté par Fourche et Champs Libre (qui appartient au réseau *Reclaim The Field*) prend une configuration beaucoup moins formalisée que les précédents dispositifs et relève davantage de l'informel. Né en 2003 d'une branche autonome de la Via Campesina, *Reclaim The Field* est un réseau européen qui s'est construit parallèlement au mouvement *Reclaim The Streets*. Il s'est ensuite décliné en France puis au sein de groupes locaux en fonction des grandes régions. L'idée soutenue par ce mouvement et de « *se réapproprier les zones rurales afin de faire bouger les choses et ce, hors du cadre* »<sup>55</sup>. En France, une grande majorité des personnes qui portent le réseau est installée dans l'agriculture. Face aux difficultés de l'installation agricole, la proposition d' « *un aller-retour entre les porteurs de projet qui souhaitent se former et les personnes installées* »<sup>56</sup> a alors émergée. L'idée était alors de mettre en place un réseau informel de « *paysans* »<sup>57</sup> accueillants autour du compagnonnage afin de former « *une constellation d'étoiles reliées* ». Celui-ci se distingue du Wwoofing<sup>58</sup> dans le sens où le compagnonnage est proposé aux porteurs de projet sur une plus longue durée (de 1 à 6 mois) et propose une offre « sur mesure » dans la mesure où le réseau essaie de mettre en relation porteurs de projet et accueillants sur des attentes communes. Le compagnon est en totale immersion chez le « paysan » accueillant : il dort à la ferme, prend ses repas avec ses accueillants et travaille avec eux dans leurs tâches quotidiennes. Le réseau Fourche et Champ libre n'a pas le statut associatif ; il ne propose donc pas de cadre juridique et administratif spécifique pour encadrer le compagnonnage. Il assure la mise en relation les porteurs de projet qui souhaitent avoir une expérience sérieuse dans le monde agricole et des paysans accueillants installés en agriculture biologique, avec une démarche militante ; assure un léger suivi des binômes. Etant donné que le réseau *Reclaim The Field* fonctionne sur fonds propres, aucune indemnisation n'est versée aux membres des binômes. Dans la majorité des cas, le compagnon est en reconversion professionnelle et perçoit les allocations chômage ou le RSA.

Les quatre dispositifs qui font intervenir une situation de transmission professionnelle entre un apprenant et un agriculteur tuteur s'inscrivent donc dans des contextes très différents, à la fois sur le plan des moyens alloués au fonctionnement de ces dispositifs comme de leur forme. Les dispositifs tels que le « stage reprise » de la Chambre d'Agriculture d'Ardèche, le réseau de parrainage du GAB Ile de France et le test d'activité du réseau RENETA ont mis en place des configurations de transmission entre apprenant et tuteur formalisées par des contrats spécifiques, qui donnent lieu à une couverture propre aux membres des binômes et à des

---

<sup>54</sup> <http://www.cnrtl.fr/>

<sup>55</sup> Entretien téléphonique mené avec M., membre active du Réseau *Reclaim The Field* en Rhône Alpes.

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Fondé sur une approche très militante de l'agriculture, le réseau *Reclaim The Field* utilise un vocabulaire spécifique : *paysannerie, paysans...*

<sup>58</sup> WWOOF France est une association, loi 1901 à but non lucratif, qui œuvre pour la transmission des savoir-faire agricoles bio, et un mode de vie écologiquement et socialement durable. Lien entre les acteurs du bio (les hôtes) et le grand public (les WWOOFeurs), l'association offre l'opportunité d'apprendre et de découvrir des techniques saines et plus respectueuses de l'environnement, par le biais de séjours actifs dans des fermes biologiques. Source : [www.wwoof.fr/](http://www.wwoof.fr/)

indemnités financières des porteurs de projet. Le réseau de compagnonnage mis en place par les bénévoles de *Reclaim The Field* tranche avec les trois autres dispositifs dans le sens où il fonctionne en autogestion, sans moyens financiers spécifiques et sans cadre juridique.

### **Malgré des contextes différents, une approche de la transmission professionnelle par la pratique.**

Bien que ces quatre dispositifs abordent le tutorat dans des contextes très différents, ils partagent un point commun : celui d'appréhender la transmission professionnelle du métier d'agriculteur par le travail. Fanny Chrétien, qui a fait sa thèse sur l'étude des relations entre agriculteurs et apprenants au travail dans l'exploitation agrobiologique, définit la transmission professionnelle comme s'opérant sur les lieux de travail et pour grande partie au cours des activités de travail. « *Dans le domaine qui nous intéresse, elle se produit en référence à une culture d'exploitation, construite à partir de plusieurs mondes ou groupes sociaux d'appartenance* (Dubar, 1992). *La relation de transmission est toujours inscrite dans un dispositif de transmission, qui est plus ou moins prescriptif, plus ou moins formel. Elle se réalise au travail, dans un but de formation ou d'acquisition de savoir-faire. La transmission professionnelle s'intègre dans une certaine organisation du travail, imposant aux apprenants, comme aux agriculteurs-tuteurs, d'ajuster leurs comportements et leurs activités au sein de l'espace de travail. Les mécanismes de transmission professionnelle, engageant des savoir-faire, impliquent aussi d'être ou de devenir compétent* » (Chrétien, 2015). Dans les quatre cas qui nous intéressent, l'activité de l'apprenant dans l'exploitation, et par extension la relation apprenant/tuteur, comporte un double objectif : celui d'apprendre en faisant et celui de contribuer, dans la mesure du possible, à l'équilibre économique de l'exploitation (Chrétien, 2015). Arrêtons-nous sur ces deux dimensions.

Dans chacun des quatre dispositifs cités précédemment, l'apprentissage du métier d'agriculteur par le porteur de projet passe par la pratique, par le « faire ». Dans le cas du « stage reprise », du salariat au sein du GAB ou du compagnonnage, l'apprenant travaille quotidiennement avec son tuteur pour apprendre certains gestes, certaines tâches spécifiques, nécessaires à l'exercice de tel ou tel système de production. Dans le cas du stage reprise par exemple, cet apprentissage par le travail permet au futur repreneur de se familiariser avec des gestes, des habitudes de travail et certaines machines utilisées au quotidien. La conversation d'un binôme cédant-futur associé en canards gras rencontré dans les premiers mois d'un stage-reprise, illustre bien à quel point l'apprentissage par le travail génère un concentré de technique nécessaire à l'exercice du métier. Dans son rôle de tuteur, B. disait à son futur associé que la production de canards gras implique la maîtrise de certains gestes techniques tels que l'embucage<sup>59</sup> ou le plumage des canards qu'il allait lui montrer et que son associé allait devoir éprouver, expérimenter. « *On va travailler ensemble au départ pour le gavage, pour l'embucage, puis on fera un jour sur deux (...) Au début, avec la machine à plumer, mes gants y passaient. Il y avait des ratés. Tu verras, c'est un coup à prendre au départ* ». Dans le cadre du compagnonnage au sein du réseau *Reclaim The Field*, l'immersion permet au compagnon de comprendre le « métier-vie » que constitue le métier d'agriculteur et les choix faits par l'accueillant au quotidien ainsi que leurs implications sur la ferme. Ces moments d'interaction par le travail, par « le coup de main » comme certains agriculteurs le disent, au-delà de mobiliser des savoirs et savoir-faire, constituent des temps d'échange importants entre les deux parties prenantes. Ils permettent le partage d'idées, sont des moments propices à l'échange autour du

---

<sup>59</sup> Action de placer la sonde de gavage dans la bouche du canard pour que celle-ci aille jusqu'à son foie.

projet d'installation. Cet échange mobilise donc l'expérience du tuteur et stimule le partage d'idées. A ce sujet, le GAB Ile de France a imposé au tuteur de réserver une journée par mois à son filleul, en dehors d'une interaction par le travail. Cette journée est consacrée à la formation et à l'étude du projet d'installation par le parrain avec son filleul (explication des pratiques agricoles, relations bancaires, réflexion sur les choix des cultures, les modes de distribution etc..). Le stage reprise, le parrainage avec le GAB et le compagnonnage sont donc moteurs d'un apprentissage par l'épreuve de l'action, du « faire » sur des temporalités longues et en immersion sur la ferme. Ces dispositifs, au-delà d'avoir l'objectif de « transmettre en faisant » doivent cependant répondre à l'équilibre économique de l'exploitation. En effet, le temps dédié à la transmission de ses savoirs, savoir-faire et à l'échange avec son apprenant, n'est pas du temps de production pour le tuteur, ou l'est en moins grande quantité. Il peut donc se transformer en une perte économique, compensée ou non par le coup de main donné par l'apprenant. Ainsi, la relation de tutorat au sein de ces dispositifs peut constituer un facteur de stress pour le tuteur. Elle peut l'être d'autant plus en pleine saison, lorsque l'activité de la ferme bat son plein et génère le chiffre d'affaires annuel. La transmission par le travail fait donc appel à différentes temporalités d'apprentissage. Ce stress est moindre dans le cas d'un tutorat en test d'activité. En effet, le tuteur peut apporter son aide au porteur de projet en test, peut le conseiller et lui transmettre ses savoirs, lui prêter des biens matériels mais l'activité de production du porteur de projet reste indépendante de celle de son tuteur. D'autres facteurs de stress peuvent cependant apparaître, notamment dans le cas où le test a lieu chez l'agriculteur accueillant. Nous reviendrons sur cette dimension en 3<sup>ème</sup> partie.

La relation de transmission et d'apprentissage du métier d'agriculteur par le travail implique donc à la fois la personne toute entière (apprenant comme tuteur) et son « *métier-vie* » exercé ou désiré dans une relation de proximité quotidienne. Elle génère ainsi de nombreux enjeux, à la fois humains (bien s'entendre, se respecter, échanger, répondre aux attentes respectives etc.) comme économiques (ne pas faire perdre de l'argent durant la période de tutorat, maintenir un équilibre économique etc.)

### **2.3. Un apprentissage du métier d'agriculteur par l'échange, l'observation et le conseil : l'importance du « voir ».**

Au-delà des quatre expériences de tutorat repérées dans l'étude des dispositifs existants qui insèrent l'apprentissage du métier d'agriculteur dans une relation de travail, d'autres structures d'accompagnement à l'installation ont initié des dispositifs reposant sur une autre approche de la transmission professionnelle. Celle-ci n'est pas abordée sous l'angle d'un apprentissage par le « faire » mais par le « voir » ; les modalités de tutorat passant principalement par l'observation et l'échange avec le tuteur.

#### *Des moyens financiers variables*

Cette approche du tutorat est mise en place par des structures associatives d'accompagnement à l'installation telles que le réseau des AMAP de la région PACA, les ADEAR (pour l'antenne des Bouches du Rhône et du Limousin), le CIVAM du Haut Bocage et l'association AgriBio Drôme repérées dans les recherches. Comme pour les dispositifs présentés précédemment, ces expériences de tutorat s'inscrivent dans des contextes différents

mais partagent le fait qu'elles ont été créés par des associations de développement rural aux budgets limités et aux capacités d'accompagnement donc plus restreintes que les quatre dispositifs présentés précédemment. Les associations telles que les CIVAM, les ADEAR, AgriBio et le réseau des AMAP fonctionnent à 80% sur fonds régionaux et selon une approche projet. La forme des dispositifs de tutorat mise en place dépend donc des fonds qui leur ont été alloués pour la constitution de ces dispositifs. Sur les cinq expériences de tutorat mises en place, quatre dépendent d'un budget très restreint de fonctionnement. Seuls les dispositifs de paysan-conseil mis en place par les AMAP PACA disposent d'un large budget obtenu par un projet lauréat d'un appel à projet sur la mobilisation collective pour l'agro-écologie (2014-2016). Celui-ci a permis notamment de créer un poste salarié spécifique pour la mise en place, l'animation et le suivi du réseau. Ces moyens financiers limités qui se traduisent par du temps humain non alloué à l'animation des dispositifs et au suivi des binômes, ne sont pas sans conséquences sur le dynamisme des réseaux de tuteurs. En effet, le réseau de tuteurs mis en place par l'ADEAR du Limousin est aujourd'hui laissé en suspens (pas de nouvelle mise en relation apprenant-tuteur via l'ADEAR et pas de suivi des binômes en place) suite à des restrictions budgétaires. Le réseau de tuteur du CIVAM du Haut Bocage semble aussi avoir perdu en dynamisme. Ces restrictions se répercutent aussi sur la nature de l'engagement du tuteur dans le dispositif. En effet, sur les cinq dispositifs de tutorat présentés dans cette partie, trois fonctionnent selon le principe de bénévolat c'est-à-dire que le tuteur s'engage à intégrer le dispositif de tutorat de manière bénévole et ne perçoit aucune indemnisation pour le temps passé avec son apprenant. Pour le réseau de paysans-conseil des AMAP PACA et le réseau de tutorat mis en place par l'ADEAR des Bouches du Rhône, tous deux aux budgets plus conséquents, le tuteur reçoit une indemnité financière selon le temps passé avec le tuteuré (indemnisation à la demi-journée ou à la journée) et les kilomètres qu'il aurait pu parcourir pour se rendre sur la ferme de son apprenant.

#### *Une mise en relation entre apprenant et tuteur(s) assurée par la structure associative d'accompagnement*

Lorsque le porteur de projet ou le nouvel installé entre en contact avec une des structures de développement évoquées plus haut afin d'échanger sur son projet d'installation, celle-ci recueille des informations diverses afin de mieux cerner le stade d'évolution du projet, les différents points de blocage rencontrés et les potentielles attentes quant à la participation à une expérience de tutorat. L'association peut décider ensuite de mettre en relation le porteur de projet avec un agriculteur expérimenté le plus souvent membre du réseau de l'association et se montrant intéressé par une démarche de tutorat. Les deux parties prenantes sont alors mises en relation par l'association afin d'initier une expérience de tutorat en binôme et prévoir les prochaines rencontres. Deux cas ont été observés à travers les différents dispositifs : le cas où un apprenant est mis en relation avec un tuteur et le cas où un apprenant est en interaction avec plusieurs tuteurs (2 à 3 en général). Au-delà des contraintes en termes de nombre de tuteurs intéressés par la démarche, le nombre de tuteurs par apprenant est révélateur d'une approche différenciée du tutorat. En effet, les structures comme AgriBio Drôme et les AMAP PACA privilégient l'approche un apprenant = un tuteur comme garantie d'une relation de tutorat privilégiée au sein du binôme. Dans une telle relation, les membres du binôme seront amenés à développer une forme de complicité amicale, pouvant aller au-delà de la relation « maître-apprenant » (Kunégel, 2011). Dans l'approche un apprenant = plusieurs tuteurs mise en place par les CIVAM du Haut Bocage, les ADEAR, les structures associatives veulent confronter le

candidat à l'installation à différentes manières de faire, de développer l'esprit de comparaison de celui-ci et de l'autoriser à orienter ses relations selon ses affinités.

Toutes ces structures associatives partagent cependant le fait d'accorder une grande vigilance à la proximité du tuteur et du tutoré, sur le plan géographique comme sur le plan des systèmes de production dans la constitution des binômes. La proximité géographique jouera sur la fréquence des entrevues entre tuteur et tutoré (« plus on est proche et plus il est facile de se voir ») et la proximité des systèmes de production influencera la projection du tutoré sur sa propre exploitation et sur la reproductibilité de certains savoirs et savoir-faire (« nous avons le même type de sol donc cette technique peut être aussi mise en place sur mon exploitation »). Pour les porteurs de projet pas encore installés, le CIVAM du Haut Bocage est par exemple attentif à les mettre en relation avec un tuteur situé dans la zone où ils projettent de s'installer.

Les cinq dispositifs exposés dans cette partie n'ouvrent pas le tutorat à tous les profils de porteurs de projet. Il a été en effet constaté que certains dispositifs de tutorat sont ouverts à tous les stades de maturation du projet des candidats à l'installation et d'autres limités aux nouveaux installés disposant au minimum de foncier. Les dispositifs de tutorat mis en place par AgriBio Drôme et les AMAP PACA ne sont ouverts qu'aux maraîchers nouvellement installés qui éprouvent dans leurs premiers instants d'installation l'envie de faire appel à un agriculteur plus expérimenté. Ce choix résulte du contexte spécifique dans lequel s'inscrit le tutorat. AgriBio Drôme a développé un partenariat avec les Compagnons de la Terre, espace test installé à Eure (Drôme) : les maraîchers en test d'activité sont mis sous tutelle d'un agriculteur expérimenté membre du réseau Agri Bio et à proximité du village d'Eure. Quant au réseau de paysan-conseil développé par les AMAP de PACA, il a été mis en place pour aider les maraîchers installés à intégrer une AMAP. Les paysans-conseils aident donc le nouvel installé à respecter le cahier des charges défini pour la vente en AMAP et à améliorer sa production dans ce sens. Les expériences de tutorat mis en place au sein des ADEAR et du CIVAM du Haut Bocage ont créé un dispositif de tutorat ouvert à tous les stades de maturation du projet, de son émergence jusqu'à son installation. A ce propos, les ADEAR des Bouches du Rhône ont mis en place une forme de tutorat « à la carte » en fonction du stade de maturation du projet. Un tutorat « découverte » est par exemple proposé aux porteurs de projet en émergence. Celui-ci consiste en la visite d'une ferme durant une à deux heures. Pour les nouveaux installés, un tutorat davantage « technique » fondé sur le transfert de conseils techniques est assuré par le tuteur. Un tutorat de « suivi » durant trois ans est aussi une formule possible de tutorat proposé aux nouveaux installés. Durant ces trois années, le tuteur effectue en collaboration avec l'ADEAR des visites chez le nouvel installé et reste en contact régulièrement avec lui.

Il a été aussi noté l'importance du suivi des binômes par les structures les ayant mis en place. En effet, les cinq dispositifs concernés dans cette partie assurent un suivi des binômes (plus ou moins régulier et sous différentes formes) afin de s'assurer de la pérennité des relations de tutorat et que celles-ci répondent toujours aux besoins et attentes des parties prenantes.

#### *Une approche de la transmission professionnelle par l'observation, l'échange et le conseil...*

Comme esquissé, les cinq dispositifs ont le point commun de proposer une approche du tutorat axée sur l'observation, l'échange et le conseil, et non par le travail. Les interactions entre apprenant et tuteur se font le plus souvent sur l'exploitation du tuteur : au cours du premier rendez-vous, le tuteur fait visiter sa ferme à l'apprenant, explique ses tâches, son fonctionnement et comment celui-ci s'organise. Cette première visite permet à l'apprenant de

s'imprégner de l'univers de son tuteur et de débiter l'interaction avec lui. Dans la suite des rencontres et en fonction des questions du tutoré, les échanges au sein du binôme peuvent prendre une pluralité de formes : échanges autour des pratiques de production, de lutte contre les agents pathogènes (notamment en bio), sur l'organisation des cultures dans l'espace et dans le temps (calendrier culturel), sur la gestion des tâches administratives, la tenue des comptes, sur les aspects de transformation et de commercialisation ou encore sur l'équilibre familial dans ce « métier-vie ». Ces échanges peuvent être appuyés par des observations de certains gestes, techniques spécifiques permettant d'appuyer les contenus théoriques des échanges (« je te montre comment on fait ») reproduits en présence ou en absence du tuteur. Ils sont aussi l'occasion pour le tuteur de mobiliser ses expériences du monde agricole pour conseiller son apprenant sur certains points spécifiques, en lui faisant notamment prendre conscience de certaines réalités du métier. A ce propos, un tutoré du réseau d'AgriBio Drôme ayant démarré son activité de maraîchage en Janvier 2016 au sein des Compagnons de la Terre, affirmait qu'*« en maraîchage, on est beaucoup à vouloir éviter de faire des marchés. N et S. (ses deux tuteurs) vendent tout sur les marchés car ils ont une bonne clientèle d'amis. Ils ont essayé de me donner deux-trois pistes que j'ai pas forcément suivies. Et puis j'ai fait un marché d'été et je me suis rendu compte que ça marchait super bien. Du coup je vais continuer l'an prochain »*. Ces observations peuvent aussi se faire à l'inverse par le tuteur sur la ferme du tutoré, lorsque celui-ci est installé. Ces visites du tuteur sont l'occasion pour lui de se « rendre compte » de la situation de son « filleul », des problèmes auxquels il est confronté et des progrès qu'il réalise au cours de son expérience de tutorat. Cette formule semble très appréciée des nouveaux installés puisque, lors de sa visite, le tuteur va effectuer un diagnostic sur ce qu'il observe à la ferme de son apprenant. Ce diagnostic, imprégné d'une expérience, peut être différent de celui réalisé par l'apprenant et amènera donc d'autres types de conseils de la part du tuteur. Les échanges et conseils entre tuteur et tutoré peuvent aussi s'opérer en dehors de situations d'observation dans le cas où l'apprenant va appeler son tuteur pour une question spécifique, dans le cas d'une rencontre hors du cadre de la ferme ou d'un moment de convivialité (repas).

Le tutorat par l'observation, l'échange et le conseil génèrent autre chose que des connaissances techniques ou organisationnelles pour l'apprenant. Ces trois démarches renforcent les compétences de diagnostic du filleul, stimulent son sens critique et peuvent aussi permettre de le rassurer sur certaines exigences qu'il s'était imposé. Un des filleuls du réseau de tuteur AgriBio Drôme confiait à ce sujet : *« l'observation, ça me sert à me remotiver. Au début de l'année, j'ai eu un gros coup de bambou pour ma première année. Pour mes plans de culture, c'était pas mal difficile, j'arrivais pas à tout faire. Voir ce que N. et S. faisaient, ça m'a permis de relativiser, de comprendre les attitudes à avoir, de balayer les fausses idées ; surtout qu'on peut être très exigeant au début. « L'observation ça aide à se rendre compte. Ça m'a remotivé pas mal et puis ça m'a rassuré quand j'ai vu que les erreurs techniques, eux aussi ils les font »*.

Les journées d'échange entre tous les binômes d'un même réseau (AMAP PACA, ADEAR constituent d'autres temps d'échange propices à la capitalisation d'expériences, à l'interaction entre les binômes sur leur manière de fonctionner, de progresser dans l'acquisition des savoirs. Les journées de formation des tuteurs organisées par les associations sont aussi des temps de réflexion collectifs sur la posture de tuteur et la manière d'accompagner le tutoré dans l'apprentissage du métier.

*... qui rend plus abordable la constitution d'un dispositif de tutorat par des structures associatives*

Le choix d'un dispositif de tutorat dont les modalités d'apprentissage sont basées sur l'observation, l'échange et le conseil entre apprenant et tuteur, n'est pas anodin pour les associations de développement rural. En effet, celles-ci valorisent un tutorat par la parole et l'observation plutôt que par la pratique parce qu'il n'a pas les mêmes implications juridiques et administratives pour les structures qui les gèrent. En effet, toute relation de travail entre deux personnes qui n'appartiennent pas à la même entreprise implique une couverture spécifique de protection contre les risques au travail. Cette protection doit être souscrite par toutes les parties prenantes impliquées dans une relation de tutorat : l'apprenant et le tuteur principalement, ainsi que la structure accompagnatrice. C'est en partie pour cette raison que les associations de développement ne désirent pas mettre en place un tutorat par le travail, trop contraignant et « trop risqué » pour l'association en cas de dégât à la personne. Les visites de fermes effectuées par les porteurs de projet en émergence ou par les tuteurs chez les nouveaux installés ainsi que les moments d'échange ne font (en théorie) prendre aucun risque à l'association. Cette contrainte a amené certaines associations à constituer une Charte d'engagement tripartite entre le tutoré, le tuteur et elle-même dans laquelle est stipulé que les interactions de tutorat devront uniquement prendre la forme de discussions et non de travail. Cette charte est aussi un moyen de poser par écrit les engagements respectifs des membres du binôme quant aux missions de chacun : fréquence minimale des entrevues, nature des échanges, engagement du tuteur à suivre une formation avant de débiter le tutorat, retours réguliers devant être faits à l'association etc..).

### **III° Enseignements à tirer de ce panorama pour la mise en place d'un dispositif de tutorat au sein d'InPACT**

Que nous enseignent donc les expériences de tutorat repérées dans le panorama général réalisé à l'échelle française et que peut-on tirer de ces réflexions pour la constitution du futur dispositif de tutorat en Ardèche ? Il s'agit dans cette partie de faire un bref retour synthétique sur les grands éléments exposés dans les précédentes parties (I et II), qui nous serviront notamment de base pour les résultats présentés en Partie 3.

L'existence du réseau Asfodel, très dynamique jusque dans les années 2000 en Ardèche constitue un terreau favorable à la mise en place d'un nouveau dispositif de tutorat. L'étude non exhaustive des dispositifs existants aujourd'hui dans le paysage français montre donc qu'ils répondent à une diversité de situations et de contextes dans lesquels ils ont été mis en place. Ils présentent deux grandes modalités d'apprentissage du métier d'agriculteur : par le travail et par l'observation, avec en filigrane l'échange entre apprenant et tuteur au cœur de toutes les interactions. Ces deux expériences de tutorat ne mobilisent pas les tuteurs et les tutorés de la même manière. En effet, dans le cas d'une immersion chez le tuteur, l'apprenant est plongé dans le « métier-vie » que constitue le métier d'agriculteur et l'éprouve à travers les tâches qu'il réalise seul ou en interaction avec son tuteur. Tutoré comme tuteur impliquent l'ensemble de leur personne dans cette proximité quotidienne, ce qui peut amener des tensions au sein du binôme. Dans le cas d'un tutorat par observation, l'apprenant mobilise la fonction diagnostic et constate, compare, questionne les pratiques et l'organisation de son tuteur pour se projeter dans sa propre activité. Moins immergé dans les réalités quotidiennes de son tuteur, il peut

néanmoins se sentir rassuré par ce qu'il observe et trouver dans les conseils donnés par celui-ci des réponses aux questions qu'il s'était posées dans différents domaines. Les deux formes de tutorat n'impliquent pas les mêmes moyens d'accompagnement, ni les mêmes contraintes juridiques. Ainsi, un dispositif de tutorat mettant en interaction apprenant et tuteur par le travail obligera la structure accompagnatrice de créer un cadre juridique propice à la protection de l'ensemble des parties prenantes contre tout risque à la personne. A l'inverse, un dispositif de tutorat basant l'apprentissage du métier d'agriculteur sur l'observation ne nécessite pas de cadre juridique spécifique et allège les démarches pour la structure ayant initié le dispositif. Les modalités d'accompagnement des binômes en place (mise en relation, suivi) varient principalement en fonction des moyens financiers et humains à disposition des structures. Ceux-ci expliquent aussi pourquoi certaines expériences de tutorat sont aujourd'hui laissées en suspens, par faute de moyens pour les accompagner.

Il ressort de toutes les expériences de tutorat étudiées, certains points communs qu'il semble important de rappeler. La mise en relation des tuteurs et tutorés par la structure accompagnatrice en est un premier, qui remet donc en question l'idée que les deux parties aient pris contact spontanément, à travers l'utilisation d'un potentiel annuaire/répertoire de tuteurs (comme c'était le cas au sein du réseau Asfodel). L'importance accordée à la proximité agro-écologique entre tuteur et tutoré est aussi comme un élément devant nécessairement être pris en compte pour le bon fonctionnement des binômes. Les temps collectifs de formation des tuteurs ou de réunion de tous les binômes d'une même structure soulèvent l'idée d'une capitalisation d'expériences, d'échanges sur le fonctionnement d'un binôme, sur la manière d'accompagner ainsi que sur la posture de tuteur.

Ce travail de repérage permet donc de mettre en évidence les grandes pistes de réflexion pour la constitution du dispositif de tutorat en Ardèche. Celles-ci ont été questionnées et débattues au cours des entretiens avec les porteurs de projet et agriculteurs expérimentés afin de construire un futur dispositif de tutorat répondant aux mieux aux besoins et attentes du public concerné.

## **PARTIE 3 : RESULTATS DES ENQUETES ET ANALYSES**

Les acteurs associatifs regroupés au sein du collectif InPACT ont conscience, par leur expérience d'accompagnement des porteurs de projet, de la diversité des profils de candidats à l'installation. Ils les différencient principalement en fonction du stade de concrétisation de leur projet, conscients qu'il en découle des besoins spécifiques en termes d'accompagnement à l'installation. Cependant, ces structures associatives ignorent jusqu'à quel degré les porteurs de projet peuvent se démarquer. L'enjeu de cette partie est donc de préciser cette différenciation et de comprendre si la projection dans un dispositif de tutorat est corrélée à la typologie que nous avons construite des porteurs de projet.

Les enquêtes menées auprès de ceux-ci ont donné lieu en effet à une typologie plus complexe que celle traditionnellement présentée dans les documents officiels d'accompagnement, qui la résumait à la prè et à la post installation. Les entretiens ont aussi montré que la projection dans un réseau de tuteurs était exclusivement dépendante de cette typologie et faisait intervenir la notion de gradient qu'il conviendra d'explicitier. Les enquêtes révèlent enfin qu'au-delà des porteurs de projet, une différenciation s'opère aussi au sein de l'échantillon des agriculteurs potentiels tuteurs et que là encore, la projection dans un dispositif de tutorat varie considérablement en fonction de cette typologie.

Cette double typologie (porteurs de projet/potentiels tuteurs et typologies internes) soulève la nécessaire attention qui doit être portée aux différents profils mis en interactions dans des futurs binômes. Les enquêtes menées auprès des binômes déjà constitués et leur observation confortent les principaux résultats de ce stage, notamment qu'effectuer un repérage des typologies a du sens et s'avère nécessaire pour le bon fonctionnement des binômes d'un futur dispositif de tutorat.

### **I° Description et étude des profils de l'échantillon enquêté**

Les entretiens individuels que nous avons menés au cours de ce stage auprès des porteurs de projets et des agriculteurs expérimentés ont eu pour mission de comprendre leurs besoins et leurs attentes respectives dans la constitution d'un futur dispositif de tutorat. Les enquêtes ont été réalisées sur la base de trois principaux éléments : la trajectoire de l'enquêté et sa situation actuelle, son expérience antérieure de tutorat et sa projection dans un futur réseau de tuteurs. Il s'agit dans cette partie de s'arrêter sur l'analyse de la trajectoire des enquêtés et de comprendre dans quelle situation ils se trouvent par rapport à l'exercice du « métier-vie » que constitue le métier d'agriculteur. L'analyse de la trajectoire des personnes enquêtées s'est basée sur les travaux déjà réalisés en la matière par Sophie Chaxel dans son mémoire intitulé « *La Trajectoire comme support de l'accompagnement à l'installation agricole* » (Chaxel, 2010). Afin de comprendre qui sont les personnes qui ont été enquêtées et dans quelles situations ils se trouvent actuellement, trois principales grilles d'analyse empruntées à la réflexion de Sophie Chaxel sont ainsi mobilisées dans cette partie: leurs motivations à exercer le métier d'agriculteur, les rôles joués par les réseaux sociaux dans lesquels ils interviennent et les différentes formes

d'apprentissage dans l'exercice de leur futur métier. Une quatrième grille d'analyse a été mobilisée dans cette étude : l'analyse de la situation actuelle de l'enquêté. La recherche de similitudes et de facteurs discriminants dans les trajectoires des porteurs de projet et des agriculteurs expérimentés ont permis d'affiner les typologies au sein du « groupe » de porteurs de projet et du « groupe » d'agriculteurs expérimentés.

### **1.1. Description des profils de candidats à l'installation et proposition d'une typologie**

Qui sont les porteurs de projet présents aux deux « Cafés installation » puis enquêtés dans leurs interactions en binôme? Comment comprendre leur diversité ? Partagent-ils certains points communs ? Cette partie, centrée sur l'analyse de leurs trajectoires, vise à lisser les éléments d'analyse « classiques » tels que l'âge, l'antériorité dans le monde agricole, la provenance géographique, le parcours scolaire et professionnel de l'enquêté, son expérience dans le monde agricole auquel s'ajoute l'analyse du stade de concrétisation de son projet.

Durant ces six mois de terrain, 15 entretiens ont été menés auprès de porteurs de projet : 10 ont été enquêtés suite à leur présence aux deux « Cafés installation » et 5 pour leur implication dans des expériences de tutorat au sein de binômes. Les critères de provenance géographique et de relation familiale au monde agricole ne semblent pas être des éléments discriminants dans la différenciation des profils de porteurs de projet. En effet, l'échantillon enquêté révèle une diversité de provenances géographiques de porteurs de projet : quatre sont ardéchois d'origine, quatre proviennent des départements limitrophes de l'Ardèche, deux de la Région Centre, quatre sont issus de la moitié Nord de la France (deux sont de la région parisienne, un de la Région Nord, un vient de Bretagne) et un des porteurs de projet enquêté est étranger installé en France. 14 des 15 porteurs de projet enquêtés sont hors cadre familiaux, (pas de lien de parenté jusqu'au 3<sup>ème</sup> degré). Un des porteurs de projet enquêté s'est installé sur le terrain de ses parents, maraîchers en AB à la retraite. Il est cependant important de noter que 4 des 14 candidats à l'installation ont des racines familiales dans le monde agricole, notamment des parents agriculteurs. Le parcours scolaire et la trajectoire professionnelle des porteurs de projet ne semblent pas non plus être des éléments de différenciation au sein de l'échantillon. En effet, on recense parmi les 14 futurs agriculteurs des niveaux de diplôme et trajectoires professionnelles très différentes :

- 8 des 14 enquêtés ont un diplôme de Master (Bac + 5 minimum) ont connu des expériences professionnelles en tant que militaire, ingénieurs (deux en agronomie), chargés de mission dans l'éducation à l'environnement, salariés de bureau d'études ou de compagnies d'assurance.
- 5 autres ont des diplômes diversifiés de niveau Licence, BTS ou Bac professionnel. Ils ont connu des expériences professionnelles dans le monde de l'artisanat, le bâtiment ou la restauration.
- un des porteurs de projet a le niveau Brevet des collèges et a enchaîné les expériences salariées dans le monde agricole.

La différenciation des profils des porteurs de projet apparait davantage lorsque l'on corrèle le stade de concrétisation du projet agricole avec l'année d'obtention du BPREA et les

expériences accumulées dans le monde agricole. En effet, il ressort de l'analyse des entretiens que :

- les personnes qui sont aujourd'hui nouvellement installées (de 6 mois à deux ans d'installation) sont celles qui ont obtenu leur diplôme agricole de type BPREA le plus anciennement et qui ont acquis des expériences agricoles les plus nombreuses et les plus diversifiées (de type wwoofing, entre-aide, salariat agricole saisonnier ou permanent avant de s'installer). Ces expériences leur ont permis de se créer un réseau, d'acquérir certains savoirs et savoir-faire au contact d'agriculteurs expérimentés, de mûrir leur projet et d'avoir des opportunités d'installation plus diversifiées. Ces personnes sont celles qui sont logiquement les plus âgées, avec une moyenne d'âge entre 35 ans et 42 ans. Ils sont installés dans des systèmes de production simples (production de plants de variétés locales) ou mixtes (maraîchage + arboriculture + petits fruits). Leur activité agricole est associée à une autre activité en lien ou non avec le monde agricole : accueil à la ferme (en gîtes) pour l'un d'entre eux, éducation à l'environnement dans les écoles pour un autre et « petits boulots » pour le troisième. Tous sont installés en agriculture biologique. Ils sont souvent impliqués dans les réseaux militants (syndicat Confédération Paysanne) ou associatif (ADEAR, Agri Bio etc.) autour de la zone dans laquelle ils se sont installés. Ces nouveaux installés se sont orientés vers le monde agricole à la suite d'une rupture professionnelle avec leur précédent emploi et ont décidé de se reconvertir pour accéder à un certain confort de vie, devenir leur propre patron et « *renouer avec la Nature* ». Cette installation en agriculture implique le plus souvent l'ensemble de leur famille et peut, pour certains, constituer un projet d'installation en couple.

- les porteurs de projet actuellement en recherche active de foncier, en prospection de ferme à reprendre ou en cours d'installation (moins de 6 mois d'installation) sont ceux qui ont obtenu leur diplôme agricole dans les cinq dernières années et qui ont connu quelques expériences de salariat agricole en attendant de trouver une opportunité. Ils ont un projet d'installation bien défini, savent quel type de système de production ils vont mettre en place (un en maraîchage, un en élevage caprin fromager et un autre en apiculture) et avec quels débouchés commerciaux. Tous visent la production en agriculture biologique bien que, pour le futur apiculteur, l'installation se fera en conventionnel et pourra donner lieu ensuite à une conversion. Pour les porteurs de projet en recherche active, ils semblent très informés des différentes opportunités, des lieux à fréquenter et des offres à consulter pour se donner un maximum de chances de trouver leur bien rêvé. Ils ont certains critères bien définis comme la localisation de leur future exploitation. Ces porteurs de projet sont logiquement plus jeunes que ceux cités précédemment (ils ont entre 32 et 38 ans) et commencent à s'insérer dans certains réseaux de proximité et militants (c'est une manière pour eux d'accélérer les démarches de recherche). Leur désir de s'orienter vers le monde agricole peut être ancien ou avoir émergé suite à certaines expériences professionnelles insatisfaites.

- les candidats à l'installation qui ont un projet agricole le moins abouti se démarquent des deux types précédents, par différents critères. Beaucoup plus jeunes (entre 24 et 30 ans), ces porteurs de projet ont connu peu d'expériences professionnelles, évoquent leur désir de s'installer dans le monde agricole mais ne savent pas précisément sur quels systèmes de production (entre maraîchage et élevage pour la plupart), avec quels moyens financiers et pour quelles débouchés commerciaux. Ils ne sont pas attachés à un lieu précis et évoquent la possibilité de saisir les occasions qui se présenteront à eux. Conscients du manque de moyens financiers, ils évoquent la possibilité de s'installer sur de petites surfaces (du moins au départ) et potentiellement en

collectif. Ces porteurs de projet ont l'envie d'obtenir un diplôme agricole mais ne savent pas quelles démarches effectuer pour s'inscrire ou peuvent être en cours de BPREA. Ils évoquent aussi le manque de connaissances dans le monde agricole comme un des principaux facteurs handicapant dans l'évolution de leur projet.

Le schéma ci-dessous récapitule ces grands éléments :

PdP "en émergence"	PdP "en recherche active" de foncier/ferme à la reprise ou "en cours d'installation" (<6 mois)	Nouveaux installés (<2 ans)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• a entre 24 et 32 ans</li> <li>• veut s'orienter dans le monde agricole car sent une affinité pour l'agriculture</li> <li>• n'a pas de BPREA ou BPREA en cours</li> <li>• projet d'installation pas bien défini</li> <li>• très peu d'expériences agricoles</li> <li>• peu de réseau de connaissances</li> <li>• peu de capital financier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• a entre 32 et 38 ans</li> <li>• avec ou sans enfants</li> <li>• a connu différentes expériences professionnelles =&gt; sait que le métier d'agriculteur leur plaira davantage</li> <li>• a obtenu son BPREA depuis 2 à 5 ans</li> <li>• projet d'installation bien défini : a certaines exigences à respecter (SP, lieu...)</li> <li>• a quelques expériences agricoles</li> <li>• a réseau de connaissances qui s'étoffe en fonction du temps passé à rechercher un lieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• a entre 35 et 42 ans</li> <li>• avec enfants</li> <li>• en rupture professionnelle avec ancien emploi : métier d'agriculteur comme choix de vie</li> <li>• a obtenu son BPREA depuis 5 à 10 ans</li> <li>• nombreuses expériences agricoles =&gt; longue maturation du projet</li> <li>• forte implication militante + un réseau de connaissances étoffé</li> </ul>

Figure 14 : Typologie dégagée par l'étude des profils des porteurs de projet enquêtés

Qu'en est-il des agriculteurs enquêtés - potentiels tuteurs ? Représentent-ils une catégorie uniforme ou, à l'image des porteurs de projet, une typologie plus complexe peut-elle se dégager de leurs profils ?

## 1.2. Description des profils des potentiels tuteurs et proposition d'une typologie

L'analyse des entretiens menés auprès des agriculteurs « expérimentés »<sup>60</sup>, potentiels tuteurs, a suivi la même démarche que pour les porteurs de projet. Centrée sur la trajectoire de vie, l'analyse a consisté en l'étude des grandes phases qui ont marqué la vie des agriculteurs expérimentés et leurs points de rupture. Elle permet aussi de comprendre la situation actuelle des agriculteurs, dans l'exercice de leur « métier-vie » et du réseau qui les entoure. Comme avec les porteurs de projet intéressés par une expérience de tutorat, l'enjeu de l'analyse des

<sup>60</sup> Considérons les agriculteurs « expérimentés » comme des agriculteurs exerçant leur métier depuis plusieurs années. Cette expérience acquise leur permet de prétendre au titre de « tuteur » des porteurs de projet intéressés par la démarche de tutorat. Nous précisons cette idée dans la suite de ce travail.

profils des agriculteurs a été de comprendre qui ils sont, s'ils constituent un groupe homogène ou pas.

Au total, 11 agriculteurs expérimentés ont été enquêtés : 7 agriculteurs qui avaient montré leur intérêt pour la démarche de tutorat à l'occasion des « Cafés installation » et 4 autres déjà impliqués dans une expérience de tutorat en binôme. Comme pour les porteurs de projet, l'étude de leur trajectoire de vie montre que leurs origines géographiques et familiales ne sont pas des facteurs discriminants. 5 des 11 agriculteurs enquêtés sont originaires de la Région Auvergne Rhône Alpes (un du département d'Ardèche), deux viennent de Normandie, un de la Région Centre et un de la Région PACA. Un seul des agriculteurs a repris l'exploitation de ses parents dans la même commune. L'analyse de leur trajectoire de vie relève certaines corrélations entre différents facteurs qui amènent à une différenciation des profils des enquêtés : l'âge, l'antériorité dans le monde agricole et la situation actuelle. L'âge constitue le premier facteur de discrimination de l'échantillon entre agriculteurs expérimentés. L'analyse des trajectoires de vie révèle en effet une démarcation entre les agriculteurs les plus âgés et les agriculteurs les plus jeunes. Deux profils se différencient :

- les agriculteurs qui ont aujourd'hui entre 55 et 70 ans. Installés en agriculture en Ardèche dans les années 1980-1990, ils se rapprochent fortement du profil de néo-ruraux décrits par l'historienne Catherine Rouvière (Rouvière, 2015). Ils ont développé un type d'agriculture en rupture avec le mouvement dominant : une agriculture biologique, à forte valeur ajoutée et commercialisée en circuits courts. Ces agriculteurs ont connu, pour certains, une pluralité de systèmes de production au cours de leur vie, pouvant même alterner entre l'élevage et la production végétale (maraîchage, petits fruits, arboriculture principalement) en fonction des opportunités du marché et de la demande. Innovants dans leur approche de l'agriculture, ils ont été les instigateurs de « *nouveaux réseaux* »<sup>61</sup> comme les CUMA (à Rosières ou à Jaujac), les magasins de producteurs (comme par exemple le magasin La Musette à Aubenas) ou les marchés de producteurs. Ils ont été impliqués dans le réseau Asfodel, comme formateurs ou agriculteurs tuteurs. Ces agriculteurs ont aujourd'hui plus de vingt ans d'expérience dans le monde agricole, sont encore actifs pour la plupart mais approchent l'âge de la retraite. Comme le note Fanny Chrétien, ils « *représentent aujourd'hui un certain nombre d'agriculteurs (...) proches de la retraite, et confrontés comme les autres à des difficultés pour transmettre à de nouveaux arrivants* » (Chrétien, 2015). En effet, sur les sept potentiels tuteurs, six approchent la soixantaine et sont aujourd'hui à la recherche d'un associé, potentiel futur repreneur. Cette situation n'est pas sans conséquence sur leur projection d'une expérience de tutorat comme nous le verrons par la suite. Ces agriculteurs sont très impliqués dans de nombreux réseaux, militants (syndiqués Confédération Paysanne), agricoles (coopératives, association de producteurs) et associatifs (ADEAR, CIVAM, Accueil paysan) où ils occupent parfois certaines fonctions (Président, Trésorier, administrateurs). Certains d'entre eux sont impliqués dans des collectivités territoriales (Mairies, Communautés de Communes, PNR etc..) où ils peuvent occuper certaines fonctions spécifiques (membres du conseil municipal, Maire ou ancien Maire etc.).

- les agriculteurs qui ont aujourd'hui entre 35 et 50 ans. Ils se sont installés en Ardèche sur la décennie 2000-2010 et ont pour la plupart moins de 10 ans d'antériorité dans le monde agricole.

---

<sup>61</sup> Entretien avec Alain Gibert, agriculteur à Rocles où il est Maire. Il a joué un grand rôle dans la mise en place du réseau Asfodel et a été un des formateurs de la formation « Exploitant Rural ».

Leurs expériences de systèmes de production sont moins diversifiées que les agriculteurs plus âgés: deux d'entre eux associent des PAM, des petits fruits et de l'arboriculture et un en maraîchage. Ils ont développé une véritable stratégie marketing : produits innovants (chutney), à forte valeur ajoutée (sorbets, gelées et confitures très diversifiées) vendus dans les « nouveaux réseaux » de commercialisation de proximité (AMAP, foires et marchés de producteurs, magasins de producteurs, vente à la ferme) où ils y croisent les agriculteurs du profil précédent. Ces agriculteurs ont pu bénéficier de la formation Asfodel et ont été stagiaires. Ils sont engagés dans des réseaux militants, notamment celui de la Confédération Paysanne. Cependant, leur charge de travail ne leur permet pas d'être présents à toutes les réunions et manifestations.

La figure ci-dessous résume les deux grands profils de tuteurs potentiels révélés par l'analyse des entretiens :

Agriculteurs en activité ou à la retraite ayant + 20 ans d'expérience agricole	Agriculteurs installés avec - de 10 ans d'expérience
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ont entre 55 et 70 ans</li> <li>• ont connu pour certains une diversité de SP</li> <li>• ont développé de "nouveaux réseaux de commercialisation" (CUMA, magasins et marchés de producteurs, vente à la ferme)</li> <li>• ont été impliqués dans Asfodel (en tant que formateur ou tuteur)</li> <li>• sont très impliqués dans de nombreux réseaux</li> <li>• ont un engagement militant fort</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ont entre 32 et 50 ans</li> <li>• n'ont jamais changé de SP</li> <li>• ont développé des techniques de transformation et de commercialisation innovantes</li> <li>• sont impliqués dans les nouveaux "réseaux de commercialisation" locaux</li> <li>• ont connu pour certains l'expérience Asfodel en tant que stagiaires</li> <li>• sont impliqués dans différents réseaux (mais peu de temps à consacrer)</li> <li>• sont engagés de manière militante</li> </ul>

Figure 15: Descriptif des deux profils de potentiels tuteurs enquêtés

L'étude des profils des agriculteurs expérimentés montre aussi que ces les individus de ces catégories se côtoient, à la fois dans la zone où ils sont installés (fêtes de village, manifestations culturelles etc..), dans les nouveaux espaces de commercialisation et événements associés (marchés de producteurs, CUMA, magasins de producteurs) ainsi que dans les réseaux militants associatifs et/ou syndicaux où ils partagent leur engagement pour la redynamisation du monde rural et du tissu agricole. Les enquêtes, menées dans l'ensemble du département de l'Ardèche, montrent aussi que les agriculteurs du Nord et du Sud du département se connaissent à travers les réseaux militants et associatifs ou parce qu'ils ont fréquenté le même BPREA. Ils se rencontrent plus ou moins régulièrement au cours de l'année, en fonction des opportunités et des disponibilités de chacun. La frontière géographique interne au département de l'Ardèche est finalement peut être moins forte qu'imaginée. Il a aussi été constaté que plusieurs agriculteurs expérimentés connaissaient certains porteurs de projet car ils ont pu se côtoyer sur certains marchés, dans des manifestations organisées par le monde associatif ou syndical.

La construction de ces deux typologies, différenciant les porteurs de projet en fonction du stade de concrétisation de leur projet d'installation et les agriculteurs en fonction de l'antériorité de leur expérience dans le monde agricole, peut laisser penser que la projection dans une future expérience de tutorat pourra être différente. Confirmer ou réfuter cette hypothèse sera l'enjeu des prochaines parties de ce rapport (II et III).

### **1.3. Une motivation partagée pour la mise en place d'un dispositif de tutorat**

Tous partagent l'envie de connaître une expérience de tutorat et saluent cette idée « *d'un nouveau genre* » qui permet « *d'humaniser le parcours à l'installation* ».

L'initiative du réseau InPACT de mettre en place un dispositif de tutorat est saluée par les candidats à l'installation. Ils voient dans ce projet l'opportunité de trouver plus facilement des réponses aux questions qu'ils se posent et de pouvoir les exposer librement, quand ils le souhaitent, à des personnes de confiance. Dans un parcours à l'installation qu'ils considèrent souvent comme « *compliqué* », « *long* » et « *trop engageant* <sup>62</sup>», ce projet de tutorat est salué pour sa simplicité. En effet, les porteurs de projets saluent le fait qu'un dispositif de tutorat, qui met en relation deux personnes dans l'apprentissage du métier d'agriculteur, permet de « *renouer avec l'humain* » en faisant profiter les jeunes de « *l'expérience des anciens* ».

Du côté des agriculteurs expérimentés, la future mise en place d'un dispositif de tutorat est appréciée parce qu'il constitue une initiative pouvant stimuler le rural et agricole. « *Renouer avec les savoirs* », « *transmettre l'expérience acquise dans toute une vie* », « *créer du lien dans les campagnes* » sont des arguments énoncés par les agriculteurs en faveur d'une expérience de tutorat.

L'image que les enquêtés se font d'un tel dispositif est-elle homogène ou présente-t-elle certaines variantes, dépendantes des types construits dans cette partie ?

## **II° Une projection dans le futur dispositif de tutorat dépendante du stade de concrétisation du projet du candidat à l'installation**

Les porteurs de projet se voient-ils différemment dans une expérience de tutorat en fonction du stade de maturation de leur projet d'installation ? Pour répondre à cette question, l'analyse des entretiens a consisté à comprendre si les différents stades de concrétisation du projet des candidats à l'installation et les besoins qu'ils éprouvent en fonction de ce stade pouvaient influencer la forme d'un dispositif de tutorat imaginé par ceux-ci. Cette analyse a donc eu pour objectif de comprendre si une corrélation existe entre le stade de maturation du projet du futur agriculteur, ses besoins en matière de tutorat et sa vision du futur dispositif de tutorat.

Un retour sur les différentes entrées de la grille d'analyse des porteurs de projet a révélé que la forme du dispositif de tutorat imaginée par les candidats à l'installation suit un gradient d'évolution en fonction du stade de concrétisation de leur projet. Explicitons plus précisément ce gradient sur la base des entretiens menés. Considérons, pour plus de facilité de lecture que les candidats à l'installation dont le stade de concrétisation de leur projet est le moins avancé

---

<sup>62</sup> Termes qui sont ressorti des entretiens avec les porteurs de projet enquêtés.

peuvent être nommés en « catégorie 1 » ; ceux en recherche active de foncier ou en cours d'installation (< 6 mois d'installation) seront de « catégorie 2 » et les nouveaux installés (< 2 ans d'installation) dont le projet agricole est le plus concret seront dits de « catégorie 3 ».

### Le gradient des trois stades de concrétisation du projet des candidats à l'installation

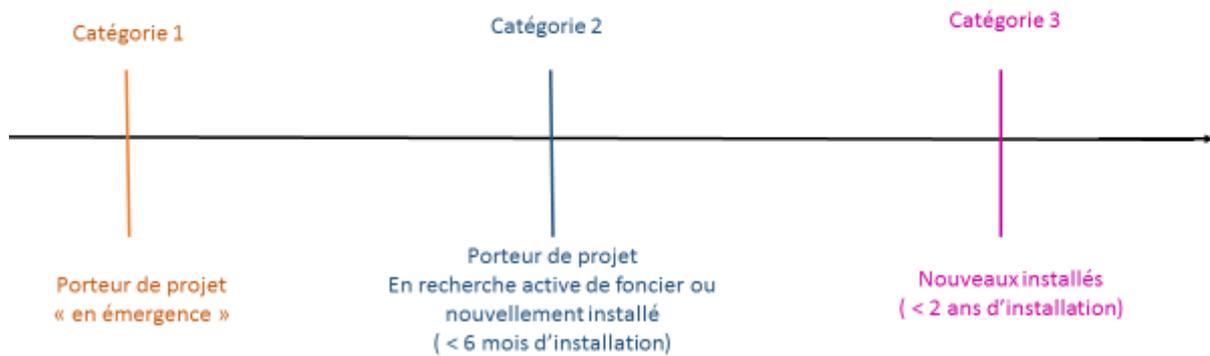


Figure 16 : le gradient des trois stades de concrétisation du projet des candidats à l'installation

#### 2.1. De « père spirituel » à la « personne ressource »<sup>63</sup> : un statut de tuteur qui se démystifie avec la concrétisation du projet d'installation agricole

Une des premières étapes de l'étude a été d'analyser les réponses des porteurs de projet à la question suivante : « comment voyez-vous votre futur tuteur dans la concrétisation de votre projet d'installation » ? L'analyse des termes utilisés par les porteurs de projet a révélé de grandes différences dans l'approche qu'ils peuvent avoir d'un futur tuteur.

En effet, les porteurs de projet qui se situent en amont de l'installation agricole (catégorie 1) et qui n'ont pas d'idée précise sur la nature de leur projet perçoivent leur potentiel tuteur comme un « père spirituel », un « maître », un « initiateur », un « facilitateur », une « porte d'entrée ». L.G, porteur de projet en maraîchage biologique de 25 ans n'ayant pas de projet d'installation bien défini confie avoir besoin « d'un père spirituel dans le domaine de l'agriculture. Je copierai sûrement beaucoup de ses techniques, dans mon exploitation plus tard, dans notre exploitation si c'est un collectif. J'aurai besoin effectivement d'avoir quelqu'un sur qui me référer dès que j'ai besoin d'informations sur un mode de culture, sur un produit qu'il a l'habitude de travailler, j'aurai besoin d'un référent sur ces informations, sur le système économique aussi (...) Admettons que j'ai des vues sur un terrain, déjà sur le terrain en lui-même, qu'il puisse me dire que tel ou tel terrain est plus argileux, lui connaît la terre de l'endroit. Le parrain a une voix très importante sur l'endroit sur lequel je veux m'installer, une place très importante dans ma décision. Admettons que j'ai choisi mon terrain, si il y a un ruisseau qui le traverse, je suis porteur de projet, je ne connais pas très bien les besoins de tel ou tel légume en eau, s'il y a un endroit plus en hauteur, dans quel sens est-ce que je vais faire mes rangs ». Ces termes démontrent une projection forte du porteur de projet sur son futur

<sup>63</sup> Toutes les citations en italique et entre guillemets proviennent des entretiens menés auprès des porteurs de projet enquêtés.

tuteur : le tuteur est perçu comme un père qui va conduire l'apprenant dans les différentes étapes de réalisation de son projet. L'agriculteur expérimenté est souvent idéalisé et vu comme « *un modèle* » que l'on copie et qui montre la voie de l'installation. Cette figure peut se comprendre par le fait que le PdP, dont le projet d'installation est très flou, considère le monde agricole comme un monde complexe et imbibé de codes dont il faut avoir certaines clés de compréhension. Vu comme un « *facilitateur* », une personne qui « *ouvre des portes* », le tuteur fait figure de mentor, de guide, doté d'une grande expérience acquise dans le milieu agricole et de réseaux de connaissances. Pour les porteurs de projet de catégorie 2, en recherche active de foncier ou en cours d'installation, le tuteur est perçu comme « *un accompagnateur* », « *une aide* », « *un enseignant* ». C'est une personne qui peut accompagner le porteur de projet dans ses démarches de prospection, l'aider et le supporter dans les premières phases de son installation. Le tuteur est perçu aussi par certains porteurs de projet en cours d'installation (moins de deux mois d'installation) comme un « *potentiel partenaire* ». Les premiers mois d'installation correspondent en effet le plus souvent à un moment charnière où le nouvel installé se pose des questions sur les débouchés commerciaux de ses produits. Au-delà de l'aide technique et morale que pourrait lui apporter un potentiel tuteur, le nouvel installé voit donc dans son tuteur un futur associé, un collaborateur potentiel pouvant lui faciliter certaines démarches de commercialisation par le biais de l'expérience et des réseaux dont il dispose.

Les agriculteurs de catégorie 3, installés depuis moins de deux ans, intéressés par une expérience de tutorat, voient davantage le tuteur comme un « *conseiller* », une « *personne ressource* ». Eprouvant chaque jour l'exercice de ce « *métier-vie* », les nouveaux arrivants dans le monde agricole font face à des prises de décision importantes auxquelles ils n'ont jamais été confrontés et dont ils prennent la mesure au quotidien. Leur désir de faire appel à un tuteur répond au besoin d'être conseillés par une « *personne ressource* », à laquelle ils peuvent se référer en cas de besoin. Les personnes enquêtées dans cette situation évoquent aussi dans la figure du futur tuteur un « *soutien moral* », précieux « *en cas de coup dur* » à l'image d'un apiculteur en cours d'installation qui confiait en entretien que « *coté tutorat, ce qui m'intéresse aussi c'est vraiment la partie sociale car je me rends compte qu'apiculteur c'est être un peu seul dans son coin et ça, c'est pas mon truc. Quelque part je peux le rechercher mais en même temps pas trop. Ya un coté social au réseau, et c'est vrai que se retrouver seul face à ses projets c'est dommage.* »

L'analyse des termes utilisés par les trois profils de porteurs de projet révèle un gradient du statut du tuteur dans la construction du projet d'installation des enquêtés. D' « *initiateur* » à « *personne ressource* », la figure du tuteur semble se démystifier avec la concrétisation du projet d'installation. Le tuteur passe en effet d'un « *père spirituel* », que l'on copie pour réussir, à un pair qui conseille et rassure grâce à son expérience. La projection du porteur de projet sur le tuteur et les attentes envers le tuteur se nuancent et diminuent en intensité avec l'avancée du projet.

## **2.2. Un besoin d'apprentissage par le tutorat qui s'accroît avec la concrétisation du projet d'installation**

Bien que les attentes des porteurs de projet envers leur futur tuteur s'atténuent avec la concrétisation de leur projet d'installation, le besoin d'apprentissage par une expérience de

tutorat s'accroît selon ce même gradient. En effet, plus le projet d'installation se concrétise et plus les porteurs de projet éprouvent le besoin d'avoir recours à une expérience de tutorat.

Les candidats à l'installation de catégorie 1, dont le projet agricole est encore très flou, affirment ne pas trouver opportun pour le moment l'idée de faire partie d'un dispositif de tutorat. Trop en amont dans la définition de leur projet agricole (sans BPREA ni même sans idée de système de production sur lequel ils pourraient construire leur projet d'installation), ces porteurs de projet affirment qu'une expérience de tutorat ne leur sera pas bénéfique au stade actuel. L'absence de projection dans un projet d'installation agricole bien défini les empêcherait en effet d'être réceptifs aux enseignements transmis par un potentiel tuteur. Les candidats à l'installation les plus jeunes, qui n'ont pas de projet d'installation clairement défini, évoquent davantage le désir de s'orienter vers le salariat agricole en post BPREA, pour « *se forger une culture, une expérience* » comme le dit l'un d'entre eux. Les candidats à l'installation de catégorie 2, en recherche active d'un lieu où s'installer ou en cours d'installation imaginent connaître une expérience de tutorat « *assez rapidement* », une fois que leurs démarches d'installation seront engagées et qu'ils auront fait face à certaines questions concrètes. Les nouveaux installés de catégorie 3, confrontés à des questionnements quotidiens dans l'exercice de leur nouveau « *métier-vie* » affirment leur envie de participer dès que possible à une expérience de tutorat. Celle-ci pourrait leur permettre de prendre du recul sur les décisions prises au quotidien dans la gestion de la ferme, grâce notamment aux expériences du tuteur et se faire conseiller par celui-ci.

### **2.3. Le cadre géographique et temporel du tutorat se restreint avec la concrétisation du projet agricole**

Bien que le moment propice à une expérience de tutorat soit davantage opportun à mesure que le projet d'installation agricole se concrétise, le cadre géographique et temporel dans lequel il peut s'inscrire se restreint.

La mobilité géographique du porteur de projet se restreint en effet avec la concrétisation de son projet d'installation. Un nouvel installé, qui travaille quotidiennement sur sa ferme, sera logiquement beaucoup moins mobile qu'un porteur de projet non installé. La contrainte géographique est encore plus faible si le porteur de projet a moins de 30 ans et qu'il n'a ni enfants ni restrictions financières lourdes. La mobilité géographique influe en retour sur la forme imaginée du dispositif de tutorat. Les porteurs de projet en émergence affirment pouvoir se rendre mobiles pour entrer en contact avec leur(s) tuteur(s). Ils soulignent que cette mobilité peut leur permettre de se « *rende compte de la diversité des territoires* » et des opportunités d'installation à travers l'ouverture vers différents réseaux de connaissances par le(s) tuteur(s). La mobilité géographique pour les porteurs de projet de catégorie 1 permet de « *connaître des systèmes de production diversifiés* » afin de tester leurs affinités et préciser leur projet d'installation. Les porteurs de projet de catégorie 2, en recherche active ou tout nouvellement installés, ont une mobilité géographique plus restreinte. En effet, leur implantation sur un territoire et leur charge de travail ne permet que très peu de mobilité. Celle-ci est par exemple possible dans certaines périodes creuses de production (en hiver pour les maraîchers par exemple) ou en amont de la première saison de production. Les porteurs de projet en recherche active de foncier ou de ferme à reprendre sont cependant davantage mobiles pour aller

rencontrer leur tuteur, qui potentiellement pourrait leur offrir davantage de visibilité sur les offres en cours. Cette mobilité géographique est cependant plus restreinte étant donné que les candidats ont une idée plus précise du périmètre sur lequel ils veulent s'installer et du système de production qu'ils vont développer. Trouver un tuteur sur le territoire et dans le système de production visé leur serait donc davantage profitable. Les nouveaux installés depuis moins de deux ans ont quant à eux, une mobilité géographique quasi-nulle. Les nombreuses contraintes quotidiennes auxquelles ils font face et le peu de temps à disposition qu'ils ont en dehors des activités productives ne leur permettent pas de pouvoir s'éloigner géographiquement de leur ferme. Cette faible mobilité obligera donc à penser à une forme de tutorat de proximité, à la fois sur le plan géographique et par les systèmes de production.

Au-delà des contraintes géographiques, les entretiens ont relevé l'existence de contraintes temporelles devant aussi être prises en compte dans la construction d'un dispositif de tutorat. Ces contraintes sont relatives à la fréquence des entrevues entre tuteur et tutoré, et à la temporalité du tutorat. L'analyse des entretiens a en effet montré que plus le projet d'installation se concrétise, plus les porteurs de projet évoquent un besoin de régularité des échanges avec leur tuteur et plus les contraintes en termes de saisonnalité du tutorat sont fortes. Explicitons cette double dimension. Les porteurs de projet de catégorie 1, n'évoquent pas de restrictions temporelles quant à la participation à une expérience de tutorat. Ils peuvent se rendre facilement disponibles tout au long de l'année, été comme hiver. Ils évoquent la possibilité de faire varier la nature de l'expérience du tutorat en fonction de la saison : le printemps et l'été peuvent correspondre à des périodes de travail avec le tuteur, pour vivre les pics de travail et « *apprendre en situation* » alors que l'automne et l'hiver, moins intenses en termes de quantité de travail pour certaines productions, peuvent rendre possible un tutorat davantage axé sur l'échange, la discussion. Ces porteurs de projet affirment préférer l'immersion chez le tuteur sur une longue période plutôt que des rendez-vous réguliers avec le tuteur. L.G, affirme à ce sujet : « *je visualise bien des journées où je vais donner un coup de main au parrain sur son exploitation et profiter de ces journées pour lui poser des questions (...) Je pense à des genres de sessions de quelques jours, d'une semaine ou des choses comme ça* ».

Les porteurs de projet de catégorie 2, ont une disponibilité plus réduite que les précédents et évoquent la possibilité de rencontrer leur tuteur sur des périodes plus ou moins régulières, en fonction de leurs disponibilités et de celles de leur(s) tuteur(s). Les nouveaux installés (catégorie 3) soulèvent l'importance de rencontrer régulièrement leur tuteur(s), gage de pérennisation de leur relation en binôme et d'un suivi efficace de leur situation. Leurs contraintes de production sur leur propre exploitation rendront le tutorat possible sur certaines saisons (notamment l'hiver) et à certains moments de la journée (l'après-midi et les soirées en haute saison, les journées en hiver).

Les contraintes géographiques et temporelles des candidats à l'installation en agriculture démontrent à quel point la projection dans un dispositif de tutorat varie en fonction du degré de concrétisation de leur projet agricole. Cela constitue donc une donnée importante avec laquelle les structures associatives membres d'InPACT devront compter pour construire le futur dispositif de tutorat.

## 2.4. Un gradient de personnalisation de l'apprentissage par le tutorat qui s'accroît avec la concrétisation du projet

L'analyse des entretiens a aussi révélé que le contenu du tutorat dans lequel les candidats à l'installation se projettent, prend une forme différente selon le gradient de concrétisation du projet d'installation. Afin de valider l'hypothèse que le stade de concrétisation du projet d'installation influence totalement le dispositif de tutorat imaginé par les porteurs de projet, une question sur leurs besoins d'apprentissage leur a été posée. Les entretiens révèlent que les candidats au tutorat, cette fois indépendamment du stade de concrétisation de leur projet d'installation, attendent d'une expérience de tutorat que celle-ci leur apporte des connaissances techniques, un retour sur l'expérience du tuteur et une ouverture sur un réseau de connaissances. Des nuances significatives apparaissent cependant au sein de l'échantillon en fonction des trois stades de concrétisation du projet d'installation.

*Un besoin d'apprentissage technique plus personnalisé au fur et à mesure de la concrétisation du projet agricole*

Tous les porteurs de projet attendent, à l'unanimité, d'une expérience de tutorat qu'elle permette l'acquisition de connaissances techniques à la fois sur le plan de la production, de la transformation et de la commercialisation. Cette connaissance technique ne draine cependant pas les mêmes besoins selon le stade de maturation du projet d'installation. En effet, les porteurs de projet en émergence attendent d'un dispositif de tutorat qu'il permette l'acquisition de connaissances techniques génériques comme le dit L.G, porteur de projet en maraîchage biologique en Sud Ardèche « *J'aurai besoin effectivement d'avoir quelqu'un sur qui me référer dès que j'ai besoin d'informations sur un mode de culture, sur un produit qu'il (le tuteur) a l'habitude de travailler, j'aurai besoin d'un référent sur ces informations, sur le système économique aussi* ». Etant donné qu'un PdP en amont de son projet d'installation n'a pas d'idée précise du système de production qu'il souhaite développer ni du lieu où il veut s'installer, ses attentes seront orientées vers l'acquisition de connaissances techniques génériques qui font la base du métier d'agriculteur : comment semer, comment irriguer, comment entretenir des cultures, diagnostiquer des maladies, quand et comment récolter, comment valoriser son produit par la transformation etc.. Les PdP dont le stade de concrétisation du projet est le moins avancé, évoquent aussi leur désir d'acquérir des connaissances sur un certain mode de production. Un d'entre eux, porteur de projet en maraîchage en Nord Ardèche confiait vouloir « *bien apprendre toutes les techniques nécessaires pour faire de l'agriculture bio* » au contact de son tuteur. Un autre évoque son envie de se former en permaculture avec son futur tuteur « *j'arrive de loin, je suis très intéressé par les modes de culture différents tels que la permaculture et l'agriculture biologique* ». En attendant, le *woofing* me permet d'apprendre tout doucement, de mettre la main à la pâte et de me faire une idée du mode de vie ». Etre impliqué dans une expérience de tutorat sera donc une belle opportunité d'acquérir ce qui selon eux manque le plus actuellement : des connaissances techniques génériques selon le mode de production désiré (conventionnel, AB, permaculture, biodynamie, etc.).

Pour les candidats à l'installation de catégorie 2, en recherche active d'un lieu ou en cours d'installation, l'expérience de tutorat est aussi avant tout une belle opportunité pour renforcer leurs connaissances techniques de production adaptées cependant à un territoire spécifique. Le tutorat est aussi un moyen de combler certains manques techniques sur des tâches

précises ou des modes de gestion. Un des porteurs de projet en cours d'installation en apiculture conventionnelle affirme à ce sujet que « *la grosse problématique c'est le traitement donc il faut vraiment des compétences techniques. (...) Pour la production, ce serait intéressant pour moi de trouver quelqu'un en bio parce que j'aimerais me mettre en bio sauf que là, ça demande des connaissances techniques car derrière il y a des traitements...).* Il y a des traitements assez pointus contre le varroa<sup>64</sup> notamment, même ceux qui sont expérimentés ont du mal à l'éradiquer et ça a un impact important sur les colonies et la production. Donc moi je voudrais bien me convertir en bio mais les traitements anti varroa c'est vraiment le point compliqué. Sinon le reste, il y a des questions de coûts mais c'est gérable. Il n'y a pas grand-chose qui change (avec la production en conventionnel nb), en Ardèche, il n'y a pas trop de pollution... ». Les agriculteurs tout nouvellement installés depuis moins de deux ans, ne viennent pas chercher en priorité dans une expérience de tutorat des connaissances techniques. Cependant, ils évoquent la possibilité d'aborder par le tutorat certains points de blocages auxquels ils sont confrontés sur leur ferme dans leur système de production. Ces points de blocages concernent principalement des connaissances techniques liées à la transformation et à la commercialisation de leurs produits et non à la production. D.C., agricultrice installée depuis un an et demi en petits fruits avec transformation en fruits séchés et pâtes de fruit, évoque à quel point il est difficile pour elle d'avoir un avis professionnel sur les produits qu'elle transforme et commercialise : « *quand je demande à des amis leur avis ils me répondent « ouais c'est trop bon tes trucs ».* Je dis leur dit d'accord mais est-ce que le prix de vente est bon ou est-ce qu'il faudrait que je les vende plus cher, ailleurs, est-ce qu'il faudrait que je change ma recette ? Ce genre de questionnement, je tâtonne un peu. Et du coup j'ai du mal à me projeter, même dans le financier ».

Ces exemples montrent donc que **plus le projet d'un candidat à l'installation se concrétise :**

- **moins il éprouve le besoin d'acquérir un apprentissage en connaissances techniques auprès du futur tuteur,**
- plus les connaissances techniques doivent être personnalisées, c'est-à-dire adaptées aux systèmes de production des porteurs de projet et aux problèmes qu'ils rencontrent concrètement.

*Un besoin de retour sur expérience qui s'accroît et se personnalise avec la concrétisation du projet d'installation*

L'analyse des entretiens révèle aussi que tous les porteurs de projet attendent d'un dispositif de tutorat qu'il permette de faire partager l'expérience acquise par le tuteur expérimenté au cours de l'exercice de son « métier-vie ». Il a été noté cependant que l'attente d'un apprentissage par retour d'expérience du tuteur est le plus fort dans les phases d'installation faisant intervenir le plus de décisions ; soit pour les porteurs de projet en cours d'installation ou nouvellement installés.

En effet, les porteurs de projet de catégorie 1, attendent de leur futur tuteur que celui-ci partage son expérience de ce « métier-vie » que constitue le métier d'agriculteur. Ils affirment que cette expérience leur permettra d'éviter de tomber dans certains pièges de l'installation, de prendre garde à certains écueils à éviter, de profiter des erreurs faites par le tuteur pour ne pas les reproduire et de s'inspirer des expériences réussies. R.V, porteur de projet en caprin affirme

---

<sup>64</sup> Parasite de l'abeille dont les techniques de lutte en production biologique nécessite d'

qu'un réseau de tuteurs lui permettra de « *capitaliser l'expérience des autres pour tenter d'éviter de réinventer la roue* ». L'expérience du tuteur peut aussi permettre au porteur de projet d'échanger sur la question des différentes étapes d'installation, du choix du système de production à la recherche d'un lieu. Les porteurs de projet en recherche active d'un lieu d'installation ou en cours d'installation (catégorie 2) attendent principalement d'un tuteur que celui-ci les « conseille » face aux opportunités qui se présentent à eux et aux grandes décisions qu'ils doivent prendre : choix du lieu d'installation, adaptation des systèmes de production sur ce lieu, choix de la valorisation des produits par la transformation et la commercialisation, démarches de demande d'aides, organisation du temps de travail etc. C'est d'ailleurs à ce stade de concrétisation du projet que les attentes sont les plus fortes. Un couple de porteurs de projet en caprin fromager ayant trouvé une ferme à reprendre affirme trouver l'idée du tutorat intéressante pour partager avec le tuteur certaines préoccupations qu'ils éprouvent comme « *la gestion de l'emploi du temps, la gestion des problèmes sanitaires, les pratiques quotidiennes d'élevage comme la fauche, la gestion de la vie de famille* ». Un autre porteur de projet en cours d'installation en petits fruits évoque son sentiment de solitude face à certaines questions qu'il se pose tous les jours et auxquelles il a du mal à répondre seul, sans l'aide d'un agriculteur plus expérimenté :

*« Toutes ces questions-là, emballage, production... les gens à qui j'en parle ils ne sont pas dans l'agricole et du coup ils ont un avis complètement à l'ouest (...). Ils ne sont pas dans une mentalité agricole et ils me disent « tiens mets-toi en auto-entrepreneur ». Moi je leur dis, non mais moi je ne ramasse pas des fruits chez des agriculteurs conventionnels. Moi je leur dis que je ne suis pas totalement dans votre cas. Ce genre de cas, les gens qui font de la bouffe dans les marchés, s'ils arrivent à bien valoriser leur truc, la partie agricole ils ne la font pas du tout, ils ne s'y connaissent pas trop sur la partie agricole. Au début sur les fraises j'avais mis du BRF<sup>65</sup>, je voyais bien que les vieux ils me regardaient et disaient rien. Je voyais bien que les autres ils mettaient du plastique, du coup j'ai mis du plastique cette année et je regrette. J'ai personne à qui en parler ».*

Les porteurs de projet en cours d'installation font en effet face quotidiennement à d'importantes décisions à prendre le plus souvent sans recul ni considération des conséquences impliquées. L'expérience partagée par le tuteur leur permettrait donc d'avoir en partie ce recul et d'être conseillé sur les « meilleures » décisions à prendre. Les porteurs de projet de catégorie 3 qui ont éprouvé les conséquences de certaines décisions prises, attendent davantage un retour sur le projet de vie. Conscients que le métier d'agriculteur imprègne le rythme de la vie de famille et peut menacer les finances de celle-ci<sup>66</sup>, les nouveaux installés confient vouloir profiter de l'expérience d'un agriculteur expérimenté qui a trouvé son équilibre de vie. Un des agriculteurs rencontré en Nord Ardèche depuis un an et demi a le projet de mettre en place une double activité. Conscient de la difficulté de mener deux activités de front, il est intéressé pour recevoir l'expérience d'un tuteur pluriactif « *il y a un vrai équilibre à trouver et qu'il faut résoudre rapidement car au début on dépense beaucoup d'énergie, il n'y a rien qui roule* ».

Ces différents illustrent donc bien **le fait que plus le porteur de projet fait face à des prises de décision quotidiennes sur son exploitation ou dans sa vie de sa famille, plus le besoin d'un retour sur expérience du tuteur se fait sentir. En outre, plus le projet**

---

<sup>65</sup> Bois Fragmenté Ramifié

<sup>66</sup> De part des aléas auxquels sont confrontés tous les jours les agriculteurs.

**d'installation est concret, plus le tuteur sera demandeur d'un retour sur expérience personnalisée de la part de son tuteur.**

*D' «appui local » à potentiel « collaborateur » : le tuteur comme entrée vers un réseau de connaissances*

Le stade de concrétisation du projet d'installation influe aussi sur la projection que fait le porteur de projet sur son futur tuteur en matière d'ouverture vers un réseau de connaissances. En effet, s'installer sur un territoire lorsque l'on n'est ni de la région ni du milieu agricole constitue un facteur de blocage important pour tisser des liens dans la zone où le porteur de projet souhaiterait s'installer. Tous les porteurs de projet voient donc dans la relation qu'ils vont nouer avec leur futur tuteur l'opportunité d'avoir plus de visibilité sur un réseau de connaissances.

Pour les candidats à l'installation dont le projet agricole est très peu formalisé, le tuteur constitue une opportunité de mieux se faire accepter sur le territoire où ils projettent de s'installer et d'être d'avantage au courant des opportunités de reprise. A.B. porteur de projet en maraichage biologique en Nord Ardèche affirme que *« le tutorat c'est bien pour le réseau et pour apprendre à connaître les gens autour »*. Elle aimerait que le réseau lui permette d'obtenir des informations sur les débouchés commerciaux possibles dans le village où elle souhaite mettre en place sa production. R.V. porteur de projet en caprin fromager, confie attendre de son futur tuteur une aide pour s'installer car *« à la campagne, tu es vite catalogué »*. Un tuteur peut constituer une *« porte d'entrée à un réseau »*, un moyen *« d'ouvrir des portes »* sur certaines opportunités d'accès à des offres de reprise. R.V. souligne aussi à quel point il a été confronté à la *« rétention d'information »* dans le monde agricole, notamment au sujet des opportunités de reprise d'exploitation. Le tuteur constitue donc la personne qui va *« faire le lien »* entre les personnes du milieu et les nouveaux arrivants : une personne qui permettra aux porteurs de projet d'*« avoir de la visibilité, d'être au courant »*. Pour les porteurs de projet en recherche active d'un lieu où s'installer ou en cours d'installation, le tuteur est vu comme un important appui dans les démarches de recherche. Confrontés au manque de confiance des propriétaires de foncier ou des cédants à leur égard, les porteurs de projet qui sont à la recherche d'un lieu d'installation voient dans la figure du tuteur, une belle opportunité d'avoir davantage de visibilité sur les offres en cours et de se faire appuyer dans toutes leurs démarches, notamment pour gagner en crédibilité. P.S, installé depuis 1 an et demi dans le nord du département revient sur ses démarches d'installation et confie que sans l'appui de sa voisine installée depuis dix ans en PAM et petits fruits, rien n'aurait été rendu possible *« le soutien c'était très important, on n'aurait jamais pu se poser contre l'agriculteur sans soutien du réseau, sans réseau local »*.

Les porteurs de projet en cours d'installation ou nouvellement installés voient dans le tuteur une double figure : celle d'un potentiel collaborateur-associé et celle d'un soutien moral. En cours d'installation en apiculture, un des enquêtés confie à ce sujet :

- L'enquêté : *« Ca peut être du partenariat : moi je produis du miel, celui qui vend le mieux au marché peut peut-être vendre mon miel, surtout dans les années où il y a peu de production (...) J'attends pas à ce que mon tuteur m'apporte une solution toute prête, c'est plus un retour : qu'est ce qui marche, chacun ses pistes, mais c'est plus pour peut-être introduire une personne car il y en a qui le font comme par exemple X qui a des fonctions particulières, il connaît des personnes, des distributeurs locaux et il peut se positionner (...)*

*Et puis coté tutorat, il y a un côté social, un côté réseau dans le tutorat... »*

- L'enquêtrice : *« D'être en relation, de construire aussi des relations d'amitié, élargir finalement son réseau ? »*

- L'enquêté : *« Oui, ça se fait naturellement quand on est 2-3 personnes : là il y a telle activité, tel salon, tu y vas, j'y vais, et puis hop on rencontre d'autres personnes. Quand on ne rencontre personne, ça ne se fait pas naturellement.*

Le réseau visé par le nouvel installé à travers le tuteur est donc davantage en proximité et concentré sur le système de production qu'il a mis en place.

**D'«appui local» à potentiel «collaborateur», l'image du tuteur comme « passeur » est donc partagée pour tous les porteurs de projet candidats à l'installation.**

## **2.5. Des modalités d'apprentissage qui varient selon le gradient de concrétisation du projet agricole**

Outre le contenu du tutorat, la question de la forme a été abordée dans les entretiens. La question suivante a été soumise à l'ensemble des porteurs de projet : *« sous quelle forme imaginez-vous un dispositif de tutorat ? »*. L'analyse des enquêtes a révélé une fois de plus une forte corrélation entre le stade de concrétisation du projet agricole et la forme imaginée d'un dispositif de tutorat. Plus le porteur de projet avance dans la concrétisation de son projet d'installation :

- plus il éprouve le besoin d'échanger, d'observer, de comparer avec ce que fait son tuteur sur son champ, avec son troupeau et comment il organise sa vie familiale et moins il sent le besoin de travailler chez son tuteur ;

- plus il désire une relation privilégiée avec son tuteur, davantage individualisée, contrairement aux porteurs de projet en émergence, friands d'un tutorat davantage collectif.

Revenons plus précisément sur cette double dimension.

Comme vu précédemment, un candidat de catégorie 1 souhaite intégrer le plus de connaissances techniques agricoles générales. Sa conception du tutorat repose donc principalement sur la pratique, sur le « faire avec ». Les modalités d'apprentissage du métier d'agriculteur passent donc par l'action, par le travail avec le tuteur. Celui-ci va montrer au porteur de projet les « bonnes pratiques », les « techniques à connaître » et lui transmettre ses savoirs et savoir-faire. Cette modalité d'apprentissage par le travail est pensée par le porteur de projet en immersion sur la ferme du tuteur. L'échange avec le tuteur s'insère donc principalement dans cette action, au cours des activités de travail. *« Je visualise bien des journées où je vais donner un coup de main au tuteur sur son exploitation et profiter de ces journées pour lui poser des questions et lui donner quelque chose en échange »* dit. L.G, porteur de projet n'ayant pas encore débuté sa formation en BPREA. Les échanges entre porteur de projet et tuteur au sujet du projet d'installation du PdP ou de l'exercice du métier d'agriculteur peuvent avoir lieu dans des temps hors action, plus informels à l'occasion de « pauses » dans le travail (repas, soirées etc.). Les futur tutorés en émergence se projettent aussi dans une forme de tutorat collectif, dans le cas où le tuteur reçoit sur sa ferme un groupe de porteurs de projet pour une visite de ferme ou un moment d'échange par le coup de main collectif. Interrogé sur sa préférence entre un tutorat collectif et individuel, un porteur de projet en maraîchage confie être intéressé par les deux formes : *« les deux c'est bien car en groupe les gens posent des questions intéressantes auxquelles on n'aurait jamais pensé. Toutes les idées sont bonnes à prendre »*. Un autre candidat à l'installation en élevage affirme qu'un tutorat par le travail permet de *« drainer beaucoup de trucs »* et qu'un échange permet de faciliter la circulation de l'information, notamment au sujet des opportunités foncières. Un tutorat peut être à la fois

centré sur le travail et sur l'échange, « *ça peut être un peu des deux. D'ailleurs, je ne suis pas coincé sur la production caprine* ».

Les porteurs de projet de catégories 2 et 3, voient le tutorat d'abord comme une relation d'échange, de dialogue et d'observation. Davantage friands d'un retour sur expérience que de connaissances techniques, ils voient le tutorat sous la forme de visites de fermes (chez leur tuteur) comme le dit D.C., nouvellement installée dans la région des Vans, Sud Ardèche : « *J'aime bien aller chez les autres aussi pour voir comment ça se passe et me dire « ah ouais, toi tu as mis du plastique », « ah toi tu as planté ce truc comme ça » ou en disant toi tu as utilisé cette section de tuyaux. Donc c'est plus des questions techniques mais ça peut aussi être des questions liées à la commercialisation par exemple en allant voir les gens qui font leur boutique à la ferme et en leur disant « ah ouais, toi tu as utilisé un papier couleur kraft », et en leur demandant, « pourquoi toi tu as utilisé ce paquet-là ? Tu l'as acheté où ? » Bon pas pour faire pareil, ça c'est un peu délicat* ». Les visites d'exploitations (de leur tuteur) sont l'occasion pour le tuteur de développer son sens du diagnostic, de s'interroger sur certaines pratiques de production, de transformation ou de commercialisation, de comprendre l'organisation spatiale et temporelle du lieu. Les futurs tuteurs voient aussi dans ces visites une occasion d'échanger avec le tuteur sur différents sujets relatifs aux techniques de production, à l'organisation générale de l'exploitation et à l'exercice de leur « métier-vie ». Les porteurs de projet qui ont concrétisé leur installation soulèvent aussi leur envie de faire venir leur futur tuteur dans leur ferme afin que celui-ci « *se rende compte* » de la situation dans laquelle se trouve son tuteur. Un des enquêtés évoque à ce propos « *ça peut être éventuellement le tuteur qui vient sur mon exploitation pour me donner un conseil par rapport à un problème donné : pas pendant 3 jours mais par exemple il vient et voilà. Là j'ai un souci sur une ruche ou un rucher, il me dit « là tu devrais faire ça là »... L'analyse n'est pas la même forcément. Ça c'est la forme d'aide, d'accompagnement que je trouve intéressante après je suis conscient que le tuteur il a d'autres choses à faire donc il ne peut pas, il peut pas. Il faut aussi que les règles soient claires* ». Ces similitudes dans la forme imaginée du tutorat par les nouveaux installés des catégories 2 et 3 cachent cependant une nuance. Les porteurs de projet en recherche active ou en cours d'installation voient la possibilité de réaliser un tutorat mixte, associant visites de la ferme de leur(s) tuteur(s) en collectif et visite de leur ferme par leur(s) tuteur(s) en individuel. Les porteurs de projet installés depuis moins de deux ans préfèrent quant à eux un tutorat individuel, davantage personnalisé que les visites de fermes collectives.

## **2.6. D'une réciprocité par le coup de main à une réciprocité par le don/l'échange de bons procédés**

Tous les porteurs de projet interrogés lors des entretiens ont exprimé spontanément leur envie de rendre à leur futur(s) tuteur(s) ce qu'ils recevront de lui. Les formes de réciprocité varient cependant selon le gradient de concrétisation de leur projet d'installation.

Les porteurs de projet dont le projet d'installation est le moins concret, évoquent leur désir d'inscrire le tutorat dans une relation de réciprocité mais confient ignorer ce qu'ils pourraient apporter concrètement à leur(s) futur(s) tuteur(s). Un des porteurs de projet enquêté semble dubitatif sur sa capacité à pouvoir apporter quelque chose au tuteur ; celui-ci étant plus à même de lui apporter des choses « *je sais pas si j'ai grand-chose à apporter, j'ai plus besoin*

*qu'on m'apporte, je suis encore trop novice dans le domaine* ». Certains porteurs de projet ont évoqué cependant dans les entretiens, la possibilité de faire un retour au tuteur par le fait de donner un coup de main à celui-ci, de travailler avec lui sur sa ferme, dans des moments de pics de travail par exemple : « *je vais lui donner un coup de main sur son exploitation et lui donner quelque chose en échange* ». Les porteurs de projet de catégorie 2 ne semblent pas non plus savoir quoi rendre à leur futur tuteur comme le pose un des porteurs de projet enquêté : « *Moi je me posais une autre question c'est par rapport à qu'est-ce qu'on peut, nous, apporter au parrain ? A part la propre personnalité du porteur de projet ? La dernière fois, lors du débriefing (le « Café installation » Sud Ardèche Nb) qu'il y a eu avec les agriculteurs : est-ce que eux ils sont en attente de quelque chose ?* » Ils évoquent cependant la possibilité d'apporter à leur(s) futur(s) tuteur(s) une ou plusieurs de leur compétences spécifiques acquises antérieurement : compétences administratives et juridiques, compétences manuelles etc... Les porteurs de projet de catégorie 3 voient plus facilement ce qu'ils pourraient accorder à leur(s) futur(s) tuteur(s), du fait qu'ils ont déjà démarré leur activité agricole. Cette réciprocité prendrait la forme de dons (de semences, de plants, de fumier etc.), de prêt de matériel ou de coup de main en cas de besoin. P.S, installé depuis 1 an et demi dit qu' « *il faut prendre et donner, c'est important de trouver un truc où on peut donner. Ça peut être aussi un échange de bien, de travail, nous on peut donner des plants* ». Les nouveaux installés soulèvent aussi une autre forme de réciprocité, cette fois non pas à destination de leurs potentiels tuteurs mais à destination des porteurs de projet situés en amont de leur projet d'installation. Cet échange a été mentionné à plusieurs reprises dans les entretiens comme au cours des deux « Cafés installation ». Un porteur de projet nouvellement installé en petits fruits affirme vouloir faire profiter les porteurs de projet de ses connaissances techniques acquises de ses parents, agriculteurs à la retraite : « *J'ai pas beaucoup d'expérience mais j'ai quand même celle de mes parents, qu'ils n'ont jamais filé à personne d'autre quand même, ce qui est un peu con de leur part quand même mais bon... du coup, ça peut passer par moi et (...) Du coup, cette histoire de parrainage dans les deux sens : aussi par ce que je connais du monde et que je suis d'ici et donc que je peux faire relai sur certains aspects et dans l'autre sens c'est plus facile si c'est officialisé, si c'est plus carré* ». Au-delà d'une réciprocité tuteur/porteur de projet, un échange porteur de projet/porteur de projet pourrait davantage officialiser et permettre de valoriser la diversité des stades de concrétisation du projet agricole.

## **2.7. De la « mise en relation » au « suivi » : un besoin différencié en accompagnement**

En dehors de la relation interne au binôme apprenant/tuteur, la question d'accompagnement a été proposée aux différents porteurs de projet. Cette question a pour but de saisir quels sont les besoins des futurs tutorés en matière d'accompagnement par le collectif InPACT et de voir si l'idée de créer un annuaire de tuteurs répond à un réel besoin.

Une fois de plus, le gradient de concrétisation du projet intervient dans la projection faite par les porteurs de projet du dispositif de tutorat. En effet, les candidats de catégorie 1 éprouvent le besoin d'être accompagnés dans leur future expérience de tutorat, de la mise en relation avec le tuteur à leur suivi dans le binôme. Ce besoin résulte d'une part du fait que les porteurs de projet de catégorie 1 sont plus jeunes que les autres porteurs de projet enquêtés et sont conscients que leur projet d'installation est peu abouti. Ils se sentent fragiles et peu à l'aise pour prendre contact directement avec les agriculteurs expérimentés d'un potentiel annuaire de

tuteur. Un des porteurs de projet enquêté en émergence affirme qu'il aura du mal à utiliser un potentiel annuaire de tuteur car il aura « *l'impression de faire chier* ». Il se dit très timide et ne se sent pas légitime de « *déranger* » quelqu'un pour lui poser des questions sur son projet encore trop peu défini. Il affirme ne pas avoir de problème lorsqu'il démarche un agriculteur pour un stage car il y a sous tendue l'idée d'une réciprocité sous forme de conseils techniques/travail alors qu'en dehors de cette relation, il ne voit pas ce qu'il pourrait apporter à un tuteur. Il adhère à l'idée d'un potentiel accompagnement par une personne extérieure au binôme car « *personne ne va perdre son temps* ». Cette idée a été confirmée par un autre porteur de projet qui, trop timide pour prendre contact directement avec un potentiel tuteur, évoque son désir d'échanger avec une structure accompagnatrice afin que celle-ci prenne contact en son nom avec un tuteur. « *Je ne me vois pas du tout appeler les gens et leur expliquer mon profil. Ça me gêne de les appeler* ». Elle souligne aussi le fait que cet accompagnement permettrait de cibler d'avantage le profil de tuteur(s) avec qui elle pourrait être mise en contact. Les entretiens révèlent donc que les porteurs de projet de catégorie 1 ont besoin d'un dispositif de mise en relation avec leur(s) binôme(s) et d'un suivi assuré par une tierce personne au cours de leur expérience de tutorat.

Contrairement à ce profil, ceux des catégories 2 et 3 ne trouvent « pas nécessaire » un accompagnement externe. Les porteurs de projet nouvellement installés perçoivent la mise en relation avec le tuteur accompagné d'un suivi du binôme, par une tierce personne comme « *trop contraignant* », « *trop formel* » et « *trop lourd administrativement* ». Ils soulèvent leur besoin d'être autonomes dans la gestion de leur binôme et qu'un « *accompagnement* », une « *médiation* » pourrait être davantage profitable dans le cas de temps collectifs de rencontre comme les « Cafés installation » ou des cafés intra-binômes<sup>67</sup>. Contrairement aux premiers, les PdP des catégories 2 et 3 trouvent que l'idée d'un annuaire de tuteurs comme outil de mise en relation des binômes est une bonne idée. Cependant, ils attirent l'attention sur la nécessité d'une réactualisation fréquente des contacts et sur le fait qu'ils attendent un certain niveau de précision dans la description des profils des tuteurs. Une d'entre elles, nouvellement installée en maraîchage et petits fruits semble avoir réfléchi à la question « *remplissez votre dossier PAC avec Jojo* » *Je dis n'importe quoi mais voilà quoi, ce genre de trucs. Tu sais que c'est CE truc-là, faut que ce soit un peu détaillé, plus que juste technique parce que du coup, en étant un peu détaillé comme ça, on peut se dire : lui je peux l'appeler, lui demander pour les cotisations à la MSA, lui je peux l'appeler pour lui demander quelles variétés de fraises planter, ou lui je peux l'appeler pour la maladie... Si on a une compétence précise, autant que ce soit le plus clair* ». Plusieurs d'entre eux proposent aussi l'idée de réserver une partie de l'annuaire aux porteurs de projet afin qu'une mise en relation porteur de projet/nouveaux installés soit possible.

Le tableau ci-dessous vise à capitaliser ces différentes approches du futur dispositif de tutorat imaginé par les différents profils de tutorat. Les signes « + » matérialisent les différents gradients d'intensité :

---

<sup>67</sup> Cafés qui pourront être organisés autour de temps collectif de rencontre entre tous les binômes créés.

	<b>PdP en émergence « Catégorie 1 »</b>	<b>PdP en recherche active d'un lieu d'installation ou en cours d'installation (&lt;6 mois) « Catégorie 2 »</b>	<b>PdP nouvellement installés (&lt;2 ans d'installation) « Catégorie 3 »</b>
Statut du tuteur	« un Père spirituel Un Référent Un Maître Un initiateur Un facilitateur »	« un accompagnateur Une aide Un enseignant Un potentiel partenaire »	« un conseiller Une personne ressource Un soutien moral »
Cadre géographique du tutorat	Mobilité géographique + Immersion chez le tuteur possible	Faible mobilité géographique	Mobilité géographique quasi-nulle
Cadre temporel du tutorat	Possibilité de se libérer toute l'année : - durant la pleine saison : travailler avec le tuteur - durant la baisse saison : discussions avec le tuteur	Disponibilités variables en fonction de l'activité du PdP	Disponibilités pour des temps hors travail (soirées, repas) et durant la saison creuse
Contenu du tutorat	- Apprentissage technique (générique) +++  - Retour sur expérience +  - Ouverture du tuteur sur un réseau de connaissances +	- Apprentissage technique +++ (sur le SP visé) - Retour sur expérience +++ - Ouverture sur un réseau +++	- Apprentissage technique + - Retour sur expérience +++ - Ouverture vers un réseau de proximité ++ - Soutien moral +++
Modalités d'apprentissage	- par le travail (action) +++ - Echanges/dialogue +  => possibilité d'un tutorat collectif et individuel	- Echanges/dialogue ++ - Observation du tuteur et de sa ferme +++ => possibilité d'un tutorat collectif et individuel et temps collectifs de rencontre au sein du réseau	- Echanges/dialogue ++ - Observation du tuteur et de sa ferme ++ => tutorat individuel et temps collectifs de rencontre au sein du réseau
Réciprocité	Par le coup de main/le travail	Par l'apport d'une compétence spécifique	Par le don/l'échange de bons procédés
Besoin en accompagnement	Besoin fort d'un accompagnement : accueil et mise en relation avec le tuteur	- Suivi régulier mais léger - Animation de temps collectifs entre binômes	- Suivi régulier mais léger - Animation de temps collectifs entre binômes

Figure 17 : Capitalisation des différentes approches du futur dispositif de tutorat imaginé par les différents profils de tutorat

### III° Un tutorat à double visage : une projection différente des agriculteurs expérimentés dans leur futur rôle de tuteur

L'étude des trajectoires révèle donc une réelle distinction entre agriculteurs, selon l'antériorité de leur expérience dans le monde agricole. L'enjeu de l'analyse des entretiens a été de comprendre si la différence entre les profils avait une influence sur leur projection du futur dispositif de tutorat. Les entretiens ont consisté à préciser les attentes de chacun des profils d'agriculteurs en matière de tutorat : sous quelle forme ils envisagent le tutorat, pour quel contenu, avec quelle fréquence des entrevues, pour quel type de porteur de projet, etc...

L'analyse des entretiens révèle que la forme imaginée du futur dispositif de tutorat présente des différences en fonction du profil. Du tableau ci-dessous, présentant en détail les principaux traits de cette différence, on peut faire ressortir les éléments ci-dessous :

- du point de vue des **motivations à devenir tuteurs**, les deux profils partagent leur engagement militant à vouloir « *aider les jeunes paysans à s'installer* ». Les agriculteurs installés depuis moins de 10 ans évoquent aussi leur envie de « *rendre ce qu'ils ont reçu* » lors de leur propre installation. Au-delà de cet engagement, la différence vient du fait que les agriculteurs installés depuis plus de 20 ans, approchant l'âge de la retraite, ont l'idée de profiter de l'expérience de tutorat pour repérer de potentiels repreneurs de leur exploitation. Comme nous le verrons par la suite, cette idée a des conséquences sur le rapport que pourra avoir le tuteur avec son apprenant ;

- du point de vue du **contenu du tutorat**. Les agriculteurs installés depuis plus de 20 ans ou retraités, imaginent apporter des conseils techniques au futur(s) apprenant(s) sur une diversité de systèmes de production (qu'ils ont connus dans l'exercice de leur métier agricole). Ces conseils techniques peuvent être transmis sur leur exploitation (lorsqu'ils ne sont pas retraités) ou sur la ferme du nouvel installé à l'occasion d'une visite. La possibilité de se déplacer chez leur futur(s) apprenant(s) est donc évoquée. Ce profil de futur tuteur évoque aussi la possibilité d'ouvrir leur tutoré à leur réseau de connaissances, afin de faciliter certaines démarches d'installation ou de commercialisation des produits. Les agriculteurs installés depuis moins de 10 ans envisagent le tutorat comme la transmission de compétences techniques adaptées cependant davantage au(x) système(s) de production qu'ils ont mis en place et aux techniques de transformation et de commercialisation qu'ils ont développées. Ce profil de tuteur, face à leurs contraintes temporelles quotidiennes, n'évoque cependant pas la possibilité de se déplacer sur l'exploitation de leur(s) tutoré(s). Ces derniers évoquent aussi la possibilité de valoriser les connaissances administratives, juridiques et de gestion qu'ils ont acquises depuis leur installation (sur les questions de DJA, de nouveaux statuts (cotisant solidaire etc.) et de nouvelles formes d'installation (installation progressive etc..)) ; ce sur quoi les agriculteurs à la retraite expriment leur incompetence ;

- du point de vue de **la forme du tutorat**, les deux profils de tuteurs se rejoignent sur le fait qu'ils imaginent le tutorat comme un échange, une discussion (de manière informelle ou à l'occasion de visites de ferme) ou une interaction avec leur apprenant par le coup de main. Des différences apparaissent cependant en fonction du profil du futur tuteur. En effet, les agriculteurs à la retraite ou en activité avec plus de 20 ans d'expérience voient la possibilité de se dégager du temps pour aller donner « un coup de main » sur la ferme de leur tutoré et leur enseigner certaines connaissances techniques. Les agriculteurs moins expérimentés voient quant à eux la possibilité d'enseigner leur savoir-faire à leur tutoré lorsque celui-ci viendra

donner un coup de main sur la ferme. Cette différence s'explique par le fait que les agriculteurs installés depuis moins de 10 ans ont peu de temps à consacrer à leur futur apprenant et voient donc l'opportunité de transmettre leurs connaissances techniques en travaillant. De plus, les potentiels tuteurs en activité soulignent le fait que la forme du tutorat peut s'adapter à la saisonnalité du travail : durant la pleine saison (pic de travail), le tutorat peut s'opérer pendant des moments d'interaction dans le travail alors que pendant la basse saison, le tuteur sera plus enclin à des moments d'échange et de discussion avec son tuteur.

Malgré les différences, ils se rejoignent sur trois points qu'ils considèrent comme importants pour la bonne tenue du futur dispositif : la nécessaire proximité géographique entre apprenant et tuteur, l'importance des temps collectifs (de type « Cafés installation », rencontres entre binômes, échanges intra tuteurs etc.) et le nécessaire suivi par InPACT des binômes qui seront créés.

Les tableaux présentés ci-dessous intégrant des citations d'agriculteurs présentent avec plus de précision ces différences (les encadrés en pointillés correspondent aux points que les deux profils de tuteurs ont en commun).

*Expériences antérieures de tutorat, motivations à devenir tuteur et craintes potentielles*

	Potentiels tuteurs installés depuis + de 20 ans ou retraités	Potentiels tuteurs installés depuis moins de 10 ans
<b>Expériences antérieures de tutorat</b>	<p><b>Nombreuses expériences :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- principalement dans le cadre d'une reprise familiale, non familiale, d'association ou d'espace-test,</li> <li>- et de tutorat informel : voisins, amis, gens de passage...</li> </ul>	<p><b>Nombreuses et très diversifiées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BPREA</li> <li>- CAP, BAC PRO</li> <li>- Stages Pole Emploi</li> <li>- Elèves Ingénieurs</li> <li>- Voisins</li> <li>- Gens de passage</li> </ul>
<b>Motivations à devenir tuteur</b>	<p style="text-align: center;"><b>Tous très motivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Une démarche militante :</b> aider à installer de nouveaux agriculteurs/paysans en Ardèche : <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; transmission de savoirs, de savoir-faire et partage d'expériences,</li> <li>-&gt; appui à l'installation du PdP par insertion dans les réseaux locaux et les collectivités territoriales</li> </ul> </li> <li>- <b>Moyen plus facile de repérer/trouver un futur associé ou un futur repreneur</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Une démarche militante :</b> aider les PdP à s'installer en Ardèche car ont conscience des difficultés d'une installation</li> <li>- Le tutorat comme manière <b>de rendre aux nouveaux PdP ce qu'ils ont reçu :</b> partage d'expérience + Conseil  <i>«J'ai besoin de rendre, on ne rend pas forcément à ceux qui nous ont aidés mais aux suivants », « c'est à la fois naturel et si ça répond à un besoin, d'autant plus ».</i></li> </ul>
<b>Limites/peurs /craintes</b>	<p style="text-align: center;"><b>Transmettre son expérience sans juger</b></p> <p><b>Se sentent pour certains « dépassés » sur certaines questions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; statuts à l'installation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Se questionnent sur « comment être un bon tuteur ? »</b></li> </ul>

	-> installation progressive -> parcours Chambre et critères DJA <i>« Ça dépend de ce que les gens demandent et de ce que j'aurai envie ou besoin de donner, de transmettre mais j'avoue qu'au bout de 10 ans je suis un peu dépassé par les événements ».</i> (Futur tuteur de 70 ans)	- Peur de <b>ne pas avoir assez de temps à consacrer</b> au porteur de projet  - Crainte de <b>la concurrence</b> <i>« Par le travail, quand les stagiaires viennent, je donne toutes mes recettes, toutes mes manières de faire, j'aime bien que ça soit formalisé, dans le cadre d'une relation stagiaire maître de stage »</i>
--	--	--

### Contenu et forme du tutorat imaginé par les deux profils de tuteurs

<b>CONTENU du tutorat</b>	<div style="border: 2px dashed orange; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"><b>Echanges de savoir-faire technique</b></div>					
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>1. Transmettre des connaissances techniques sur <b>une diversité de systèmes de production</b> avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un SP dominant</li> <li>- des SP satellites</li> <li>- un domaine de prédilection<sup>68</sup></li> </ul> <p><i>« Les apports sont différentes et ces personnes le savent, ils vont aller en voir d'autres et d'autres et d'autres »</i></p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>1. Transmettre les techniques de production <b>sur le SP pratiqué par le tuteur</b></p> <p><i>« on n'est pas à la pointe sur les traitements bio efficaces mais pour donner des idées sur le tonnage de ce qu'on ramasse, de ce qu'on peut espérer d'une plantation (...) des choses pratiques pour quelqu'un qui pourrait avoir les mêmes productions, de choses pratiques dont on a besoin pour planifier ses cultures... »</i></p> <p>2. Transmettre sur les techniques de <b>transformation et de commercialisation</b></p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"> <div style="border: 2px dashed orange; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"><b>Partage d'expériences et discussions</b></div> </td> <td></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>2. Ouvrir le tutoré sur <b>des réseaux</b></p> <p><i>« Je pense aussi que le tutorat doit s'ouvrir sur le développement territorial »,</i></p> <p>3. Effectuer un <b>diagnostic de la ferme du tutoré</b></p> <p><i>« Je peux me déplacer chez le nouvel installé</i></p> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p>3. Transmettre des connaissances en <b>administratif/juridique/économie</b></p> <p>4. <b>Faire un retour sur expérience</b>, notamment sur l'équilibre travail/vie de famille</p> <p><i>« Nous, ce dont on peut surtout parler c'est de notre expérience, donc ça suppose des..., que ce soit sur la base d'installation, sur l'installation avec DJA ou sans DJA, sur des choses comme ça auxquelles on a un peu réfléchi, au niveau des cultures on n'est pas des super techniciens mais bon on peut venir voir comment les gens fonctionnent, les pratiques, les variétés, enfin j'en sais rien ce qui peut intéresser, après on n'est pas non plus des grands interventionnistes »,</i></p> </td> </tr> </table>	<p>1. Transmettre des connaissances techniques sur <b>une diversité de systèmes de production</b> avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un SP dominant</li> <li>- des SP satellites</li> <li>- un domaine de prédilection<sup>68</sup></li> </ul> <p><i>« Les apports sont différentes et ces personnes le savent, ils vont aller en voir d'autres et d'autres et d'autres »</i></p>	<p>1. Transmettre les techniques de production <b>sur le SP pratiqué par le tuteur</b></p> <p><i>« on n'est pas à la pointe sur les traitements bio efficaces mais pour donner des idées sur le tonnage de ce qu'on ramasse, de ce qu'on peut espérer d'une plantation (...) des choses pratiques pour quelqu'un qui pourrait avoir les mêmes productions, de choses pratiques dont on a besoin pour planifier ses cultures... »</i></p> <p>2. Transmettre sur les techniques de <b>transformation et de commercialisation</b></p>	<div style="border: 2px dashed orange; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"><b>Partage d'expériences et discussions</b></div>		<p>2. Ouvrir le tutoré sur <b>des réseaux</b></p> <p><i>« Je pense aussi que le tutorat doit s'ouvrir sur le développement territorial »,</i></p> <p>3. Effectuer un <b>diagnostic de la ferme du tutoré</b></p> <p><i>« Je peux me déplacer chez le nouvel installé</i></p>
<p>1. Transmettre des connaissances techniques sur <b>une diversité de systèmes de production</b> avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un SP dominant</li> <li>- des SP satellites</li> <li>- un domaine de prédilection<sup>68</sup></li> </ul> <p><i>« Les apports sont différentes et ces personnes le savent, ils vont aller en voir d'autres et d'autres et d'autres »</i></p>	<p>1. Transmettre les techniques de production <b>sur le SP pratiqué par le tuteur</b></p> <p><i>« on n'est pas à la pointe sur les traitements bio efficaces mais pour donner des idées sur le tonnage de ce qu'on ramasse, de ce qu'on peut espérer d'une plantation (...) des choses pratiques pour quelqu'un qui pourrait avoir les mêmes productions, de choses pratiques dont on a besoin pour planifier ses cultures... »</i></p> <p>2. Transmettre sur les techniques de <b>transformation et de commercialisation</b></p>					
<div style="border: 2px dashed orange; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"><b>Partage d'expériences et discussions</b></div>						
<p>2. Ouvrir le tutoré sur <b>des réseaux</b></p> <p><i>« Je pense aussi que le tutorat doit s'ouvrir sur le développement territorial »,</i></p> <p>3. Effectuer un <b>diagnostic de la ferme du tutoré</b></p> <p><i>« Je peux me déplacer chez le nouvel installé</i></p>	<p>3. Transmettre des connaissances en <b>administratif/juridique/économie</b></p> <p>4. <b>Faire un retour sur expérience</b>, notamment sur l'équilibre travail/vie de famille</p> <p><i>« Nous, ce dont on peut surtout parler c'est de notre expérience, donc ça suppose des..., que ce soit sur la base d'installation, sur l'installation avec DJA ou sans DJA, sur des choses comme ça auxquelles on a un peu réfléchi, au niveau des cultures on n'est pas des super techniciens mais bon on peut venir voir comment les gens fonctionnent, les pratiques, les variétés, enfin j'en sais rien ce qui peut intéresser, après on n'est pas non plus des grands interventionnistes »,</i></p>					
	<div style="border: 2px dashed orange; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"><b>Un tutorat par le travail/coup de main</b></div>					

<sup>68</sup> Prenons l'exemple d'un agriculteur potentiel tuteur qui a connu au cours de l'exercice de son métier principalement l'élevage de caprins fromagers, du maraîchage, des petits fruits avec transformation en jus et confitures et qui est passionné par la cuisine : le SP dominant peut être l'élevage caprin, les SP satellites les petits fruits et le domaine de prédilection la cuisine.

<b>FORME du tutorat</b>	<p><b>- Entre-aide du tuteur sur la ferme de son/ses tutoré(s) par le travail/ le coup de main :</b>  <i>« la relation en vrai elle se crée par la, elle se crée dans le travail, dans la rencontre, dans des objectifs communs ».</i>  =&gt; Possibilité que le tuteur se déplace à chaque interaction sur la ferme de son tutoré (surtout si le tuteur est retraité)</p>	<p><b>- Entre-aide du tutoré sur la ferme du tuteur :</b>  <i>« Je le verrai dans un échange de travail, c'est bien quand on a un projet d'installation, de s'y confronter, de voir ce que c'est comme quand on est apiculteur, d'aller faire de la transhumance de nuit, de ramasser, de faire de la taille de framboisiers l'hier ».</i>  =&gt; Possibilité de réaliser un diagnostic sur la ferme du tutoré</p>
	<div style="border: 2px dashed orange; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"><b>Visites de fermes</b></div>	
	<p>Visite de ferme du tuteur sur la ferme du tutoré</p>	<p>Visite de ferme du tutoré sur la ferme du tuteur : visites par groupes de porteurs de projet de préférence (pas de perte de temps pour le tuteur)  <i>« de voir ce que c'est, de s'imprégner du métier ».</i></p>
<div style="border: 2px dashed orange; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"><b>Echanges/discussions hors travail</b></div>		
	<p><b>Echanges possibles quand le tutoré le souhaitera</b></p>	<p><b>Echanges plus informels en soirées ou hors pics de travail :</b>  <i>« C'est sûr que je suis sur une activité saisonnière, j'ai pas la même dispo en été comme en hiver. »</i>  <i>« Le tuteur doit faire voir au porteur de projet une approche globale de la ferme » en lien avec l'équilibre familial. « C'est bien d'être doux rêveur, mais faut aussi voir la réalité économique, c'est pas possible de gagner sa croûte quand on plante des arbres et qu'on s'en occupe pas (...) Ce qui m'intéresse c'est l'approche globale, on n'a pas les mêmes exigences. (...) Si j'étais tout seul, je n'aurai pas la même approche de la ferme »</i></p>

### Attentes envers le(s) futur(s) tutoré(s) et réciprocité

<b>Attentes du futur tuteur par rapport au PdP</b>	<p><b>- Pas d'attentes spécifiques</b> (être conscient de la potentielle recherche d'un futur associé/repreneur)  <i>« Moi j'ai pas d'attentes particulières car</i>  1. <i>Je pense que je ne suis pas indispensable,</i>  2. <i>J'ai pas la vérité entière, j'en ai forcément une partie mais je la garde pour moi. Si je peux aider quelqu'un mais honnêtement à 70 ans, je n'ai pas de grands besoins venants de l'extérieur, mis à part ma philosophie qui me fait penser ça (...) si je peux aider, mais je suis pas sûre qu'ils aient</i></p>	<p><b>- Respect de la concurrence</b></p> <p><b>- Respect de la saisonnalité du travail</b> et périodes non propices au tutorat</p>
--	--	---

	<i>besoin de nous, la terre peut tourner sans nous. Je n'ai pas la science infuse ».</i>	
<b>Réciprocité</b>	<b>Faible : quête d'un enrichissement mutuel</b> <i>« Moi j'en retire beaucoup de choses, je prends un jeune, il va m'apprendre beaucoup de choses, je fais le retour dans ma tête .Par retour, je vais lui poser des questions, lui aussi, et on va apprendre beaucoup de choses l'un de l'autre.».</i>	<b>Forte : attente d'un retour naturel sous ses différentes formes</b> (coup de main, compétences spécifiques etc.) <i>« Ca se fera naturellement »</i> <i>« On n'imagine pas tout ce que le porteur de projet peut nous apporter : ca peut être des compétences en graphisme, en soudure etc.)</i>

### Accompagnement des futurs tuteurs par une structure extérieure

<b>Accompagnement externe</b>	<b>OUI mais LEGER</b>	<p>Importance d'un <b>regard neutre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi léger des binômes</b> <i>« faire le point par une personne extérieure qui pourra avoir un regard neutre, d'une personne extérieure qui est aussi là-dedans et qui a l'habitude » des problèmes relatifs à l'installation ».</i></li> <li>- <b>Animation du réseau de tuteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>-&gt; organisation de « Cafés installation » plusieurs fois par an et sans fracture entre Nord et Sud Ardèche</li> <li>-&gt; organisation de cafés « intra binômes »</li> <li>-&gt; organisation de cafés « intra tuteurs »</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Bonne idée</b>	<p>-Bonne idée : <b>souligne l'importance de la double entrée tuteurs/tutorés =&gt;</b> permettra aux agriculteurs expérimentés de prendre contact directement avec les porteurs de projet</p> <p>Bonne idée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- bien détailler les profils des tuteurs</li> <li>- faire attention à ne pas être trop sollicité</li> </ul>

Les tableaux ci-dessus montrent donc le partage de nombreux points communs sur la projection de ces deux profils d'agriculteurs dans leur rôle de tuteur dont leur volonté de transmettre leurs savoirs et savoir-faire, leurs expériences antérieures de tutorat, la multiplicité des formes de transmission possibles (coup de main, visites de fermes avec observation, échanges, etc.) et le désir d'être suivi dans leur relation de tutorat de manière légère mais régulière. Cette analyse soulève cependant des différences prononcées entre ces deux profils dont la plus marquée réside dans les motivations qui ont poussées ces futurs tuteurs à s'engager dans une telle expérience. On note aussi le fait que les agriculteurs les plus expérimentés seront plus mobiles et auront plus de temps à consacrer à leur apprenant, contrairement aux agriculteurs installés depuis moins de 10 ans, plus occupés par leur propre activité et très peu mobiles. Les attentes envers leurs futurs tutorés sont aussi différentes : derrière le tutorat, les

agriculteurs au seuil de la retraite envisagent l'expérience comme une possible occasion de trouver un repreneur. Ils auront donc potentiellement de fortes attentes envers leur futur tuteur. Les agriculteurs plus jeunes ont des attentes moins fortes, davantage orientées vers le respect de la concurrence et un retour naturel sous différentes formes.

## **IV° L'observation des binômes en interaction, révélatrice d'une attention devant être portée aux différents profils mis en interaction**

Il sera question dans cette partie de montrer que l'observation et l'analyse des binômes déjà en interaction dans une relation de tutorat, conforte la pertinence d'un repérage des différents types de profils de porteurs de projet et de tuteurs potentiels. L'analyse des binômes en interaction dont l'expérience de tutorat semble porter ses fruits et l'analyse de situations avortées confirmera l'importance de mettre en relation des profils de porteurs de projet et de tuteurs « compatibles <sup>69</sup> ». Après avoir présenté les différents cadres dans lesquels se trouvent les binômes qui ont été observés en interaction, la comparaison de leurs dynamiques permettra de comprendre l'importance de la prise en compte des profils mis en interaction dans une relation de tutorat.

### **4.1. Présentation des binômes et de la diversité des expériences de tutorat observées**

Dans le souci de valider l'hypothèse d'une nécessaire prise en compte de la diversité des profils des porteurs de projet et des agriculteurs expérimentés en interaction, cinq binômes déjà constitués ont été interrogés et observés en situation (lorsque cela a été possible<sup>70</sup>). Ces cinq binômes mettent en interaction des profils de porteurs de projet et de tuteurs très différents dans des expériences de tutorat elles aussi variées. Notons que sur les cinq expériences de tutorat observées, quatre sont encore « actives » ; une ayant été avortée. Deux des binômes enquêtés n'ont pu être appréhendés que sous l'angle du porteur de projet, les tuteurs n'ayant pas pu être enquêtés.

Le cadre dans lequel s'incluent les cinq expériences de tutorat est très différent d'un binôme à l'autre. En effet, sur les cinq binômes enquêtés : un s'inclut dans le cadre d'un stage reprise piloté par la Chambre d'Agriculture d'Ardèche, deux autres dans le cadre du dispositif des Espaces Test agricoles et deux autres se sont constitués de manière informelle. Les enjeux du tutorat ne sont pas non plus les mêmes d'un binôme à un autre. Trois situations ont été repérées :

- trois des cinq binômes s'incluent dans la perspective d'une reprise d'exploitation avec une phase associative préalable ;
- un binôme s'inclue dans la perspective d'une future association ;
- un binôme s'inclue dans la perspective d'un appui à la création d'une exploitation ex-nihilo.

La figure suivante vise à présenter succinctement ces cinq cadres dans lesquels s'incluent les expériences de tutorat observées. Par souci de préserver au maximum l'anonymat des personnes enquêtées, certaines caractéristiques ne seront pas précisées, notamment la localisation géographique des binômes et leur système de production.

---

<sup>69</sup> Cette notion de compatibilité sera définie dans la suite de ce présent rapport.

<sup>70</sup> Face aux contraintes des membres des binômes, notamment sur la saison estivale très chargée en travail, la rencontre de certains tuteurs (2) et l'observation du binôme en situation n'a pas été rendue possible.

	Stage reprise	Tutorat informel en vue d'une reprise	Tutorat informel en vue d'une association	Espace-test chez l'agriculteur tuteur (avorté)	Espace-test agricole aux compagnons de la Terre
Situation du tuteur/couple de tuteurs	A la recherche d'un associé, potentiel futur repreneur (en prévision de la retraite) sur son exploitation	A la recherche d'un futur repreneur en prévision de la retraite	A la recherche d'un potentiel associé sur la ferme pour soulager la charge de travail et développer d'autres activités	A la recherche d'un associé sur une partie des systèmes de production de la ferme, en prévision de la retraite	- Installés (deux tuteurs différents) en maraîchage biologique - Pas de perspective d'association ni de reprise
Situation du porteur de projet	- Salarié agricole depuis 10 ans  - A la recherche d'une exploitation à reprendre	- A été salarié agricole pendant de nombreuses années  - Perçoit les Allocations - Chômage jusqu'en mars 2017	Autoentrepreneur du bâtiment, actuellement en stage ADEMA (Pole Emploi) exceptionnelle sans durée limitée	En reconversion professionnelle In génieur agronome: émergence de projet d'installation  - Pas d'expériences pratiques dans le monde agricole	- Pas d'antériorité agricole  - A débuté un test d'activité agricole en janvier 2016
Cadre de formalisation du tutorat	Stage reprise piloté par la Chambre d'Agriculture d'Ardèche débuté début septembre 2016 (tutorat informel entre avril et septembre)	- Tutorat informel de longue date, (depuis 15 ans) entrecoupé par des périodes de « vide » (éloignement du porteur de projet du monde agricole).  - Possibilité de faire débiter un stage reprise courant 2017.	Tutorat informel pour le moment	-Tutorat informel au départ  - Puis formalisation du tutorat dans le cadre d'un contrat CAPE	Contrat CAPE au sein de l'association des Compagnons de la Terre (Espace-test agricole situé dans la Drôme)
Durée prévue du tutorat	1 an dans le cadre du stage reprise	Indéfinie	Indéfinie	3 ans maximum	1 an minimum reconduit de préférence
Situation actuelle	<b>Tutorat EN COURS</b>  Vient de débiter le stage reprise : interaction quotidienne entre porteur de projet et tuteur	<b>Tutorat EN COURS</b>  Interaction quotidienne entre le porteur de projet et le couple de tuteur	<b>Tutorat en train de PRENDRE FIN</b>  - Interactions non régulières entre tuteur et porteur de projet - Association remise en question par le porteur de projet	<b>Tutorat AVORTE depuis 3 mois</b>  - Tutorat avorté au bout de 4 mois  - Aucune interaction aujourd'hui	<b>Tutorat EN COURS</b>  Voit régulièrement ses deux tuteurs à l'occasion de visites de fermes ou de repas partagés
Accompagnement extérieur	Accompagnement par un conseiller de la Chambre d'Agriculture	Aucun	Aucun	Accompagnement par un animateur du réseau des espaces tests	Accompagnement à la production par les Compagnons de la Terre + suivi du tutorat par AgriBio Drôme

Figure 18 : Description du cadre des cinq expériences de tutorat observées

Le tableau ci-dessus illustre donc la diversité des situations de tutorat et des cadres dans lesquels ils s'inscrivent : stage reprise, espace-test, dispositif ADEMA, tutorat informel etc... Cette diversité fait écho à ce qu'a formulé Fanny Chrétien dans son article « *Apprendre et se tester avant de s'installer en maraîchage biologique* » (Chrétien & al, 2014) « *il y a autant de situations de transmission professionnelle que de relations d'échanges entre agriculteurs et apprenants* ». On note cependant que sur les cinq binômes observés, quatre s'inscrivent dans la perspective d'une association du porteur de projet avec le tuteur, accompagnée d'une potentielle reprise de l'exploitation sur le court ou moyen terme (de 2 ans à plus de 10 ans avant la reprise). Ce cadre n'est pas anodin pour le porteur de projet et induit une certaine pression qu'il peut s'imposer lui-même ou lui être imposée par son tuteur. L'analyse plus précise de trois binômes dans la partie suivante permettra de mieux cerner les conséquences du cadre dans lequel s'inscrit l'expérience de tutorat. Elle montrera aussi la nécessité pour les structures d'accompagnement de prendre en compte la diversité des profils des porteurs de projet et des tuteurs mis en interaction.

#### 4.2. La nécessaire prise en compte du profil des individus dans la constitution des binômes

L'observation des binômes déjà constitués avait pour mission de valider le résultat principal de cette présente enquête : la prise en compte des différences de profil des porteurs de projet et des agriculteurs potentiels tuteurs dans la constitution des binômes au sein du futur dispositif de tutorat. L'observation et l'analyse des relations de tutorat dans le cours de ce stage n'avaient pas pour mission de comprendre en profondeur les différentes configurations de transmission professionnelles observées, ainsi qu'avait pu par exemple le faire Fanny Chrétien dans son travail de thèse sur une période bien plus longue. L'observation et la compréhension des situations d'interaction entre les membres des binômes rencontrés avait davantage l'objectif de comprendre si le profil des porteurs de projet et des tuteurs influait sur la réussite d'une expérience de tutorat ; en veillant à ne pas faire de déterminisme dans cette relation.

Il a ainsi été question dans ce travail de suivre quelques repères d'analyse notamment de « classes de situations » de Patrick Mayen (Mayen, 2004) et repris par Fanny Chrétien (Chrétien, 2014). L'encadré suivant présente les principaux critères analysés pour une situation d'apprentissage faisant intervenir un porteur de projet apprenant et son tuteur :

- **les conditions initiales du projet d'installation de l'apprenant** : reprise d'une exploitation agricole (patrimoniale et/ou économique) ou installation indépendante, c'est-à-dire totalement construite par le porteur de projet ;
- **la composition de la configuration de parrainage** : collectif de travail composé d'un nombre supérieur ou égal à deux protagonistes (apprenant – agriculteur expérimenté) ; tutorat assuré par le cédant ou par un agriculteur extérieur au projet ;
- **les objectifs du contrat didactique**, s'il existe, ou les attentes de didactisation : contrat officiel plus ou moins précis (charte de parrainage, convention de stage, signalant les modalités pédagogiques, les fréquences d'échanges ; ou contrat de travail), ou construit au fur et à mesure des échanges de manière plus ou moins explicite (rapport couvés/couveurs, rapport cédant – repreneur, etc.) ;
- **la répartition du travail dans l'organisation collective** ; elle-même fonction des opportunités offertes par le contexte socio-économique (mode de commercialisation, potentialités spatiales de la production, disponibilités du matériel et de la main-d'œuvre, prise en charge du risque et de l'incertitude).

Figure 19 : Grille d'analyse d'une situation d'apprentissage entre apprenant et son tuteur – Source : Chrétien, 2015.

L'analyse des binômes peut s'appuyer sur deux cas précis rencontrés sur le terrain au cours de ce stage. Pour ces deux exemples, l'analyse de l'interaction s'est faite « à posteriori » c'est-à-dire que les parties prenantes de chaque binôme ont été amenées à décrire leur expérience de tutorat dans un entretien (chaque individu a été entretenu séparément) selon les critères exposés dans l'encadré ci-dessus. Ces deux binômes sont pris en exemple ici puisqu'ils relèvent d'une expérience de tutorat totalement différente : un des binômes est très satisfait de sa relation de tutorat (Binôme 1) alors que la seconde expérience a abouti à un avortement prématuré de la relation (Binôme 2). Le tableau ci-dessous vise à comparer les deux expériences vécues, à travers les yeux du porteur de projet :

	<b>Binôme 1</b> <b>Couple de tuteurs/porteurs de projet seul</b>	<b>Binôme 2</b> <b>Couple de tuteurs/porteur de projet seul (+ conjoint porteur de projet dans un autre système de production)</b>
<b>Conditions initiales du projet d'installation de l'apprenant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après une expérience réussie de stage de BPREA chez le couple de tuteur, le porteur de projet s'associe avec eux pendant 5 ans : mise en commun de la production, du matériel, mutualisation de la force de travail, transmission de connaissances =&gt; association qui fonctionne très bien</li> <li>- Arrêt de l'association par contraintes familiales : le PdP quitte la région pour suivre sa femme en région parisienne. Il occupe un poste salarié dans l'éducation à l'environnement. Le PdP reste en contact avec le couple pendant 7 ans.</li> <li>- Le pdp revient ensuite en Ardèche et vient aider le couple dans leurs activités quotidiennes. Il perçoit alors l'allocation chômage. Conforté dans l'envie de s'installer, et voyant l'âge de la retraite arriver pour le couple, tous les trois décident de monter un projet de reprise dans 3-4 ans : <i>« L'idée c'est de ne pas reprendre les murs, ce sera plus une location-vente avec un remboursement et achat progressif, ce qui évite les intérêts ».</i></li> <li>- Le projet de reprise pourra se formaliser dans le cours de l'année 2017 avec la possibilité de commencer un stage reprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Porteur de projet très en amont de son projet d'installation : en reconversion professionnelle</li> <li>- Désir de s'orienter vers le monde agricole</li> <li>- A la recherche d'un bout de terrain pour s'essayer au maraîchage en AB : rencontre le couple de tuteur via un cercle d'amis qui leur propose une parcelle de terrain qu'ils n'utilisent pas</li> <li>- Le PdP vient alors très rapidement s'essayer au maraîchage chez le couple</li> <li>- Echanges informels au départ puis création d'un espace-test agricole sous contrat CAPE à la demande du porteur de projet</li> </ul>
<b>Configuration de tutorat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tutorat assuré par le couple de tuteurs : la production et transformation se fait davantage par le tuteur et la commercialisation/valorisation des produits par la tutrice</li> <li>- Bonne entente avec le fils du couple, nouvellement installé dans un autre système de production que celui de ses parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tutorat assuré par le couple de tuteurs en général mais principalement par la tutrice</li> <li>- La parcelle cultivée par le PdP est prêtée par le couple de tuteurs (accès à l'irrigation)</li> <li>- Don de semences de la part des tuteurs, prêt de matériel, entraide et tutorat technique</li> </ul>
<b>Objectifs du contrat didactique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun contrat : relation totalement informelle rendue possible par la relation d'amitié et de confiance de longue date entre les membres du binôme : <i>« ce qui a collé est qu'on est dans le même esprit politique : transmettre et partager »</i> dit le porteur de projet</li> <li>Objectifs sous-jacents du binôme : que le couple de tuteurs transmette ses savoir et savoir-faire contre coup de main du porteur de projet</li> <li>- Possibilité d'officialiser le processus de reprise d'ici 3-4 ans par un stage reprise qui sera débuté en 2017.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au départ, aucun contrat spécifique</li> <li>- Puis contrat CAPE : volonté pour le PdP de se prémunir des risques d'accident du travail et d'inscrire le tutorat dans un cadre plus officiel</li> <li>- objectifs peu clairs des deux parties prenantes et objectifs sous-jacents non exposés clairement :</li> <li>-&gt; Pour les tuteurs : désir de trouver un futur associé/repreneur</li> <li>-&gt; Pour le PdP : envie de se tester et de se conforter dans l'envie de se réorienter professionnellement vers l'agriculture</li> <li>=&gt; Une différence très forte dans les attentes de l'un envers l'autre accentué mais le manque de clarté dans ces attentes</li> </ul>

Répartition du travail dans l'organisation collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution du planning de travail à 3</li> <li>- Partage des tâches quotidiennes</li> <li>- Prises de décisions à 3</li> <li>- projections en commun sur l'avenir : « <i>je ne suis pas de la main d'œuvre, je suis une force de travail ici. On prend des décisions collectivement. C'est sûr que pour l'égo, c'est pas évident de travailler ensemble. La difficulté est de mettre entre parenthèses cet égo. On fait des plans en commun, c'est ce qui me rend riche</i> ». « <i>C'est intéressant de travailler à trois, c'est intéressant de revenir sur les erreurs pour accroître notre technicité</i> ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au départ : bénévolat du PdP sur la ferme de leurs tuteurs</li> <li>- Puis prêt de la parcelle de test : le PdP réserve 1 jour par semaine pour aider ses tuteurs. Travail en autonomie sur sa parcelle les autres jours : gestion de son temps de travail, prêt de matériel de la part de ses tuteurs, entraide, conseils techniques etc.</li> <li>- Engagement du PdP pour un événement spécifique sur demande du couple de tuteurs. Le PdP s'est désengagé de cet événement =&gt; naissance des tensions au sein du binôme.</li> </ul>
Bilan sur l'expérience de tutorat	<p><b>Réussite de l'expérience de tutorat car :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attentes simples et en accord avec les 3 parties prenantes</li> <li>- Longue expérience de test préalable dans une relation de travail « <i>on se découvre à travers le travail. C'est important de se tester car en plus on fait intervenir de la passion dans notre métier. Il faut éprouver cette complicité par le travail et voir la compatibilité</i> ».</li> <li>- Partage des tâches quotidiennes</li> <li>- Respect de l'autonomie</li> <li>- Attentes des tuteurs claires dès le départ</li> <li>- Réunions régulières</li> <li>- prises de décisions communes</li> <li>- Vision politique de l'agriculture partagée</li> <li>- Humilité et efforts fait sur l'égo : « <i>Lorsque qu'il y a de la frustration en période de travail, ça se passe mal sur le terrain d'où l'importance d'avoir de l'humilité</i> ».</li> </ul>	<p><b>Avortement prématuré de l'expérience de tutorat car :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment de mal être du porteur de projet</li> <li>- Peu de temps octroyé au PdP par les tuteurs hors travail</li> <li>- Peu de réunions collectives au sein du binôme hors travail =&gt; perçu comme une contrainte par les tuteurs (peu de remise en question)</li> <li>- Peu de compromis faits par les tuteurs « <i>personnalités fortes</i> »</li> <li>- Fortes attentes envers le porteur de projet =&gt; inadéquation entre les besoins du PdP et les attentes de ses tuteurs</li> <li>- Difficultés à libérer la parole et résoudre les conflits</li> </ul>

Ces deux exemples tirés des entretiens menés auprès des binômes en interaction (ou l'ayant été) soulèvent donc certains points d'attention dans la composition des binômes de tutorat. Le premier point est relatif à la composition des binômes. Ces deux exemples confortent donc l'idée d'une nécessaire prise en compte du stade de concrétisation du projet d'installation du porteur de projet et des attentes du futur tuteur en matière de tutorat. Même s'il n'y a pas de déterminisme, l'interaction entre un porteur de projet très en amont dans la concrétisation de son projet d'installation et un tuteur en recherche d'un associé/repreneur, peut amener à des tensions au sein du binôme. En effet, la projection du tuteur sur le porteur de projet et les attentes qu'il aura à son égard, pourront « brusquer » le candidat à l'installation dans le processus de maturation de son projet agricole. Celui-ci pourra avoir l'impression que les démarches vont « trop vite » et qu'il n'a pas le temps de développer davantage son projet. A l'inverse, un agriculteur en recherche d'un associé, très impliqué dans sa fonction de tuteur, pourra éprouver une forte déception lorsqu'il verra son « tuteur » quitter la ferme prématurément, s'étant rendu compte que son projet agricole ne lui convenait pas dans la forme imaginée à l'origine. Cette prise de conscience s'est faite dans l'interaction avec un agriculteur-tuteur qui avait engagé du temps et de l'argent pour débiter le projet d'association prévu au départ. Le second point d'attention relève de la formulation des attentes et des besoins des deux parties prenantes et de l'importance de la communication au sein du binôme. Effet, l'analyse des interactions au sein

des cinq binômes enquêtés, démontre que les expériences de tutorat réussies résultent d'une clarification des attentes de chaque membre du binôme avant le début du tutorat. Les exemples réussis d'expériences de tutorat montrent aussi l'importance de la communication au sein du binôme : « *la communication est la clé de voûte d'une expérience réussie* » affirme un porteur de projet venant de débiter un stage-reprise. Le tuteur dont le projet d'association a été avorté, confie que la communication au sein du binôme leur a permis rapidement de se rendre compte que leur projet ne pouvait pas fonctionner : « *comme on a été assez franco, ça s'est arrêté assez vite* ».

Ces exemples montrent donc à quel point les structures d'accompagnement à l'installation (dont celles des membres du collectif InPACT) doivent prendre conscience de la nécessaire prise en compte du profil du porteur de projet et du futur tuteur dans la constitution des binômes. En fonction des profils, des attentes et des besoins de chaque partie prenante, la constitution d'un « tutorat à la carte » pourra être pensée. La construction de la typologie exposée dans les parties précédentes suggère une forme de tutorat pouvant :

- mettre en interaction des candidats à l'installation dont le stade de concrétisation du projet est peu avancé avec des agriculteurs installés depuis moins de 10 ans. Demandeurs de connaissances techniques « génériques » par le travail, ces porteurs de projet pourront par exemple profiter de moments de travail avec le tuteur pour acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire, échanger sur leur projet tout en l'aidant sur des tâches précises ;
- mettre en interaction des porteurs de projet en recherche active d'un lieu où s'installer, ayant accumulé de l'expérience agricole, avec des agriculteurs-tuteurs à la recherche d'un repreneur.

Comment le collectif InPACT peut-il penser le futur dispositif de tutorat ? La partie suivante vise à proposer des perspectives opérationnelles pour tenter de répondre à ces questions.

## **PARTIE 4 : PISTES DE REFLEXION ET PERSPECTIVES OPERATIONNELLES**

Cette dernière partie, davantage opérationnelle que les précédentes, vise à donner au collectif InPACT certaines pistes de réflexions pour la conception du futur dispositif de tutorat. Elle interrogera aussi la dynamique du collectif dans la démarche de recherche-action engagée au cours de ces six mois de stage.

### **I° Pistes de réflexion pour la mise en place opérationnelle d'un réseau de tuteurs en Ardèche**

#### **1.1. Privilégier le dispositif de tutorat pour les nouveaux installés : résultat des lignes directrices données par le Comité de Pilotage InPACT**

La démarche de co-construction du futur dispositif de tutorat a amené l'ensemble des acteurs pilotant ce stage à interagir sur les résultats intermédiaires. Comme évoqué dans la partie réservée à la méthodologie, quatre principaux Comités de Pilotage (COFIL) du Collectif InPACT se sont tenus au cours des six mois de stage. Chaque COFIL était l'occasion de faire le point et d'échanger sur les résultats obtenus à trois temps forts de cette étude : après les deux « Cafés Installation », au milieu de la phase d'enquête, en fin de stage et en préparation de la STIP. Le second Comité de Pilotage, tenu le 1<sup>er</sup> Juillet 2016 a constitué un temps fort dans la démarche de co-construction de ce stage. En effet, la présentation des dispositifs de tutorat existants et les premiers résultats de l'enquête ont amené les membres du COFIL à prendre la décision de concentrer le futur dispositif de tutorat sur les nouveaux installés. En effet, étant donné la diversité de l'offre institutionnelle et associative d'accompagnement à l'installation des porteurs de projet en émergence et en recherche active de foncier et les manques en matière d'accompagnement en post installation, les membres d'InPACT ont pris le parti de focaliser le futur dispositif de tutorat sur les nouveaux installés. Cette décision a ensuite amené à une réorientation des résultats sur les nouveaux installés aux comités de pilotage suivants.

Une deuxième décision a été prise par les membres d'InPACT à l'occasion de comités de pilotage : celle de ne pas intervenir dans le suivi des binômes repreneurs-cédants déjà constitués. Conscient des manques en termes de suivi et d'accompagnement des binômes en interaction (notamment ceux hors Stage Reprise), le collectif InPACT a cependant exclu la possibilité d'apporter un suivi aux binômes déjà constitués. Cette décision résulte d'une part d'une volonté de se concentrer sur les nouveaux installés dont le besoin en accompagnement dans les premières étapes de l'exercice de ce « *métier-vie* » est le plus fort. D'autre part, cette décision tient aussi d'une intention de ne pas intervenir sur un créneau déjà occupé par la

Chambre d'Agriculture. Celle-ci a en effet développé un dispositif innovant, le Stage-reprise, qui semble trouver des adeptes en Ardèche. Ne pas intervenir auprès des binômes déjà engagés dans des démarches de transmission permet donc de ne pas créer de doublons et de se prémunir de potentielles tensions avec les structures institutionnelles d'accompagnement à l'installation. Ces deux lignes directrices orientent donc davantage le champ du futur dispositif de tutorat.

A la suite du Comité de pilotage tenu le 25 Août 2016 qui a présenté les principaux résultats des enquêtes auprès des nouveaux installés, le collectif InPACT a été demandeur de pistes de réflexions sur leurs potentielles futures missions dans la mise en place du dispositif de tutorat. La partie suivante, qui se base sur les résultats présentés dans les parties précédentes de ce présent rapport, vise à proposer une démarche opérationnelle pour la construction et la pérennisation du futur dispositif de tutorat.

## **1.2. Propositions opérationnelles pour la conduite et la pérennisation du futur dispositif de tutorat en Ardèche**

Quelles seraient les potentielles missions du collectif InPACT pour assurer la mise en place des premiers binômes du futur dispositif de tutorat ? Quelle démarche suivre, de la prise de contact avec les agriculteurs nouveaux installés à leur suivi au sein d'un binôme de tutorat ? Quelle organisation un tel dispositif demande-t-il en interne ? Les pistes de réflexion présentées ci-dessous visent à proposer au collectif InPACT une démarche pour la mise en place et la conduite du futur dispositif de tutorat. Cette démarche a été construite sur la base des pistes de réflexion ressorties de l'étude des dispositifs de tutorat existants, des échanges lors des cafés-installation et des entretiens menés auprès de l'échantillon enquêté.

*Post-installation : penser le dispositif de tutorat en fonction de la complémentarité des profils de porteurs de projet et d'agriculteurs mis en interaction.*

Les grandes missions qui pourront être effectuées par le collectif InPACT dans le cadre du montage et du suivi du dispositif de tutorat sont décrites ci-dessous par ordre chronologique. A chaque grande mission correspondent des outils spécifiques, construits au cours du stage afin d'aider le collectif dans la tenue du dispositif de tutorat.

### **1. Construire en interne au collectif InPACT un large répertoire de contacts des personnes potentiellement intéressées par une expérience de tutorat.**

L'étape qui semble importante en amont de toutes les autres est celle d'une mutualisation en interne de l'ensemble des contacts des nouveaux installés et agriculteurs potentiels tuteurs détenus par les associations membres d'InPACT. Ce partage sera un moyen de centraliser les informations des différentes associations et de constituer un document unique auquel chaque structure pourra se référer. La création d'un « répertoire partagé » pouvant être modifiable et mis à jour à tout moment et en direct (outil internet partagé de type Google Drive ou Framapad par exemple). Il pourra constituer un premier document de référence sur lequel les structures membres d'InPACT pourront se baser pour constituer les binômes. Les tableaux ci-dessous sont des exemples des différentes entrées que pourront prendre le répertoire partagé :

Potentiels tuteurs		
NOM	X1	X2 ...
Prénom		
Adresse		
Contacts téléphoniques et mail		
Système de production		
Bio/conventionnel		
Installé depuis combien de temps ?		
En recherche d'associé ou de repreneur (oui/non; précisez)		
Potentiel tuteur (oui/non)		
Précisions (si connaissance) concernant sa posture de tuteur		
Remarques/autres		

Porteurs de projet potentiels tutorés	
NOM	
Prénom	
Adresse	
Contacts téléphoniques et mail	
Système de production	
Bio/conventionnel	
Installé depuis combien de temps ?	
Besoin d'un tuteur ?	
Préciser (si connaissance) : sur quoi, quel secteur, quelles attentes	
Remarques/Autres	

Figure 20 : Exemples de grilles de contacts pouvant être utilisées par les membres du collectif InPACT

2. **Accueillir, écouter** les porteurs de projet et **comprendre** les besoins et attentes respectives des porteurs de projet et potentiels tuteurs.

Cette 1<sup>ère</sup> étape de prise de contact (physique ou téléphonique) avec les nouveaux installés et les futurs tuteurs semble être essentielle pour bien cerner les profils des deux parties prenantes et comprendre leurs attentes et leurs besoins en matière de tutorat. Afin de guider la structure accueillante, une « fiche de renseignement » générique a été élaborée à titre d'exemple. Cette fiche pourra aussi servir de base pour contacter les potentiels tuteurs et assurer le suivi des binômes tuteur-tutoré. En effet, une fois le premier contact avec le nouvel installé effectué (et la grille de diagnostic remplie), la structure d'InPACT pourra contacter le ou les tuteurs qui pourraient convenir aux besoins des porteurs de projet.

3. **Solliciter des tuteurs** en fonction du profil et des besoins des nouveaux installés

Une fois le diagnostic du porteur de projet réalisé, la structure membre d'InPACT pourra contacter un agriculteur expérimenté du réseau motivé par une expérience de tutorat et qui pourra répondre aux attentes du porteur de projet. La structure devra à cette étape être attentive au profil du potentiel tuteur contacté et devra penser les binômes en fonction de leur

complémentarité. Cette prise de contact avec le potentiel tuteur aura plusieurs enjeux : (re)présenter la démarche de tutorat mise en place par le collectif InPACT, présenter les besoins du porteur de projet contacté, s'assurer des motivations et des disponibilités de l'agriculteur à s'engager dans une démarche de tutorat et comprendre quelles sont ses attentes. Cette première prise de contact avec l'agriculteur potentiel tuteur pourra être appuyée par une fiche diagnostic remplie par la structure membre d'InPACT (voir Annexe 3). Cette fiche pourra servir de référence dans le suivi des tuteurs au sein des binômes qui seront constitués. InPACT pourra ensuite recontacter le nouvel installé afin de lui transmettre les coordonnées du ou des tuteurs et prévoir une date afin de commencer l'accompagnement des binômes.

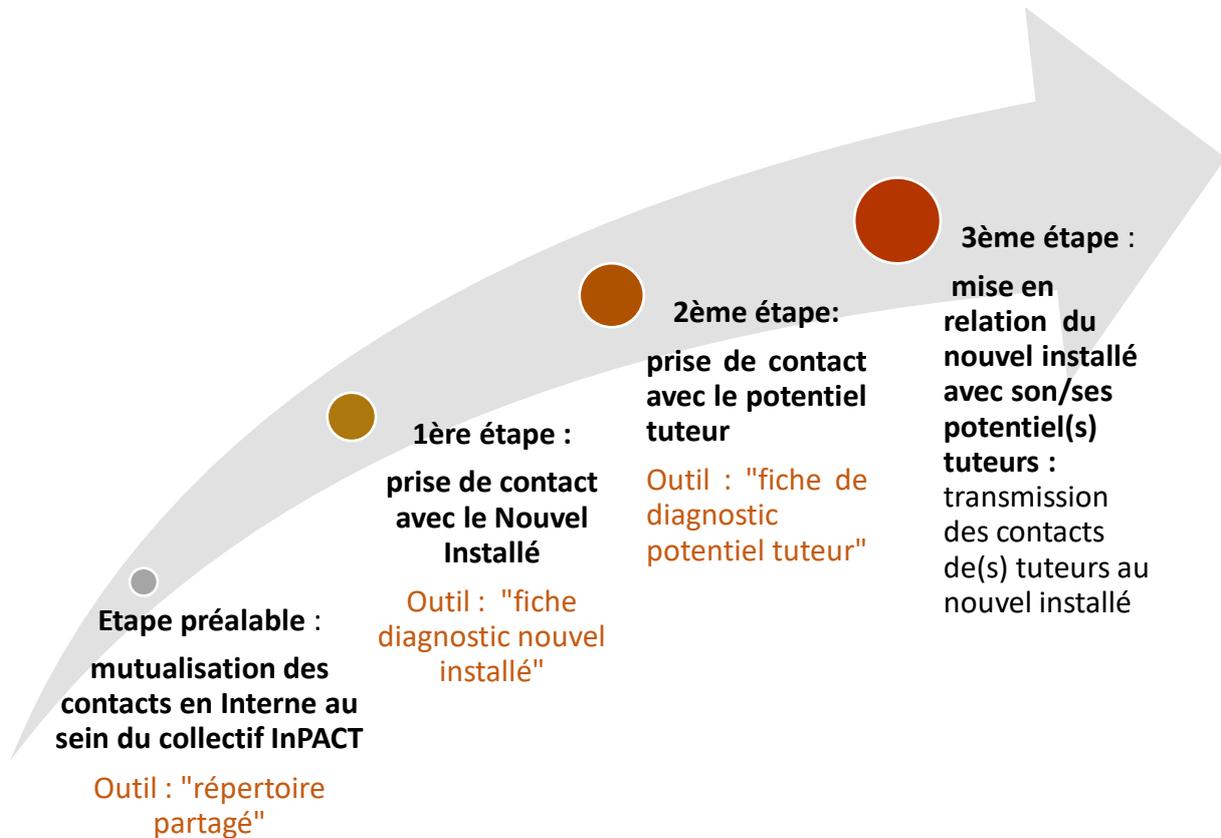


Figure 21 : Chronologie de la mise en relation nouvel installé-potentiel tuteur

#### 4. Formaliser l'engagement entre tuteur, tutoré et InPACT

L'étude des réseaux de tuteurs existants en France a montré que ceux-ci formalisaient la relation de tutorat dans des documents spécifiques de type « Convention » ou « Charte d'engagement »<sup>71</sup>. Ce document peut être co-rédigé par les tuteurs, tutorés et la structure d'accompagnement ou rédigé uniquement en amont par celle-ci. Dans le cadre du futur dispositif de tutorat pensé par InPACT Ardèche, les entretiens menés auprès des porteurs de projet et des potentiels tuteurs ont révélé pour certains la volonté de formaliser la relation de tutorat dans un document « officiel » de type « Convention de tutorat »<sup>72</sup>. Un modèle de charte

<sup>71</sup> L'appellation d'un document d'engagement varie en fonction des structures d'accompagnement.

<sup>72</sup> Les raisons évoquées sont relatives à la protection des tuteurs des risques au travail de leur tutoré, la volonté d'instaurer un cadre de référence pour la fréquence des entretiens etc.

a été soumis au collectif InPACT à la suite du COPIL du 25 Août 2015 (Annexe 4). Dans la forme dont elle a été pensée, la convention de tutorat est tripartite, c'est-à-dire qu'elle engage à la fois le tuteur, le tutoré et InPACT.

Notons cependant qu'une convention n'est jamais neutre et qu'elle formalise, fixe, cadre une relation de tutorat. Elle peut donc parfois produire des tensions. D'où la possibilité de co-construire avec les tuteurs et tutorés une convention personnalisée propre à chaque binôme en fonction de leurs besoins et de leurs attentes.

## 5. **Former** les futurs tuteurs

Les agriculteurs potentiels tuteurs présents lors des deux cafés- installation soulève leur désir de suivre une formation préalable au tutorat. Celle-ci semble constituer en effet une étape à ne pas négliger dans le processus de mise en place d'un dispositif de tutorat. La formation pourra consister en un temps collectif entre tuteurs organisé sur une demi-journée ou une journée. Cette formation pourra être l'occasion de questionner les agriculteurs sur leur posture de tuteur et de répondre à leurs craintes potentielles. Les questions suivantes, relevées lors des entretiens, pourront par exemple être discutées à l'occasion de la journée de formation :

- « *ai-je la légitimité d'être tuteur ?* »
- « *qu'apporter au tutoré ?* »
- « *comment répondre à ses besoins ?* »
- « *comment tutorer sans juger ?* »
- « *comment être un « bon » tuteur ?* »
- « *comment faire si on n'a pas de réponse à une question de son tutoré ?* »
- « *le tutorat ne va-t-il pas empiéter sur mon activité ?* »
- « *comment gérer l'activité de ma ferme et celle de son tuteur ?* »
- « *comment faire si je n'ai pas le temps pour mon apprenant ?* »
- « *comment se désengager d'une relation de tutorat ?* »
- « *comment faire en cas de tension avec mon tutoré ?* »

L'intérêt d'une telle formation est d'orienter les agriculteurs dans leur rôle de tuteur, de les rassurer, de mettre l'accent sur les compétences qu'ils pourront apporter au tutoré (notamment les compétences dont ils n'ont pas conscience). Il s'agira aussi d'attirer l'attention des futurs tuteurs sur certains points afin que la relation tutoré-tuteur se passe au mieux : questions relatives à la projection : que peut faire le tutoré sur le tuteur dans le cadre d'une recherche de repreneur ou d'associé, question du respect de l'autonomie des tutorés dans leur apprentissage etc..

## 6. **Accompagner et suivre** les binômes

Une fois les binômes constitués, le collectif InPACT pourra les accompagner et les suivre dans leurs interactions de tutorat. A la demande des personnes enquêtées, ce suivi devra cependant être léger, afin de laisser les binômes évoluer en autonomie. Il devra aussi être régulier afin de comprendre et mesurer l'évolution des binômes. Ce suivi pourra permettre ainsi de :

- évaluer et réguler le nombre d'interactions tuteur-tutoré (et d'insister sur leur fréquence et leur régularité si elles sont trop espacées) ainsi que leurs effets;

- comprendre la nature des interactions et d'échanger avec les deux parties prenantes afin de constater si la « formule » choisie répond à leurs besoins et attentes;
- constater les progrès réalisés par les apprenants ;
- faire le point sur les problèmes rencontrés, points de blocage ou tensions éventuelles et rencontrer individuellement chaque partie prenante si besoin ;
- comprendre les perspectives d'avenir entrevues au sein du binôme et en dehors ;

Le suivi des binômes pourra être appuyé par une « fiche de suivi » sur laquelle l'organisme accompagnateur revient à chaque nouvelle rencontre afin de faire le point.

## 7. **Animer** le réseau de tuteurs

A la demande des porteurs de projet et des potentiels tuteurs enquêtés, le collectif InPACT pourra se charger de l'animation du réseau de tuteurs en Ardèche. Cette animation a pour but de faire vivre le dispositif de tutorat, de le rendre dynamique et de le pérenniser dans le temps. Elle pourra passer par l'organisation de temps collectifs de type :

- Cafés « installation »: ouverture sur les binômes déjà constitués, sur les futurs binômes et sur les porteurs de projets et agriculteurs intéressés par la thématique ;
- Cafés « binômes » : rassemblement autour d'un thème choisi de tous les binômes constitués en Ardèche ;
- Cafés « tuteurs » : rassemblement autour d'un thème choisi de tous les tuteurs constitués (moyen de discuter sur le rôle des tuteurs et de libérer la parole)
- Evénements autour du réseau de tuteurs, notamment à l'occasion de la Semaine de l'Installation Transmission Paysanne.

*Prè-installation : une nécessaire clarification des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projet*

Bien que le collectif InPACT souhaite focaliser le futur dispositif de tutorat sur les agriculteurs nouvellement installés, une clarification des dispositifs d'accompagnement à l'installation semble nécessaire. En effet, comme évoqué dans la première partie de ce présent rapport, les porteurs de projet peuvent profiter d'une offre d'accompagnement multiple et diversifiée, proposée par les structures institutionnelles et associatives. Il ressort cependant des entretiens menés auprès de l'échantillon enquêté que les porteurs de projet en pré-installation éprouvent des difficultés à se repérer dans cette offre et semblent perdus dans le « *qui fait quoi* » en matière d'installation. Une mutualisation de l'ensemble des dispositifs et outils d'accompagnement proposés par les structures associatives et institutionnelles permettrait de donner davantage de repères aux porteurs de projet. Cette mutualisation pourrait se faire sous la forme d'un document papier, accessible sur internet et distribué à chaque rencontre au porteur de projet. Sur celui-ci pourrait figurer chaque structure avec son moment d'intervention dans le parcours à l'installation et la nature du dispositif d'accompagnement qu'il propose (de type « fermes ouvertes », « accueil », « formations »). Cette frise permettrait de donner davantage de repères aux porteurs de projet et de clarifier l'offre d'accompagnement à l'installation existante.

### **1.3. Questionnements autour des moyens à disposition d'InPACT dans la mise en place et la pérennisation du futur dispositif de tutorat**

Bien que les questions relatives au cadre dans lequel va s'inclure le futur dispositif de tutorat n'aient pas été au cœur de ce stage, il semble cependant nécessaire de ne pas faire l'économie de celles qui portent sur la gestion collective d'un tel dispositif.

La première est relative au cadre de l'action collective dans laquelle s'inscrit ce futur dispositif. La gestion collective d'un réseau de tuteurs soulève certaines interrogations auxquelles les associations membres d'InPACT sont confrontées. Au premier rang figure celle des moyens financiers pour faire fonctionner ce futur dispositif de tutorat. Dans le contexte de baisse des subventions le réseau InPACT va devoir user de « stratégies » pour pouvoir financer le temps passé par les structures à suivre les binômes et à animer le réseau de tuteurs. Les salariés des associations d'InPACT réfléchissent à des entrées d'argent hors subventions, pour financer notamment les temps collectifs d'animation du réseau de type café-installation, cafés de tuteurs, formation de tuteurs etc. Ces événements pourront par exemple d'être financés par le fond VIVEA, « fonds de formation des entreprises du vivant » puisqu'ils présentent une entrée en formation. Les associations œuvrent aussi pour déposer des dossiers de financements auprès de différentes structures institutionnelles ou européennes. Outre la charge administrative lourde du montage des dossiers, ceux-ci présentent des délais importants entre le dépôt de demande d'aides et le versement des subventions, imposant aux structures d'attendre parfois une année avant de percevoir les financements. Ce fonctionnement n'est pas conséquent sur l'équilibre financier des structures associatives ; celles-ci étant déjà en difficulté aujourd'hui. Face à un avenir incertain en termes de subventions publiques, rendre payantes certaines démarches d'accompagnement par le tutorat peut ne pas être exclu de nos questionnements. Demander aux porteurs de projet une certaine somme afin de participer au temps de travail d'accompagnement à l'installation, pourrait constituer une perspective pour limiter les frais engagés par les associations dans les démarches de suivi et d'accompagnement des binômes. Elle engagerait cependant un vrai tournant dans le mode de fonctionnement des structures associatives.

La question des moyens financiers fait écho à celle des moyens humains dont dispose le collectif InPACT pour gérer le futur dispositif de tutorat. Gérer en collectif un dispositif couvrant un territoire aussi vaste et étendu que celui de l'Ardèche n'est pas sans poser la question de la gouvernance de celui-ci. En effet, le collectif InPACT est aujourd'hui en train de s'organiser afin de désigner des associations « têtes de réseau » qui coordonnent le futur dispositif. Le suivi des travaux de ce stage dans les différents COPIL a fait apparaître en effet plusieurs niveaux d'implication parmi les associations membres d'InPACT, au centre duquel figurent le CIVAM, l'ADEAR, AgriBio, le MRJC et Accueil Paysan. Parmi ces structures, qui pourra dégager du temps de travail (et donc des moyens financiers) pour mettre en relation les membres des binômes et les accompagner dans leurs interactions ? Les structures tête de réseau sont-elles celles qui devront financer le dispositif ? Comment celles-ci pourront-elles coordonner le futur dispositif en intégrant les autres associations aux prises de décisions communes ? Est-il prévu d'effectuer un roulement dans ces têtes de réseau afin de partager la gouvernance et décharger les structures actives dans la conduite de ce dispositif ? Toutes ces questions sont actuellement au cœur de la réflexion du collectif InPACT pour l'organisation des deux restitutions de ce stage à l'occasion de la Semaine de l'Installation Transmission

Paysanne 2016. L'étendue du territoire ardéchois et la concentration des structures d'accompagnement dans le Sud du département rajoutent une difficulté à la gouvernance d'un futur dispositif de tutorat. En effet, la coordination à plusieurs structures n'est pas chose simple, elle l'est encore moins lorsque celles-ci peuvent être éloignées de plus de deux heures de trajet. Gérer en commun un dispositif tout en étant éloignés nécessitera donc par exemple d'alterner les lieux de rencontre (tels que les COPIL), voire d'organiser les événements en doublons au Nord comme au Sud Ardèche.

L'organisation de deux événements au nom d'InPACT, la Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne 2015 et 2016, laissent à penser que ces questions de gouvernance et d'organisation en collectif sont aujourd'hui en train de se structurer. En effet, l'événement que constitue la STIP génère une charge organisationnelle très importante pour les structures tête de réseau<sup>73</sup> et un partage des rôles assez fort. Il semble aujourd'hui qu'une certaine organisation se soit mise en place entre les 4, 5 structures très impliquées. Le succès de la première édition en 2015 a démontré les efforts déployés par le collectif InPACT pour organiser, communiquer et promouvoir cet événement auprès d'un public très diversifié<sup>74</sup>, sans réel budget alloué à celui-ci. La STIP 2015 a construit les bases d'une dynamique collective qui a porté ses fruits et qui tend à se solidifier à travers l'édition 2016. Celle-ci sera dédiée à « *l'installation au féminin* » et au lancement officiel du dispositif de tutorat. Cette dynamique collective en marche est aussi visible dans les Comités de pilotage d'InPACT, réguliers et fréquents (tous les deux mois environ), et les communications internes au réseau, au sein desquels des questions de fond relatifs au fonctionnement et à l'avenir du collectif sont abordés. Le climat de tension latent avec les structures institutionnelles dont au premier rang la Chambre d'Agriculture d'Ardèche, devra cependant nécessairement trouver certaines réponses à l'avenir : doit-on rester dans la confrontation entre structures institutionnelles et associatives ou peut-on tendre vers davantage d'intégration ? Comment ces deux structures peuvent-elles agir conjointement tout en continuant de se différencier par la nature des dispositifs mis en place ?

Outre ces questions de gouvernance internes et externes au collectif InPACT, quelle fut l'appropriation de la démarche de recherche-action menée dans le cours de ce stage par le collectif ?

## **II° Application concrète des résultats de cette étude et appropriation de la démarche de recherche-action par collectif InPACT**

Dans cette partie, qui clôture cette étude, il s'agira d'ouvrir la réflexion et de se questionner sur l'appropriation des résultats de ce travail par le collectif InPACT. En quoi les résultats de cette étude constituent-ils donc des données « utiles » pour le projet de dispositif de tutorat du collectif InPACT ? Comment celui-ci se les est-t-il appropriés ? Comment le collectif s'est-il impliqué dans la démarche de recherche-action englobant ce stage ? Que peut-il révéler sur le fonctionnement du réseau InPACT ?

---

<sup>73</sup> Il est à noter que l'organisation de la STIP a fait apparaître de grandes différences dans les niveaux d'organisation des événements de la semaine : des structures se sont montrées très impliquées alors que d'autres beaucoup moins.

<sup>74</sup> Porteurs de projets, agriculteurs installés, étudiants de lycées agricoles et BPREA, structures d'accompagnement à l'installation institutionnelles, Banques, Collectivités Territoriales, élus du département, de la Région, etc.

## 2.1. Une application concrète des résultats de cette présente étude

Le travail réalisé dans le cadre de ce stage de fin d'études répond à une vraie demande qui a émergé des différents acteurs du terrain : Des porteurs de projet et agriculteurs d'abord, qui ont montré leur grande motivation à vivre une future expérience de tutorat à travers les entretiens menés. Le collectif InPACT Ardèche ensuite qui, désireux de tirer profit de l'analyse fine des entretiens pour mieux connaître le profil de l'échantillon enquêté et ses besoins en matière de tutorat, vise à créer un dispositif qui soit le mieux adapté aux attentes des différents acteurs. Le CIVAM de l'Ardèche ensuite, co-encadrant de ce stage, qui a pour mission, au-delà de son implication dans InPACT, de renforcer ses connaissances en matière d'installation dans le but notamment de mener à bien le projet de structuration avec les espaces-test agricoles. Pour Claire Lamine enfin, dont les travaux de recherche visent à analyser comment évoluent et se structurent les associations d'accompagnement à l'installation. Cette diversité d'acteurs se rejoint donc de par leur intérêt pour les travaux menés dans le cadre de cette étude, ce qui la valorise davantage. Les résultats exposés dans ce mémoire, discutés à l'occasion des différents COPIL avec l'ensemble des acteurs cités précédemment ont donc une double visée : trouver une application concrète sur le terrain à travers la mise en place d'un dispositif de tutorat et faire évoluer les travaux de recherche en matière d'accompagnement à l'installation des porteurs de projet hors cadre familial.

La présentation des grandes lignes de ces résultats à l'occasion de deux restitutions dans le cadre de la Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne 2016, dont le thème cette année est « l'Installation au féminin », valorise d'autant plus la démarche entreprise par InPACT. En effet, les deux présentations des résultats de ce stage permettent dans un premier temps de faire un retour aux porteurs de projet et aux agriculteurs qui ont pris le temps d'être enquêtés et de leur exposer le fruit d'une réflexion aboutie. Ces deux restitutions sont aussi l'occasion pour le collectif InPACT de lancer officiellement le dispositif de tutorat devant un public nombreux et de faire un appel aux personnes intéressées par une telle démarche. Ce lancement officiel devant des structures institutionnelles et des collectivités territoriales permet de montrer que le collectif InPACT est dynamique et qu'il innove dans ses actions « bottom-up<sup>75</sup> », et ce malgré la baisse de ses financements.

A la suite des deux restitutions dans le cadre de la STIP et de la soutenance de ce présent mémoire à l'Ecole d'agronomie de Montpellier SupAgro, le Collectif InPACT a pour objectif de constituer, sur la base des résultats de cette étude, les cinq premiers binômes qui seront mis en place dès l'automne 2016. Ces binômes pourront profiter des temps collectifs d'échange et de discussion autour du tutorat qui sont prévus en cette fin d'année 2016 et seront suivis à titre exploratoire jusqu'en milieu d'année 2017. Ces binômes expérimentaux permettront aux membres du collectif InPACT d'ajuster leurs modalités de suivi, de perfectionner leurs outils d'accompagnement et de « caler » leur organisation en interne.

---

<sup>75</sup> C'est-à-dire qui visent à répondre à un besoin, à une demande venant du terrain.

## 2.2. Interaction du collectif InPACT dans la démarche de recherche-action

Comment le collectif InPACT a-t-il reçu les propositions soumises tout au long de cette démarche de recherche-action ? Quelle posture a-t-il pris dans ce stage ? En quoi celle-ci pourrait être révélatrice d'un mode de fonctionnement en interne ? S'interroger à posteriori sur ces questions, une fois de retour du terrain et pendant la rédaction de ce présent rapport, a permis de soulever certains questionnements quant à la posture du collectif dans la démarche de recherche-action engagée à travers ce stage.

Il est important de souligner dans un premier temps que le collectif InPACT a été très présent dans le déroulé de ce stage. L'organisation de Comités de Pilotage à quatre temps forts de la phase de terrain a démontré l'engagement du collectif à vouloir co-construire et à s'appropriier leur futur dispositif de tutorat. Le fait de déléguer le co-encadrement de ce stage à une des structures « tête de réseau » d'InPACT (le CIVAM), a permis de dispatcher les rôles afin de ne pas surcharger le collectif. Déléguer l'encadrement de ce stage a permis aussi de faire progresser rapidement l'étude, sans perdre du temps à encadrer neuf structures. Les efforts faits par l'ensemble des membres des associations, salariés comme paysans administrateurs, pour trouver une date de réunion qui puisse permettre de rassembler le maximum de personnes, a démontré l'intérêt collectif des membres d'InPACT pour le sujet. La fréquence et la régularité des prises de contact entre les associations a rendu possible la rapide progression de cette étude. L'ouverture de toutes les séances de COPIL à Claire Lamine et l'attention portée à ses analyses fait aussi preuve d'une grande volonté de rentrer dans une démarche de recherche-action. Les interactions entre les différentes personnes présentes dans les COPIL à l'occasion de la présentation des résultats intermédiaires ont aussi démontré d'une implication forte dans la démarche de co-construction d'un dispositif de tutorat.

Certains points sont cependant à questionner quant au fonctionnement du collectif InPACT. Notons que ces points résultent d'une observation courte et limitée à certains temps de rencontre du réseau et non d'une analyse poussée d'un mode de fonctionnement. Notons aussi que ces observations des interactions au sein du collectif InPACT ont été uniquement réalisées dans le cadre de ces six mois de stage et portent donc majoritairement sur la thématique du tutorat. Le premier point d'observation peut être relatif à l'organisation des Comités de Pilotage. En effet, il a été observé que les COPIL se tiennent sur un timing très serré par rapport à l'ordre du jour à tenir. La densité des points à aborder oblige donc les membres présents à passer rapidement sur certains sujets, qui mériteraient parfois davantage de temps d'analyse et de discussion. Outre la présence des « têtes de réseau » à chacun des COPIL conduits dans le cadre de ces six mois de stage, l'alternance des personnes présentes rend certaines prises de décisions plus longues<sup>76</sup>, rend parfois plus difficile le suivi de certaines actions et demande des retours transférés<sup>77</sup> sur certains sujets. Le second point qui peut être soulevé est relatif à l'encadrement de ce stage, assuré en partie par le CIVAM (et en partie par Claire Lamine). En effet, déléguer au CIVAM l'encadrement du stage mené pour le collectif InPACT soulève certaines questions: quelle place le CIVAM aura-t-il dans la mise en place et le suivi du futur dispositif de tutorat ? Autrement dit, l'encadrement du stage fera-t-il du CIVAM une structure

---

<sup>76</sup> En effet, un temps de réactualisation des informations à destination des personnes absentes aux dernières réunions est nécessaire pour que tous les participants soient au même niveau d'information.

<sup>77</sup> Les structures absentes aux réunions sont sollicitées après les COPIL sur les décisions à prendre pour le collectif ; ce qui en soi retarde la prise de décision.

« tête de réseau » du futur dispositif de tutorat ? S'il continue à occuper la place forte dans l'accompagnement du futur dispositif de tutorat, quelle « rétribution » est prévue pour compenser le temps de travail passé à accompagner et animer le dispositif ? Le CIVAM, soumis à des baisses drastiques de subventions (à l'image de toutes les associations membres d'InPACT) aura-t-il la possibilité de se désengager de la place forte qu'il a occupée dans l'accompagnement de cette thématique ? Ces questions ouvertes visent en effet à questionner la place, le rôle et l'équilibre entre les différentes structures dans la dynamique d'InPACT face à la mise en place d'un dispositif concret géré en commun. Le troisième point de questionnement porte sur la spécificité du cas ardéchois et de la concentration des structures dans le sud du territoire. En effet, la concentration des COPIL dans le Sud du département constitue une certaine « barrière » à la venue de certains membres d'associations du collectif, notamment des agriculteurs-administrateurs. Conscientes de ce problème, les structures tentent d'organiser davantage des réunions dans le Nord du département ; elles semblent cependant encore trop peu nombreuses.

Comme exposée précédemment, l'implication du collectif InPACT dans la démarche de recherche-action menée au cours de ces six mois de stage n'est pas à remettre en question. Cependant, la réaction du collectif dans l'appropriation des résultats présentés lors dernier comité de pilotage tenu le 25 Août à questionné la démarche de co-construction des outils du futur dispositif entrepris depuis le début du stage. En effet, face à un temps imparti trop limité pour pouvoir discuter de tous les éléments de résultats présentés lors du comité du 25 Aout 2016, les membres d'InPACT présents ont exprimé leur désir d'avoir par écrit les outils du futur dispositif de tutorat (de type Convention, etc.) afin de les soumettre par document partagé (sur internet) à tous les membres d'InPACT. Ce souhait de « récupérer » les produits de la recherche sans avoir pris le temps d'écouter le « chercheur » les présenter pose question quant à la démarche d'appropriation des résultats de ce stage et de co-construction d'outils adaptés. Quant à la participation de l'ensemble des structures membres d'InPACT dans la démarche de co-construction, certains points peuvent être questionnés. En effet, il fut constaté dans plusieurs comités de pilotage que certaines structures intervenaient d'avantage que d'autres dans les prises de décisions et que certains intervenants avaient parfois une attitude « passive ». Bien que potentiellement désignées « tête de réseau », cette observation entre structures membres du collectif laisse à penser qu'un certain déséquilibre existe en son sein. Ce déséquilibre est-il donc visible de tous ? Pose-t-il un problème quant à la charge de travail relative aux actions communes menées au nom d'InPACT ?

L'ensemble de ces observations menées dans le cadre des réunions avec InPACT soulève un certain nombre de questions quant à la dynamique commune du collectif à élaborer un dispositif commun. Ces questions s'inscrivent dans une réflexion sur la longue durée que conduit C. Lamine sur ce territoire, et d'autres chercheurs sur des terrains de recherche différents.

## CONCLUSION

La démarche de recherche-action menée conjointement à un collectif d'acteurs dont des porteurs de projet, des agriculteurs, des structures associatives d'accompagnement à l'installation et une chercheuse, est donc riche en enseignements. Elle nourrit à la fois les réflexions du collectif InPACT sur la mise en place d'un futur dispositif de tutorat, donne une dimension supplémentaire aux travaux de recherche menés par Claire Lamine qui a co-encadré cette étude et produit plus généralement des connaissances sur l'accompagnement à l'installation des populations hors cadre familiales.

L'accompagnement à l'installation des hors cadre familiaux est en effet une problématique qui est au cœur aujourd'hui des préoccupations des structures institutionnelles et associatives d'appui à l'installation en agriculture. Face à un contexte national de déprise agricole, le mouvement inverse de retour à la terre de populations en reconversion professionnelle hors cadre oblige ces structures à innover dans l'apprentissage du métier d'agriculteur. Confrontés à la question inédite de « *comment devenir agriculteur lorsque l'on n'est pas du milieu* », les structures associatives se doivent d'innover pour créer des dispositifs répondant aux besoins de ces nouveaux profils de porteurs de projet. En Ardèche, le collectif InPACT a émis l'idée de valoriser les savoirs paysans acquis par les agriculteurs expérimentés en les transmettant aux porteurs de projet candidats à l'installation. Pour cela, InPACT a pensé créer un dispositif de tutorat, mettant en lien un porteur de projet avec un agriculteur expérimenté dans une relation d'apprentissage.

Pour comprendre quels sont les besoins et les attentes respectives des porteurs de projet et des agriculteurs, le collectif InPACT a participé à une démarche de recherche-action initiée par C. Lamine en lien avec le CIVAM et d'autres chercheurs et acteurs du territoire. Les recherches bibliographiques sur les travaux de didactique professionnelle, sur les dispositifs de tutorat déjà existants ainsi que les entretiens menés dans le cadre de cette présente étude ont révélé une typologie de porteur de projet et d'agriculteurs, potentiels tuteurs, plus complexe que celle imaginée. Pour les porteurs de projet, l'étude de leur profil a montré une forte corrélation entre le stade de concrétisation de leur projet d'installation et leur projection dans une future expérience de tutorat. Pour les agriculteurs potentiels tuteurs, la différenciation de leurs profils en fonction de leur ancienneté dans le monde agricole a révélé là aussi une projection différente dans leur futur rôle de tuteurs. Les entretiens menés auprès des binômes déjà en interaction ont conforté cette typologie et a montré l'importance de prendre en compte les différences de profils dans la constitution des futurs binômes. Ces résultats, exposés au collectif InPACT à différentes étapes de la phase de terrain, ont permis d'aboutir à la co-construction d'outils spécifiques destinés à appuyer la création du futur dispositif de tutorat, lancé officiellement à l'occasion de la Semaine de l'Installation-Transmission Paysanne 2016.

Au-delà des conclusions opérationnelles livrées au collectif InPACT, cette étude permet de contribuer à la production de connaissances sur la diversité des profils des populations hors cadre familiales. Elles pourront être utiles aux structures d'accompagnement à l'installation en Ardèche et en dehors afin de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes en matière d'appui à l'installation. Elles peuvent être utilisées par les chercheurs travaillant dans les domaines de la didactique professionnelle dans le monde rural ou sur des questions relatives à l'action collective. De plus, le travail s'inscrit dans la suite de la réflexion menée par Fanny Chrétien à la fin de sa thèse (Chrétien, 2015). Elle esquisse en effet certaines spécificités de l'accompagnement à la transmission professionnelle. Les analyses de ce présent rapport peuvent venir compléter et appuyer les réflexions initiées par Fanny Chrétien.

## BIBLIOGRAPHIE

- Agreste, (2010). *Mémento de la statistique*. Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Agreste, (2011). *Mémento de la statistique agricole*. Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Agreste. (2016). *Mémento de la statistique agricole Auvergne Rhone-Alpes*. Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.
- Akrich, M., (2013). « *Co-construction* » in Casillo I., avec Barbier R., & al., *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*. Paris: GIS Démocratie et Participation.
- Armand, L., (2009). *Agriculture biologique. Les grands principes de production et l'environnement professionnel*, Dijon: Educagri Editions. Collection Métiers et activités en milieu rural.
- Asfodel. (1999). *Le réseau de tuteurs "Exploitants ruraux" d'Asfodel. Descriptions et Implications, extraits des résultats d'enquêtes et commentaires*. Le Pradel- Mirabel.
- Astier, A. P., (2006). *Acquérir et transmettre des compétences. Une étude conduite auprès de 10 entreprises*. Lyon: R. E. ANACT.
- Barbier, J.-M., (1995). *Tutorat et fonction tutorale en entreprise : analyse et propositions*. Ministère du Travail et des Affaires sociales: délégation à la formation professionnelle.
- Bernier, M., (2005). *Evolution de la démographie agricole et ses conséquences sur l'organisation , le fonctionnement et la transmission des exploitations agricoles*. Paris: Mission parlementaire auprès de Dominique Bussereau, Ministre de l'agriculture et de la pêche.
- Billett, S. & al., (2004). *Transformations at work : Identity and learning*. Studies in Continuing Education.
- Buignot, F., (2016, Janvier-février). « Réforme Territoriale: des cartes rabattues pour le rural? » . *Transrural Initiatives*, p. 12.
- Cambien, L., (2009). *Les dynamiques territoriales de production et de transition vers l'agriculture biologique en Ardèche méridionale : Des formes mixtes au profit d'une multiplicité d'acteurs*. Master 2 « Environnement, milieux, techniques et sociétés » Option Développement Durable et Agriculture Institut National Agronomique Paris-Grignon.
- Chaxel, S., (2010). *La Trajectoire comme support de l'accompagnement à l'installation agricole*, Mémoire en vue de l'obtention du Master 2 « Innovation et Développement des Territoires Ruraux » Option « Agriculture et Développement » de Montpellier SupAgro. Etude du projet INTERSAMA : Insertion Territoriale des Systèmes d'Activités des Ménages Agricoles en Languedoc Roussillon.
- Chevallier, D., (1991). "Des savoirs efficaces". *Terrain*, p.5-11.

- Chrétien, F., (2015). *Agriculteurs et apprenants au travail. La transmission professionnelle dans les exploitations agrobiologiques : une approche par les configurations sociales et les situations d'interaction*. Thèse sous la direction de Paul Ory pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Bourgogne, Ecole doctorale LISIT (Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoire), Laboratoire « Développement Professionnel et Formation » - Agrosup Dijon.
- Chrétien, F., (2016). « Apprendre le métier d'agriculteur bio : quelles transmissions pour quelles acquisitions ? ». *Dynamiques de développement des systèmes agricoles et alimentaires* (p. 99-115). Rennes: Ciag.
- Chrétien, F., & al. (2014). *Dynamiques des agricultures biologiques. Effets de contexte et appropriations*. Quae.
- Cros, F., (1994). "Tuteur, tutorat". Dans F. Cros, *Dictionnaire Encyclopédique de l'éducation et de la formation*, p. 1012-1014. Nathan Universités.
- Delbos, G. & al., (1984). *La transmission des savoirs*. Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Dubar, C., (2007). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Kunégel, P., (2011). *Les maîtres d'apprentissage. Analyse des pratiques tutorales en situation de travail*. Paris: l'Harmattan.
- Lamine, C., Perrot, N., (2006). *Trajectoires d'installation, de conversion et de maintien en agriculture biologique : étude sociologique*. Rapport de recherche, Volet sociologique, Projet Tracks Version V4.4.
- Le Blanc, J., (2011). *Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement*. POUR 2012.
- Le Goff, J.-P., (1999). *La barbarie douce. La modernisation aveugle des entreprises et de l'école*. Paris: La Découverte.
- Lefebvre, F., (2006). *Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par des citadins? Le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial*. Feuille bio du Limousin.
- Lemarchand, F., (s.d.). Récupéré sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Fondation-Lemarchand-pour-l.html>
- Leroux, B., (2011). *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un paysan en devenir*. Paris: Thèse de doctorat EHESS.
- Les Champs des Possibles. (2016). *Devenir paysan. Reconversions professionnelles vers l'agriculture*. Les Champs des Possibles.
- Martinand, J.-L. (1981). *Pratiques sociales de référence et compétences techniques. A propos d'un projet d'initiation aux techniques de fabrication mécanique en classe de quatrième*. Paris/ Université Paris VII: A. Giordan Diffusion et appropriation du savoir scientifique : enseignement et vulgarisation.

- Mayen, P., (2004). "Le couple situation-activité : sa mise en oeuvre dans l'analyse du travail en didactique professionnelle. Dans Marcel J-F., *Recherches contextualisées en Education (Coord)*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Mayen, P., (2007). Quelques repères pour analyser les situations dans lesquelles le travail consiste à agir pour et avec un autre. *Recherches en éducation*, Revue 4, p. 51-64.
- Pharo, P., (1985). *Savoirs paysans et ordre social. L'apprentissage du métier d'agriculteur*. Paris: CEREQ.
- Potier, C., (2013). *Faire émerger un réseau d'accompagnement à l'installation agri-rurale en Ardèche*. Mémoire de Fin d'études Master Professionnel Ingénierie de l'Aménagement et du Développement Local, Université Paris VII Denis Diderot.
- Rogalski, J., & al. (2011). *L'expérience professionnelle : expériences sédimentées et expériences épisodiques*. @activités, p.8.
- Rouvière, C., (2015). *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*. PU Rennes.
- Salmona, M., (1994). *Les paysans français. Le travail, les métiers, la transmission des savoirs*. Paris: L'Harmattan.
- Van Dam, D., (2005). *Les agriculteurs bio, vocation ou intérêt?* Namur: Presses Universitaires de Namur.
- Wittorski, R., (2008). La professionnalisation, *Revue Savoirs*, n°17, disponible sur Cairn.info.com, p. 9-36.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Guide d'entretien des Porteurs de projet/nouveaux installés

#### ▪ Trajectoire professionnelle/trajectoire de vie

*(Comprendre d'où vient la personne, quel est son cursus jusqu'à sa situation actuelle)*

#### → Parcours professionnel et trajectoire de vie

- Niveau d'étude de base : quelle formation avez-vous à l'origine ?
- Parcours professionnel : quels métiers avez-vous fait avant aujourd'hui ? Quels postes avez-vous occupés ?
- Origine géographique : êtes-vous de la région? Si non, d'où êtes-vous originaire ? Pourquoi êtes-vous venu dans le coin ?
- Relation avec le monde agricole : pourquoi vous êtes-vous tourné vers l'agriculture ? A quoi cela faisait référence dans votre vie passée ? Avez-vous des origines proches ou lointaines avec le monde agricole ? Précisez.
- Famille : êtes-vous seul, en couple, avec ou sans enfants? Projet d'installation en couple ? Si oui, tous les deux sur le même SP ? Répartition des tâches, force de travail, commercialisation : qu'avez-vous imaginé ?
- Engagement associatifs et militants : êtes-vous engagé dans certaines associations/réseaux ? Si oui, lesquels ? Avec quels postes particuliers ?

#### → Formation dans le monde agricole :

- Formation diplômantes : quelle formation en agriculture avez-vous (BPREA, autres...) ? Comment avez-vous trouvé votre formation ? Points positifs/ Manques (peut questionner sur les nouveaux statuts de type cotisants solidaires, crow founding...)
- Expériences dans le monde agricole : avez-vous des expériences dans le monde agricole de type salariat, travail saisonnier ? Si oui, où, sur quels systèmes de production (SP), pour quelle durée ? Qu'est-ce que vous en avez tiré ?
- Stages : avez-vous fait des stages dans le cadre de votre formation ? Si oui, combien ? Pour chaque stage : où, chez qui, sur quels SP, pour combien de temps ? Est-ce que cela vous a été bénéfique, profitable ? Dans quels domaines (compétences, recul sur son propre projet, apprentissage technique, soutien moral ...) ? Etes-vous toujours en lien avec vos anciens maîtres de stage (en lien sur quels sujets ?)
- Réseaux : avez-vous des connaissances dans le monde agricole dans le coin ? Si oui, quels réseaux (AMAP, membres de certaines structures d'accompagnement, amis dans le milieu ...)

## → **Projet d'installation/ installation**

- Quel SP visez-vous ? Pour les installés récemment : Quels SP avez-vous sur votre ferme ? Ce SP était-il prévu à l'origine => quelles grands problèmes, évolutions, changements, remises en question avez-vous connu ?
- Bio/ pas bio/ certifié/ non certifié ?
- Avec quels moyens :

->Point sur le FONCIER

**\* Pour ceux qui sont en recherche => Point sur la recherche :** où en êtes-vous dans votre recherche ? Projet d'acquisition, location ? Quel secteur de recherche ? Quels moyens utilisez-vous (RDI, listes Terre de Liens ? réseaux, autres...) Quels problèmes rencontrés au cours de votre recherche (prix, manque d'information, mise en relation avec les propriétaires, ...

**\* Pour ceux qui ont trouvé/ nouveaux installés:** où avez-vous trouvé votre terrain ? Location/achat ? Y a-t-il du bâti sur le terrain ? Si non, où habitez-vous ? Comment s'est passé la négociation ? Est-ce une reprise/ création sur sol nu ? Comment s'est passé la transmission/transition avec l'ancien propriétaire : transmission connaissances, aides sur l'exploitation, fréquence des entrevues ... Quels moyens de production matériels avez-vous ? (motoculteurs, tracteurs, appartenance à une CUMA...)

-> Autres moyens MATERIELS : exemple si maraîchage : serres, motoculteurs...

- Voulez-vous faire de la transformation (viande, fromage, miel et autres) ? Si transformation, avez-vous prévu de la faire sur l'exploitation ?

- Quels débouchés commerciaux? Vente directe (où ?) grossistes ou circuits courts (AMAP, marchés, boutiques paysannes, vente à la ferme...)

## → **Situation actuelle**

### **- Point sur la situation actuelle :**

- \*où en êtes-vous dans l'avancée de votre projet ?
- \* qu'est-ce qui vous préoccupe actuellement ?
- \* qu'est-ce qui vous bloque dans l'avancée de votre projet ?
- \* vous sentez vous prêt à vous installer ? En avez-vous envie ? Si non pourquoi : que vous manque t'il : foncier, technique, réseau?
- \* avez-vous des peurs, craintes par rapport à votre installation ? Lesquels ?
- \* comment voyez-vous le futur pour votre exploitation ? pour votre famille ? Comment vous imaginez vous dans 5 ans, 10 ans ?
- \*vous faites-vous aider ? Si oui, par qui (Chambre d'Agriculture, association membres d'InPACT, autres) ? Sous quelle forme (formations, rencontres avec structures pour parler du projet ...) ?
- \* // réseau informel : avez-vous des amis agriculteurs vers qui vous tourner ou des personnes dans la profession ? Si oui, échangez-vous avec eux ? Sur quels sujets ? Êtes-vous en relation avec d'autres porteurs de projet des environs ? Si oui, qui ? Quelle relation entretenez-vous avec eux ? (rencontres régulières...).

**→ Projection dans un réseau de parrains/ ou implications dans le réseau existant ou espace test (se référer directement à l'encadré vert)**

Motivation à faire partie d'un réseau de tuteurs :

- \* avez-vous déjà entendu parler de tutorat (en dehors du tutorat dans le cadre de stages) ? (expliquer clairement ce qu'est un réseau de tuteurs),
- \* trouvez-vous l'idée intéressante ? => est ce que vous pourriez être intéressé par ce type d'accompagnement ?
- \* si oui, qu'est-ce que cela pourrait vous apporter dans le stade actuel de votre projet ? Comment un tuteur pourrait vous aider ? => Sur quoi voudriez-vous échanger ? (de votre projet en lui-même, de connaissances techniques, de démarches administratives, de statuts, temps de travail) => à relier à ce stade de l'entretien avec les préoccupations évoquées plus haut.
- \* si vous dressiez le portrait d'un tuteur idéal, lequel serait-il ?

Forme tutorat :

- \* qu'est-ce que vous attendriez d'un parrain/tuteur ? (amener à ce que le PdP réfléchisse à un tutorat par le travail, par des visites de fermes)
- \* préférez-vous un tutorat individuel (un pdp= un ou des tuteurs) ou de manière collective (groupe de PdP = un ou des tuteurs)
- \* avez-vous la possibilité d'être en immersion sur la ferme et travailler avec votre tuteur régulièrement ou préférez-vous pouvoir le rencontrer régulièrement afin d'échanger (pas par une relation de travail mais visites de fermes, échanges oraux).
- \* En tant que nouvel installé, comment voyez-vous l'échange avec votre binôme ? Avez-vous du temps à vous dégager ?
- \* avez-vous du temps à lui consacrer ? Si oui, à quelle fréquence ?
- \* est ce qu'un annuaire de tutorat, dans lequel les tuteurs seraient présentés en fonction de leurs systèmes de production, de leurs compétences, de leurs réseaux d'appartenance et de leur localisation géographique serait intéressant ?
- \* est ce que vous vous sentez capable de contacter un tuteur pour lui expliquer vos besoins et envies en termes de tutorat ? (dans l'idéal, présenter différentes versions d'annuaire de pour que cela constitue un support de discussion)
- \* préférez-vous avoir un ou plusieurs tuteurs ?
- \* qu'est-ce que vous pourriez apporter à un tuteur (compétences, aide, ...)
- \* qu'est ce qui pourrait faire que vous hésitez à vous engager dans un tel réseau ?

**Pour les PdP/nouveaux installés déjà engagés dans une expérience de tutorat (réseau des structures d'accompagnement, réseau informel...)**

Motivations à s'être engagé dans un réseau de parrainage/espace test :

- Dans quel cadre/circonstances avez-vous été mis en contact avec votre/vos tuteurs ? => Est-ce une démarche qui vient de vous ? Dans ce cas, comment s'est passé la prise de contact avec une structure accompagnatrice et/ou avec votre/vos tuteurs ? (savoir si c'est le PdP qui a été mis en relation ou si c'est lui qui a fait la démarche personnellement ou si il connaissait déjà par le passé son tuteur).
- Avez-vous eu accès aux contacts des tuteurs via un annuaire, ou via une tierce personne, ou de manière informelle ?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à être mis en relation avec un tuteur ? **A quel stade d'évolution de votre projet et à quels besoins** cela faisait référence à ce moment-là : trouver du foncier, acquérir des connaissances et compétences techniques, administratives, avoir un avis sur le projet, s'ouvrir sur des réseaux, avoir un soutien moral... ?
- A l'origine, quelle forme de tutorat aviez-vous en tête ? (tutorat par le travail, échanges oraux, autres..)

Forme du tutorat :

- Aujourd'hui, comment se passe le tutorat :
  - \*Avez-vous plusieurs tuteurs ? Si oui, pourquoi ? Quelle proximité avez-vous avec votre tuteur ? SP proche du votre, proximité géographique, des modes de commercialisation, des réseaux, de l'engagement militant ? Connaissez-vous vos tuteurs auparavant ? (de nom ou plus précisément) Trouvez-vous ça bien d'avoir plusieurs tuteurs ? Si oui pourquoi ? Si un tuteur, aimeriez-vous en avoir plusieurs ?
  - \* forme du tutorat : par le travail, échanges, les deux..., immersion, visites de fermes...
  - \* à quelle fréquence vous entretenez vous avec votre tuteur ?
  - \* avez-vous signé une Charte d'engagement, convention ? Durée d'engagement de cette convention ?
  - \* quel est le contenu de vos échanges : connaissances techniques sur la gestion et la conduite de vos SP, systèmes d'élevage, gestion administrative, montage de demandes d'aides, DJA, avis sur le projet, ...
  - \* y a-t-il un prêt de matériel, terres de la part de votre tuteur ? Insister là-dessus dans le cadre des espaces-test
  - \* **est ce que cela répond à vos besoins et vos attentes ? Si non, pourquoi, quoi imaginer de plus ?**
  - \* est ce que votre/vos tuteurs parviennent bien à expliquer/transmettre leurs savoirs, savoirs faire et à interagir avec vous ?
  - \* est ce que votre tuteur vous a rassuré par rapport à votre projet ?
  - \* est ce qu'il vous a introduit dans ses réseaux ? a-t-il agit en votre faveur (pour recherche de foncier, appui auprès de votre ...)

- Qu'est-ce que le tutorat vous a apporté dans votre projet d'installation, dans vos valeurs, votre organisation ? Vous sentez vous plus prêt à vous installer et à être autonome ? Vous reste-t'il encore des problèmes, questions non résolues, des craintes ?

- Que vous manque-t'il encore selon vous ?

- Est-ce que vous apportez en échange certaines compétences, aides à votre/vos tuteurs ? Si oui, de quelle nature ?

- Avez-vous un contact avec votre tuteur et sa famille en dehors de la relation de travail ? Si oui, de quelle nature ?

Avis sur le tutorat :

- votre tuteur est-il à votre gout assez disponible pour vous et votre projet ? Si vous pensez que non, qu'aimeriez-vous d'avantage ?
- vous a-t-il laissé la liberté de penser votre projet par vous-même (n'était-il pas trop intrusif dans vos prises de décisions ?)
- avez-vous connu des tensions avec votre tuteur ? Si oui, comment les avez-vous dépassées ?

Accompagnement :

- Vous faites-vous accompagner dans cette relation de tutorat ? Si oui,
  - \* par qui, comment ? Trouvez-vous ça nécessaire, suffisant ? Si non, quoi rajouter ?
- Quels conseils donneriez-vous à des futurs PdP voulant s'engager dans un réseau de tuteurs ?
- Quel futur pour vous ? Quelles sont vos étapes par la suite ?

## ANNEXE 2 : Guide d'entretien des agriculteurs potentiels tuteurs

### ▪ Trajectoire professionnelle/trajectoire de vie

(Comprendre d'où vient la personne, quel est son cursus jusqu'à sa situation actuelle)

#### → Parcours professionnel et trajectoire de vie

- Niveau d'étude de base : *quelle formation avez-vous à l'origine ?*

- Parcours professionnel : avez-vous toujours été dans l'agriculture ? Si non, quels métiers avez-vous fait avant aujourd'hui ? Quels postes avez-vous occupés ?

- Origine géographique : êtes-vous de la région ? Si non, d'où êtes-vous originaire ? Pourquoi êtes-vous venu dans le coin ? Avez-vous des connaissances dans la région ?

- Relation avec le monde agricole : pourquoi vous êtes-vous tourné vers l'agriculture ? A quoi cela faisait référence dans votre vie passée ? Avez-vous des origines proches ou lointaines avec le monde agricole ? Quelle formation en agriculture avez-vous (BPREA, autres...) ?

- Famille : êtes-vous installé seul, en couple, avec ou sans enfants ? Projet d'installation en couple à l'origine, voire en collectif ?

- Engagement associatifs et militants : êtes-vous aujourd'hui engagé dans certaines associations/réseaux ? Si oui, lesquels ? Quelles y sont vos missions ? Combien de temps y consacrez-vous ?

#### → Etapes d'évolution de la ferme et situation actuelle

- Installation : Quand vous êtes-vous installé ? Est-ce que c'était ici (lieu actuel de la ferme) ? Sous quel statut vous êtes-vous installé ? Ce statut est-il toujours le même ?

- Etapes d'évolution de la ferme : Quelles grandes évolutions avez-vous connues depuis votre installation : insister sur les grandes phases et **difficultés/problèmes rencontrés** (comme facteurs de changements) ?

- Aides reçues : Vous êtes-vous fait aider à votre installation ? Si oui, par qui ? (Chambre d'Agriculture, structures d'accompagnement à l'installation, réseaux informels comme amis, voisins...). L'aide reçue vous a-t-elle permis de dépasser certaines difficultés ? Si oui, lesquelles ?

- Situation actuelle : où en êtes-vous actuellement : surface cultivée/troupeaux/ production/ découchés commerciaux, situation économique de la ferme, temps de travail, répartition vie professionnelle/vie familiale ?

#### → Engagement en tant que parrain pour des stagiaires BPREA

- Accueil de stagiaires : accueillez-vous/ avez-vous déjà accueilli des PdP stagiaires BPREA sur votre ferme ? Si non, pourquoi ?

Si oui,

- A quelle fréquence ?

- Immersion sur la ferme (y compris les nuitées et les repas ?)
- Comment se passe la relation avec ces stagiaires (stagiaires motivés, impliqués ...).
- Quelle forme prend le stage ? (travail ensemble sur la ferme, discussion sur le projet du PdP ?)
- Est-ce que vous les sentez réceptifs ? Intéressés ?
- de quoi sont-ils friands (échanges sur leur projet, connaissances techniques, économiques, juridiques...)
- qu'est ce qui est selon vous difficile dans l'installation en agriculture aujourd'hui ?
- Vous sentez vous à l'aise dans ce statut de transmetteur ? est-ce que vous avez l'impression qu'il vous manque certaines clés pour être plus à l'aise dans la transmission ?

- Contact avec autres PdP : êtes-vous en contact avec d'autres PdP, nouveaux installés (en dehors des stagiaires BPREA ?) Si oui, quel type de relation avez-vous ? Quelle est la nature de vos échanges ?

**→ Projection dans un réseau de parrains/ fonctionnement du tutorat dans le cas de binômes/espaces test déjà constitués (aller directement à l'encadré vert dans ce cas)**

Motivations à faire partie d'un réseau de tuteurs (au sein d'InPACT)

- \* avez-vous déjà entendu parler de tutorat (en dehors du tutorat dans le cadre de stages BPREA) ?
- \* que mettez-vous derrière le tutorat/parrainage ?
- \* trouvez-vous l'idée intéressante ? => est ce que vous pourriez être intéressé par ce type de démarche et devenir vous-même tuteur ?
- \* quelles seraient vos motivations personnelles à être tuteur ?
- \* avez-vous conscience des compétences que vous pourriez apporter au PdP/nouvel installé ? Si oui, quelles sont-elles ? Si doutes, êtes ce qu'une formation mise en place avant de lancer le tutorat pourrait permettre de révéler/mettre le doigt sur vos compétences ?
- \* S'il y avait des spécificités à soulever dans votre exploitation (savoirs faire particuliers, techniques innovantes, compétences particulières, lesquelles seraient-elles ?)
- \* Vers quels réseaux pourriez-vous orienter les PdP ? (Vous sentez vous capable par exemple d'appuyer un PdP dans ses démarches de recherche de foncier ?)
- \* Pourriez-vous orienter un PdP vers d'autres agriculteurs potentiellement tuteurs eux aussi ?

Forme tutorat

- \* Qu'est-ce que vous aimeriez faire avec le PdP ?=> apprentissage par le travail, par l'oralité, visites de fermes ? Immersions, visites ponctuelles, rdv au café ?
- \* Quel temps libre/ disponibilités avez-vous à offrir au PdP ? Quels moyens matériels (logement, repas...) ?
- \* A quelle fréquence vous aimeriez recevoir un PdP ?

Préférences en termes de stade d'évolution du projet

- \* Etes-vous prêt à accueillir un PdP à n'importe quel stade d'évolution de son projet : personnes n'étant pas certaines qu'elles veulent s'engager dans le milieu agricole ? PdP sans foncier, PdP en foncier ? PdP avec projet bien défini ?
- \* Avez-vous les moyens et le désir de recevoir un PdP en immersion (nuitées et repas pris sur l'exploitation) ? Si non, quelle forme de tutorat préférez-vous ?

\*Seriez-vous prêt à vous libérer du temps pour faire le bilan à chaque entrevue avec le PdP et pour participer à des réunions (annuelles ou bi-annuelles) ?

#### Attentes

\* quelles attentes avez-vous d'un PdP ? En quoi pensez-vous qu'il pourrait vous apporter quelque chose ?

\* Avez-vous des craintes/ des questions sur votre légitimité en tant que futur tuteur ?

\* pensez-vous qu'un accompagnement d'une tierce personne puisse vous permettre de vous aider dans cette relation de tutorat ? Si oui, sous quelle forme ?

#### Annuaire

\*Pensez-vous que la constitution d'un annuaire de tuteurs pourrait être une bonne chose à mettre en place ?

\* Seriez-vous d'accord pour y figurer ? Si non, pour quelles raisons ?

\* Que mettre en avant dans votre profil ?

#### Indemnisation

\* Pourriez-vous être bénévole et ne recevoir aucune indemnisation en tant que tuteur ? Si non, quel montant d'indemnisation attendez-vous ?

## Guide d'entretien à destination des tuteurs déjà engagés dans une relation de tutorat

### Motivations à s'être engagé en tant que parrain (dans le cadre d'un espace test ou non) :

- Dans quel cadre/circonstances est né votre engagement en tant que tuteur ?
- Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir parrain/tuteur ? (reprise de la ferme, transmission des connaissances, relations humaines, feeling avec les PdP)
- Vous sentiez vous « à l'aise » par rapport à la transmission ? Aviez-vous déjà eu l'occasion par le passé de transmettre vos connaissances dans un même cadre ou dans une situation différente ?

### Forme tutorat :

- Combien de PdP suivez-vous ? Qui sont-ils ? (origine, phase de leur projet, âge ...)
- Comment avez-vous été mis en relation avec lui/eux ? Est-ce eux qui vous ont contacté, une tierce personne, vous ? ...
- Quelle est la nature de votre engagement :
  - \* avez-vous signé une Charte/convention ? Quel contenu ?
  - \* vous êtes-vous engagé sur une durée minimale ?
- Comment se passe la relation avec les personnes que vous tutez ?
  - \* est-ce que vous travaillez ensemble ? Si oui, sur quelles tâches ?
  - \* sur quoi portent les échanges : plutôt dans une transmission de connaissances techniques (conduite et gestion des cultures/ du troupeau), sur la répartition du temps de travail, sur les débouchés commerciales, sur l'équilibre travail-vie de famille ?
  - \* est ce que le (ou les) PdP parlent et échangent avec vous de leur projet ?
  - \* de quels sujets sont-ils friands ? (plutôt résolution de problèmes techniques, compétences en administration, gestion économiques...)
  - \* à quelle fréquence est ce que vous vous rencontrez/interagissez ensemble ?
  - \* est ce que l'organisation actuelle que vous avez mise en place vous convient ?
- Est-ce que vous les avez ouvert à votre réseau ? (réseau local : commune, com de com, réseaux militants, ...)
- Est-ce que vous les avez appuyés dans leurs démarches (recherche de foncier, montage de dossiers d'aides...)
- Est-ce qu'il est facile pour vous de répondre aux besoins, préoccupations des PdP ? (mettre l'accent sur la différence entre le faire soi-même et savoir le transmettre)
- Quelles limites observez-vous dans la transmission ?
- Est-ce que vous avez réussi à trouver rapidement votre rythme avec votre/vos filleuls ? Si non, par quelles difficultés êtes-vous passé ?
- Selon vous,
  - \* est ce que les PdP que vous suivez vous semblent réactifs/ intéressés/ ... ?
  - \* est ce que vous vous entendez bien ? Il y a-t-il parfois des frictions, tensions ? (bien dire au préalable que le contenu de cet entretien reste confidentiel et est anonyme) Comment arrivez-vous à les résoudre ?
  - \* comment les trouvez-vous impliqués dans cette relation ? dans la réalisation de leur projet ?
  - \* avez-vous des relations en dehors du « travail » (relations amicales,...) ?

### Accompagnement

- Vous faites-vous accompagner par une structure/ personne ? Si oui, de quel type d'accompagnement ? (suivi, visites de fermes, formation pour devenir tuteur ?)
- avez-vous à réaliser vous-même un suivi de votre tuteur ?
- si oui, sous quelle forme (formulaire, coup de téléphone à une structure accompagnatrice...)
- recevez-vous une indemnisation ? Si oui, de combien ? est-ce que ça vous semble nécessaire ?
- est ce que vous auriez besoin de d'avantage d'accompagnement ? Si oui, lequel ?
- êtes-vous (mis) en relation avec les autres tuteurs/parrains du réseau ? / esp test ? Echangez-vous avec eux ?
- Si vous avez des conseils à transmettre à de futurs parrains, quels seraient-ils ?

### ANNEXE 3 : Proposition de fiche de diagnostic des besoins du ou des nouveaux installés en vue de créer un binôme.

Identité et Coordonnées du ou des porteurs de projet		Besoins identifiés	Objectifs à atteindre	Echéances	
NOM – Prénom :					
Adresse domicile :					
Tél :					
Mail :					
<b>Adresse du siège de l'exploitation :</b>					
<b>Parcours professionnel antérieur :</b>					
<b>Situation générale du projet</b>					
Cadre de l'installation :	<input type="checkbox"/> dans le cadre familial <input type="checkbox"/> hors cadre familial				
Demande des aides :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				
Type d'agriculture :	<input type="checkbox"/> Agri. Paysanne ou Durable <input type="checkbox"/> Agri. Biologique <input type="checkbox"/> Agri. Conventionnelle	<b>Attentes du tutorat</b>			
<b>Installation</b>		<b>Contenu</b>	<input type="checkbox"/> Technique <input type="checkbox"/> Gestion travail et vie de famille <input type="checkbox"/> Transformation <input type="checkbox"/> Commercialisation <input type="checkbox"/> Ouverture sur réseau <input type="checkbox"/> Soutien moral <input type="checkbox"/> Gestion de l'exploitation <input type="checkbox"/> Pluriactivité <input type="checkbox"/> Installation progressive <input type="checkbox"/> Autres : préciser .....		
Date d'installation			<b>Forme</b>	<input type="checkbox"/> Echanges et discussions <input type="checkbox"/> Observations individuelles chez le tuteur <input type="checkbox"/> Visites de fermes collectives <input type="checkbox"/> Coup de main <input type="checkbox"/> Autres .....	
Système de production				<b>Contraintes (saisonnalité, proximité) et priorités</b>	
Moyens (humains, matériel, foncier, cheptel...)					
Transformation et commercialisation					
Réseaux (militants, de proximité...)					
<b>Projet / Activités :</b>					
<b>Démarchage réalisée :</b>					
<b>Facteurs de blocage :</b>					
<b>Expériences antérieures ou actuelles de tutorat :</b>					

## ANNEXE 4 : Exemple de Convention de tutorat proposé au COPIL d'InPACT le 25 Août 2016

### CONVENTION DE TUTORAT

#### I. Préambules

( *Rapide présentation du Réseau de tuteurs et dans quel cadre il s'inscrit*).

#### II. Objectifs du tutorat

-> Noter les objectifs que se fixe le réseau de tuteurs

Exemple des objectifs tirés de la « Charte de Parrainage » d'Agribio Drôme :

- Ecouter : Répondre aux questions du filleul et susciter de nouvelles interrogations. Rassurer en cas de difficulté ou de découragement.
- Conseiller : Aider à évaluer les atouts et les faiblesses du projet. Amener le porteur de projet à se questionner sur l'adéquation entre projet professionnel et projet de vie.
- Transmettre : Faire partager son expérience du métier, les astuces qui font gagner du temps, les solutions déjà éprouvées.
- Intégrer : Partager son carnet d'adresses avec le filleul de manière à l'orienter vers les personnes susceptibles de l'aider.

#### III. Engagements

##### 3.1. Engagement des tuteurs

- Le tuteur s'engage à participer à la formation des tuteurs dispensée par le collectif InPACT ;
- Le tuteur s'engage à **être clair sur ses attentes** vis-à-vis du tuteuré dès le début de la relation de tutorat ;
- Le tuteur s'engage à se **rendre sur le terrain ou la ferme de son tuteuré au moins une fois** afin de se rendre compte de la situation dans laquelle son tuteuré se trouve ;
- Le tuteur s'engage à se **rendre disponible au maximum** pour son tuteuré, au téléphone comme physiquement ;
- Le tuteur s'engage à fixer des **RDV fréquents à son tuteuré** de manière à maintenir une certaine régularité dans les entrevues ;
- Le tuteur s'engage à être **le plus transparent possible** face aux questions posées par son tuteuré, notamment dans les domaines juridiques, administratifs ou économiques ;

- Le tuteur s'engage à ouvrir à son tuteur son réseau de connaissances;
- Le tuteur s'engage à **faire des retours réguliers à la structure d'InPACT** qui assure le suivi du binôme et à la contacter en cas de tensions, malaises ou autres.
- Le tuteur s'engage auprès de son tuteur et du collectif InPACT pour **une durée minimale d'un an** pouvant être renouvelable.

### 3.2. Engagement du tuteur

- Le tuteur s'engage à participer au maximum aux **temps collectifs** organisés par les associations d'InPACT ;
- Le tuteur s'engage à **formuler clairement ses attentes**, ses besoins au tuteur qui le suit ;
- Le tuteur s'engage à **formuler clairement ses questions et interrogations à son tuteur** ;
- Le tuteur s'engage à **respecter les rythmes de travail** de son tuteur, sa vie privée et à trouver le moment le plus propice pour pouvoir rentrer en interaction avec lui ;
- Le tuteur s'engage à **ne pas rentrer en concurrence directe** ou indirecte avec son tuteur et à ne pas empiéter sur ses points de vente (foires, boutiques, marchés de producteurs...)
- Le tuteur s'engage à **se rendre disponible au maximum** pour son tuteur sur les créneaux qui seront proposés par celui-ci ;
- Le tuteur s'engage à **rester en contact avec la structure membre d'InPACT** qui assure le suivi de son binôme et à la tenir informée de son évolution et des problèmes rencontrés.

### 3.3.Engagement au sein du binôme :

- Le tuteur et le tuteur s'engagent à se **rencontrer physiquement de manière REGULIERE et FREQUENTE** (1 fois par mois minimum pourrait être déterminé par exemple) ;
- Le tuteur et le tuteur s'engagent à faire des retours réguliers à l'association qui assure leur suivi et à répondre présents aux sollicitations (points de suivi, temps collectifs, ...)
- Le tuteur et le tuteur s'engagent à souscrire pour chacun d'entre eux à une **Assurance de Responsabilité Civile** (*à discuter*) ;

### 3.4. Engagement d'InPACT

InPACT s'engage à :

- **Mettre en relation** les porteurs de projet nouvellement installés avec leurs futurs tuteurs ;
- **A former les futurs tuteurs ;**
- **A assurer le suivi des binômes** et à se rendre disponible lors d'une sollicitation de la part des tuteurs et tutorés ;
- **A organiser et à animer des temps collectifs** afin de faire vivre le réseau.
- A mettre à **disposition les outils de cadrage du réseau** de tuteurs (cette présente Convention et la Charte).

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....

Représentant (e) de l'exploitation agricole ayant la raison sociale suivante : .....

.....

Dont le siège social est situé à l'adresse suivante : .....

.....

Déclare avoir pris connaissance de la convention de tutorat et en accepter les termes.

**Fait à**

**Le**

**Signatures**

**Le tuteur**

**Le tuteuré**

**InPACT**

## ANNEXE 5 : Photographies prises à l'occasion des deux « Cafés Installation »



« Café Installation » Nord Ardèche



« Café Installation » Sud Ardèche

**ANNEXE 6 : Programme de la Semaine de l'Installation Transmission Paysanne 2016, dont le thème est l' « Installation au féminin », organisée par InPACT Ardèche**

<p><b>Mercredi 28 septembre à JAUJAC</b></p> <p><b>ATELIER OUVERT</b></p> <p>CUMA de Ladenne avec Corinne JAFFEUX</p> <p>13h30 Accueil café 14h Présentation et visite de la CUMA 15h <b>Création de l'atelier de transformation coopératif : implication d'une femme + intervention FDCUMA</b> 17h Pot 100% Bio et local offert par InPACT 07</p>	<p><b>Samedi 1<sup>er</sup> octobre à CHAZEUX</b></p> <p>Miellerie du Monteil Chez Patricia et Jean-Claude CESARI</p> <p>18h <b>Restitution de stage : mise en place d'un réseau de tutorat en Ardèche, suivi d'une discussion</b> 20h Repas sur réservation au 06 30 01 14 29 - buvette 21h <b>Pièce de théâtre : "Âmes de paysans"</b></p>
<p><b>Jeudi 29 septembre à COUX</b></p> <p><b>FERME OUVERTE</b></p> <p>Chez Virginie PAOLETTI et Sebastien VANDEVYVER</p> <p>13h30 Accueil café 14h Présentation et visite de la Ferme 15h <b>Les nouveaux critères d'assujettissement à la MSA</b> - En présence de M.Lanootte (MSA) 17h Pot offert par InPACT 07</p>	<p><b>Lundi 03 octobre à SATILLIEU</b></p> <p>Maison des poneys Chez Catherine CROUTELLE</p> <p>18h <b>Restitution de stage : mise en place d'un réseau de tutorat en Ardèche, suivi d'une discussion</b> 20h L'assiette dépoté sur réservation au 06 59 09 95 52 21h <b>PROJECTION : "Les chèvres de ma mère"</b></p>
<p><b>Jeudi 29 septembre à AUBENAS</b></p> <p>Cinéma Le NAVIRE - 2 bd Gambetta Prix : 5 euros (film + pot)</p> <p>20h00 <b>PROJECTION : "La terre, ça vaut de l'or" d'Eric Maizy</b> Discussion <b>"Comment dynamiser l'agriculture paysanne par la mobilisation citoyenne ?"</b> en présence de Terre de Liens et du réseau des AMAP (AMAP d'Aubenas et Largentière)</p>	<p><b>Mardi 04 octobre à SCEAUTRES</b></p> <p><b>FERME OUVERTE</b></p> <p>Chez Sarah et Christophe CHAUSSY</p> <p>13h30 Accueil café 14h Présentation et visite de la Ferme 15h <b>Congés maternité et paternité - En présence de Solange Teyssier (Service de Remplacement)</b> 17h Pot offert par InPACT 07</p>

 Pour venir **suivez les panneaux** à partir de l'entrée du village. **Prenez un bon pull pour les soirées à la ferme (Chazeaux et Satillieu) !**  
 Merci de prévenir de votre venue : • COUX et SATILLIEU : 06 82 94 97 27 • JAUJAC : 06 88 16 94 56 ou 04 75 64 93 59  
 • CHAZEUX et SCEAUTRES : 06 30 01 14 29

## RESUME

Bien que le mouvement d'exode rural continue de vider les campagnes françaises de ses agriculteurs, un mouvement inverse de retour à la terre s'opère aujourd'hui dans le monde rural. Il est le fait d'un nouveau profil de candidats à l'installation en agriculture, les Hors Cadre Familial. L'arrivée de ces nouvelles populations change profondément le rapport à l'apprentissage du métier d'agriculteur, depuis longtemps basé sur un modèle de transmission familiale. Elle oblige les organismes de formation professionnelle à repenser leurs enseignements, à aborder autrement l'apprentissage d'un « métier-vie » en constante évolution. Elle incite aussi les structures institutionnelles à repenser leur parcours d'accompagnement à l'installation. Le côté « innovant » des projets agricoles de ces populations hors cadre familial a aussi favorisé le développement de structures associatives d'accompagnement à l'installation, nées dans la lignée d'un mouvement d'éducation populaire des années 1980. Ces structures ont développé un ensemble de dispositifs afin d'accompagner les installations de ce public spécifique. Face aux restrictions budgétaires qui les menacent, elles ont décidé de se regrouper en un collectif national, le collectif InPACT, décliné à échelle des Régions, voire des Départements. Le Collectif InPACT Ardèche née en 2015, rassemble un ensemble d'acteurs associatifs de développement rural autour de la thématique de l'accompagnement des porteurs de projet à l'installation. Face au constat d'un manque en accompagnement des porteurs de projet en post-installation, InPACT Ardèche a fait émerger l'idée de créer un dispositif innovant d'accompagnement à l'installation : le tutorat. Ce dispositif de tutorat vise à « remettre de l'humain » dans l'apprentissage du métier d'agriculteur en valorisant notamment l'apprentissage des savoirs paysans des agriculteurs expérimentés par les porteurs de projet. Engagé dans une démarche de recherche-action menée en collaboration avec Claire Lamine, sociologue à l'INRA, le collectif InPACT a initié à partir d'avril 2016 la co-construction du futur dispositif de tutorat. Ce présent rapport a pour mission d'en définir les contours.

Mots clés : tutorat, dispositif, InPACT, recherche-action, co-construction, apprentissage, agriculteur, « métier-vie ».

Pour citer cet ouvrage :

Rengard Florette, 2016, *Accompagner l'installation agricole par le tutorat en Ardèche : un dispositif innovant mobilisant chercheurs, agriculteurs et associatifs*, Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome spécialité MOQUAS (Marchés, organisations, qualité et services en appui aux agricultures des pays du Sud) à l'Institut des régions chaudes (IRC), Montpellier Supagro. 127 pages.

Institut des régions chaudes (IRC), Montpellier Supagro. 1101, avenue Agropolis. BP 5098. 34093 MONTPELLIER. Cedex 05 - France.

Tél : + 33 (0)4 67 61 70 00 Fax : + 33 (0)4 67 41 02 32

<http://www.supagro.fr/>

<http://www.supagro.fr/web/irc/>